











RAPPORT DE GESTION 2019



SOMMAIRE

ORDRE DU JOUR	4	
	5	DIRECTION DE LA SOCIETE
MESSAGE DU PRESIDENT	6	
	7	RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
POINT SUR LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE	17	
	18	PROJET DE RESOLUTIONS
ETATS FINANCIERS SYSCOHADA	19	
	31	ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS IFRS
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES IFRS	73	

1. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Il est proposé aux Administrateurs de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire annuelle, le mardi 30 juin 2020 à Abidjan, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport des Commissaires aux Comptes sur les états financiers annuels personnels établis selon le SYSCOHADA;
- Approbation des états financiers personnels établis selon le SYSCOHADA de l'exercice clos le 31 décembre 2019;
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et les états financiers consolidés établis selon les normes comptables internationales IFRS de l'exercice clos le 31 décembre 2019;
- Approbation des états financiers individuels et des états financiers consolidés établis selon les normes comptables internationales IFRS de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées visés aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du GIE
- Affectation et répartition du résultat ;
- Fixation de l'indemnité de fonction des Administrateurs ;
- Ratification du renouvellement de mandats de trois Administrateurs ;
- Point sur la gestion de la crise sanitaire ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

2. DIRECTION DE LA SOCIETE

Conseil d'Administration		Exercice de fin de Mandat
Président du Conseil d'Administration	EBAH Basile	2019
Administrateurs	ALBEROLA Marc	2019
	AXA REIM SGP	2019
	BAKAYOKO Ahmadou	2024
	BEHIBRO Fidèle	2023
	DIA Mamadou	2022
	ECP FII FINAGESTION	2021
	MAHI SLAHA Clarisse	2023
	LE GUENNOU Vincent	2021
	SARAKA-YAO Marie-ange	2023
	PETERSCHMITT Louis	2024
	TAUZIAC Eric	2023
Commissaires aux comptes	EY	2024
Suppléant	UNICONSEIL	2024
Co-Titulaire	MAZARS	2022
Suppléant	N'DABIAN Kroah Bile	2022

Comité de Direction

Confide de Direction	
Directeur Général BAKAYOKO Ahmadou	
Conseiller DG	GUIVARCH Hervé
Conseiller DG	YOBOUE Descor
D.G.A. chargé des Opérations	AKELE Mouchy Jocelyn
Directeur Assainissement, grands comptes, act industrielles	LOUKOU Kouamé Aimé
Directeur adjoint clients grands comptes	GUEYE Epse EBAGNITCHIE
Directeur adjoint assainissement	GOGO G. Hypolithe
Directeur Exploitation Abidjan	COULIBALY Damase
Directeur Exploitation Intérieur	KINIMO Hilaire
Directeur Marketing et Relations clients	ADOU Franck Mathieu
Conseiller DGAO	AYEMOU Ouanoumi Alain
Assistant DGAO	
	KOTCHI Arrico Venance
Directeur Central Gestion, Finances et Logistique	DEGNY Akadié Guy Florent
Directeur Logistique	KISSIEDOU Kousso Valérie
Directeur Logistique adjoint	LABORDE Bruno
Directeur Financier et Comptable	ABA Aba David Pacôme
Directeur du Budget et du Contrôle de Gestion Adjoint	N'GUESSAN Epse SEKA Maryse
Directeur Central Technique	GNALLA Vincent Alfred Joël
Directeur Production	GOSSO Olivier
Directeur Qualité Eau	AW Sadat
Directeur Etudes et Travaux	AKA AKPA André Olivier
Directeur Maintenance	BROU Armand
Directeur Maintenance adjoint	DEMBELE Souleymane
Responsable Patrimoine affermé et suivi hydraulique villageoise	DEDJE Dadié
Secrétaire Général	AKA Epse SEM Eléonore
Attaché SG chargé des projets spécifiques	KONE Bazoumana
Attaché SG chargé des CA-AG-CAO	ALLEY Epse LAGO Chantal
Directeur des Ressources Humaines	HOUNNOU Dodji Cédrick Brice

3. MESSAGE DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs, chers Actionnaires,

L'année 2019 a enregistré plusieurs faits importants au plan économique et social.

Au plan économique, selon la Banque Mondiale, l'évolution de l'activité est demeurée favorable avec un taux de croissance du PIB de 7,2% en 2019 contre 7,4% l'année précédente. Un tel niveau de croissance maintient la Côte d'Ivoire parmi les pays les plus dynamiques du continent.

Au plan social, on peut retenir le programme social du gouvernement lancé en 2019.

Dans ce contexte, notre société a poursuivi ses efforts d'amélioration qui ont notamment porté sur la mise en œuvre de deux projets importants:

- La mise à niveau des installations d'hydraulique villageoise. Ce projet qui s'inscrit dans le cadre du programme social du gouvernement, vise à terme, la réhabilitation de 21 000 pompes à motricité humaine sur l'étendue du territoire;
- L'amélioration des performances opérationnelles de SODECI et la meilleure prise en compte des besoins de nouveaux clients. Ce projet est mis en œuvre en partenariat avec l'Etat.

Malgré un contexte marqué par ailleurs par un déséquilibre financier sectoriel fragilisant la situation financière SODECI, notre société a réussi à poursuivre la fourniture de services à ses clients.

C'est pourquoi, je tiens, en votre nom, à féliciter tous les collaborateurs de la SODECI pour leurs efforts et leur implication. Ils méritent notre reconnaissance et nos sincères encouragements.

Nous voulons également saisir cette occasion pour rendre un hommage particulier à nos collaborateurs disparus au cours de l'année 2019.

En 2020, la mise en œuvre par SODECI de la vision du gouvernement d'accélérer sa politique sociale connaîtra un frein eu égard à la pandémie de la COVID 19 qui frappe notre pays. En effet, la SODECI a dû bâtir un plan de riposte à cette crise sanitaire mondiale autour des axes de la protection des personnes et de la continuité d'activité. Par ailleurs, dans un élan de solidarité, en vue d'accompagner efficacement l'Etat de Côte d'Ivoire



Basile EBAH
Président du Conseil d'Administration

dans ses efforts de lutte contre la COVID 19, la SODECI et des sociétés du groupe ERANOVE, se sont associées aux actions engagées par la puissance publique, dans le plan de réplique amorcé pour contenir la propagation du virus et assurer la prise en charge des malades.

La SODECI a, dans le cadre de la politique sociale du gouvernement, de nombreux défis à relever, notamment celui de l'accompagner dans l'amélioration de l'accès à l'eau potable des populations sur l'ensemble du territoire national, en particulier dans les zones périurbaines et rurales.

Je suis persuadé qu'avec l'engagement de nos collaborateurs et le soutien de nos institutions de tutelle, la dynamique amorcée se poursuivra en 2020 et permettra ainsi à la SODECI de mieux répondre à vos attentes ainsi qu'à celles de l'Etat et de nos clients.

Merci chers actionnaires pour votre confiance et votre soutien à nos actions.

Nous vous invitons à continuer d'observer les mesures barrières.

4. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mesdames, Messieurs,

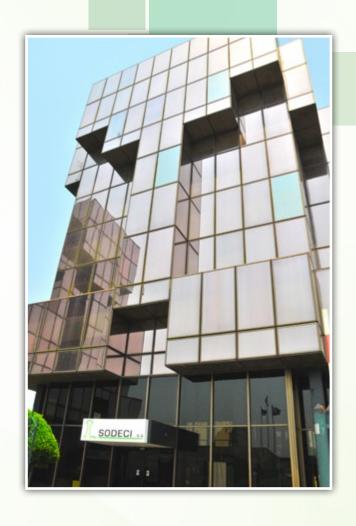
Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux statuts afin de faire entendre la lecture du rapport de gestion de votre Conseil d'Administration, ainsi que des rapports de vos Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2019 et sur les opérations intervenues au cours de ladite période.

Nous vous demanderons, après avoir entendu ces rapports, de statuer sur les comptes, et de vous prononcer sur les résolutions qui vous sont soumises.

Nous vous rappelons que, conformément aux articles 525 et 526 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales, tous les actionnaires ont eu la faculté de consulter, au siège de la société, les états financiers et autres documents et qui sont également adressés à :

- La Direction Générale des Grandes Entreprises ;
- La Comptabilité Nationale;
- La Banque de Données Financières ;
- La Direction de l'Enregistrement ;
- Et la BCEAO.

Votre Conseil d'Administration se tient d'autre part à votre disposition pour vous fournir en séance tous les éclaircissements que vous pourriez souhaiter.



Activités

En 2019, le **nombre d'abonnés** a augmenté de 8,5 %.

Données d'activité	2018	2019	Variation (valeur)	Variation (%)
ABIDJAN				
Nombres d'abonnés	534 920	583 597	48 677	9,10
Volumes produits	173 064	185 981	12 917	7,46
Volumes facturés (km³)	110 162	116 438	6 276	5,70
Ratio de facturation	63,7%	62,6%	-1%	-1,64
INTERIEUR				
Nombres d'abonnés	620 799	671 433	50 634	8,16
Volumes produits	90 494	99 115	8 621	9,53
Volumes facturés (km3)	81 073	88 997	7 924	9,77
Ratio de facturation	89,6%	89,8%	0%	0,23
GLOBAL SOCIETE				
Nombres d'abonnés	1 155 719	1 255 030	99 311	8,59
Volumes produits	263 558	285 096	21 538	8,17
Volumes facturés (km3)	191 235	205 435	14 200	7,43
Ratio de facturation	72,6%	72,1%	-1%	-0,69

La **production globale** a augmenté de 8,17% par rapport à l'année 2018. Cette hausse est liée notamment à :

- L'exploitation, à leur pleine capacité, des usines de Songon et de Bimbresso (Abidjan) pendant toute l'année 2019;
- L'exploitation, pendant tout l'exercice 2019, d'infrastructures mises en place en fin d'année 2018, notamment à

Bouaké en vue de faire face à la grave pénurie d'eau consécutive au tarissement de retenue de la LOKA, principale source d'alimentation en eau de la ville.

La **facturation** annuelle en volumes progresse de 7,43% par rapport à l'année précédente en raison de l'augmentation de la production et de la hausse du nombre de clients.

Produits en millions de FCFA	2018	2019	Variation (Valeur)	Variation (%)
Ventes eau	57 087	62 232	5 145	9,0%
Travaux et services vendus	39 213	31 545	-7 668	-19,6%
Autres produits	9 878	10 781	903	9,1%
Total produits	106 177	104 557	-1 620	-1,5%

Charges en millions de FCFA	2018	2019	Variation (Valeur)	Variation (%)
Achat, transport et services	68 622	67 209	-1 413	-2%
Charges de personnel	17 710	18 043	333	2%
Amortissements, provisions et autres charges	16 982	16 353	-629	-4%
Total charges	103 314	101 605	-1 709	-2%

Bilan

Le bilan de la SODECI au 31 décembre 2019 vous est présenté ci-dessous.

En millions de FCFA	2018	2019	Variation (Valeur)	Variation (%)
Actif immobilisé net	35 729	37 928	2 199	6%
Actif circulant	168 709	194 105	25 395	15%
Trésorerie actif	6 890	6 460	-431	-6%
Total actif	211 329	238 492	27 163	13%
Capitaux permanents	53 822	54 920	1 099	2%
Passif circulant	108 479	130 533	22 054	20%
Trésorerie passif	49 029	53 039	4 011	8%
Total passif	211 329	238 492	27 163	13%

Le total bilan est en hausse de 27,2 milliards de FCFA soit 13% comparativement au 31 décembre 2018. Les principales évolutions sont expliquées comme suit :

L'augmentation de l'actif immobilisé net (+2,2 milliards de FCFA) est liée principalement à l'acquisition de compteurs (évolution du nombre d'abonnés et du renouvellement des compteurs en fin de vie) ; ainsi qu'au renouvellement et à l'extension du parc automobile pour faire face aux besoins des activités.

L'accroissement de l'actif circulant (+25,4 milliards de FCFA) s'explique essentiellement par la dégradation des comptes du secteur traduisant un déficit plus accru.

Les capitaux permanents progressent de 1,1 milliard de FCFA en raison principalement des augmentations enregistrées au titre des capitaux propres et des avances sur consommations, atténuées par le remboursement de la part échue de l'emprunt SGBCI.

Le **Passif circulant** est en hausse de 22,1 milliards de FCFA entre les deux exercices, du fait de l'allongement des délais de paiement des fournisseurs imposé par la situation de trésorerie.

La **trésorerie-passif** est en augmentation de 4 milliards de FCFA en liaison avec les concours bancaires sollicités pour couvrir les besoins d'exploitation.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale ordinaire sur les états financiers individuels et consolidés selon les normes IFRS

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

La Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire (SODECI) détient 33% (211 millions FCFA) du GIE dénommé Groupement des Services Eau et Electricité (GS2E) créée en juillet 2006 avec la CIE. La SODECI détient également 17% (17 millions FCFA) du capital de la SGA2E.

La SODECI et ses entités sont ensemble désignées « Groupe SODECI» ou « Ensemble Consolidé » pour lequel le présent Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur cet ensemble consolidé est établi (« Rapport de Gestion de l'Ensemble Consolidé »).

Nous vous avons convoqué en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux Statuts, afin de vous faire entendre la lecture du Rapport de Gestion de l'Ensemble Consolidé, ainsi que des Rapports de vos Commissaires aux Comptes, sur les états financiers annuels consolidés IFRS et les états financiers annuels individuels IFRS de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et sur les opérations intervenues au cours de cette période.

Nous vous demanderons, après avoir lu et entendu ces rapports, de statuer sur ces états financiers et de vous prononcer sur les résolutions qui vous seront soumises.

Nous rappelons que tous les Actionnaires ont eu la faculté de consulter, au siège de la société, les états financiers annuels individuels IFRS et les états financiers annuels consolidés IFRS.

Votre Conseil d'Administration se tient également à votre disposition pour vous fournir en séance, tous les éclaircissements que vous pourriez souhaiter.

Situation du groupe SODECI au cours de l'exercice 2019

Rappel des dispositions légales relatives à la présentation des états financiers consolidés

Aux termes des dispositions de l'alinéa 1 de l'article 74 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière (« AUDCIF »), toute entité, qui a son siège social ou son activité principale dans l'un des Etats parties et qui contrôle de manière exclusive ou conjointe une ou plusieurs autres entités, doit établir et publier chaque année les états financiers consolidés de l'ensemble constitué par toutes ses entités ainsi qu'un rapport sur la gestion de cet ensemble.

Par la suite, l'article 75 de l'AUDCIF précise que l'établissement et la publication des états financiers consolidés sont à la charge des organes d'administration et de direction de l'entité dominante de l'ensemble consolidé, dite entité consolidante. Les états financiers consolidés des entités dont les titres sont inscrits à une bourse de valeurs et celles qui sollicitent un financement dans le cadre d'un appel public à l'épargne, doivent être établis et présentés selon les normes IFRS.

Par ailleurs, l'article 99 de l'AUDCIF dispose qu'un rapport sur la gestion de l'ensemble consolidé expose la situation de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation, son évolution prévisible, les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice de consolidation et la date à laquelle les comptes consolidés sont établis, ainsi que ses activités en matière de recherche et de développement.

Enfin, l'article 101 de l'AUDCIF indique que les états financiers consolidés régulièrement approuves, le rapport de gestion de l'ensemble consolidé, ainsi que le rapport du commissaire aux comptes font l'objet, de la part de l'entité qui a établi les comptes consolidés, d'une publicité effectuée selon les modalités prévues par la loi.

Présentation de l'Ensemble Consolidé

L'Ensemble consolidé est constitué, outre l'entité consolidante SODECI, de GS2E, et SGA2E.

GS2E

Le Groupement des Services Eau et Electricité (« GS2E » ou « Groupement ») est un groupement d'intérêt économique constitué légalement le 09 Mai 2006 et rendu opérationnel le 01 Juillet 2006. Son domaine de prestation concerne l'externalisation des missions de Contrôle (Audit d'Exploitation) et l'externalisation et la mutualisation des services communs.

GS2E est détenu par SODECI (33%) et CIE (67%) Toutefois, SODECI y exerce un contrôle conjoint avec la CIE.

GS2E constitue une activité commune aux termes des normes comptables internationales IFRS. La méthode de consolidation consiste à comptabiliser les actifs, passifs, produits et charges qui reviennent à SODECI dans les états financiers consolidés.

SGA2E

Filiale de la SODECI créée en 2011, SGA2E a pour mission la gestion des fonds communs de placement des agents SODECI et CIE.

SGA2E est détenue à 17% par SODECI, 17% par CIE et 66% par les agents.

Son capital initial de 50 millions de FCFA a été porté, suite à une opération d'incorporation de réserves intervenue en 2019, à 100 millions de FCFA et la part de SODECI est restée inchangée à 17%.

La participation de SODECI est comptabilisée suivant la méthode de la mise en équivalence en application des dispositions des normes internationales comptables IFRS.

Faits marquants de l'exercice 2019

Le rapport de gestion sur les états financiers annuels personnels de SODECI établis en application des dispositions du SYSCOHADA dont lecture vous a été donnée plus tôt, expose les faits importants ayant marqué l'exercice 2019 en ce qui concerne SODECI. Il a présenté successivement le contexte politique et social et l'environnement économique national.

Ce rapport a également présenté le bilan des activités de la SODECI au titre de l'exercice 2019. Il convient d'indiquer que la facturation annuelle en volumes qui s'établit à 205 millions de m³ progresse de 7,43% par rapport à l'année précédente en raison de l'augmentation de la production et de la hausse du nombre de clients.

La croissance de la production s'explique par l'exploitation, à leur pleine capacité, des usines de Songon et de Bimbresso (Abidjan) pendant toute l'année 2019; ainsi que l'exploitation, pendant tout l'exercice 2019, d'infrastructures mises en place en fin d'année 2018, notamment à Bouaké en vue de faire face à la grave pénurie d'eau consécutive au tarissement de retenue de la LOKA, principale source d'alimentation en eau de la ville.

En ce qui concerne les autres entités de l'Ensemble Consolidé, il convient de retenir ce qui suit :

GS2E

Incident survenu à DSI en octobre 2019

En octobre 2019, suite à l'arrêt brutal de la climatisation centrale en salle machines (surchauffe 41°C), plusieurs disques de stockage ont été endommagés (environ 100 To). Tout l'espace perdu a été reconstitué en 72 heures après l'incident.

Les applications critiques ont été remontées sur le site de reprise 6 heures après l'incident.

Les travaux de retour à la normale se sont déroulés progressivement durant les mois d'octobre et novembre 2019 (93% à fin Octobre 2019, 100% au 25 Novembre 2019).

Plan d'actions d'urgence :

- mise en place du monitoring de la température des salles principales et site de reprise;
- renforcement de la climatisation en attendant le remplacement du système actuel par appel d'offre ;
- revue des contrats de maintenance.

Plan d'actions à moyen terme (2020)

L'audit de la production informatique commandé à ATOS en Novembre a conclu à :

- un renforcement de capacité et de technologie des systèmes de stockage : (plan d'investissement 2020);
- la réorganisation de la production informatique avec la création d'une entité de pré-production (prévue dans la nouvelle organisation 2020);
- un renforcement du lien Fibre Optique (FO) entre le site de Production et le site de Reprise (mai 2020) ;
- la mise en place d'un Plan de Continuité d'Activité (PCA) niveau entreprise SODECI et CIE avec un risque manager qui pilotera la continuité d'activité.

Démarche RSE à GS2E

GS2E s'est engagé dans une démarche Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) sur l'ensemble de ses périmètres.

Il ressort de l'audit diagnostic initié en octobre 2019 que le système RSE à GS2E a une maturité globale de 49,35% avec des pratiques de responsabilité sociétale en construction.

Un plan d'actions RSE sera conçu et présenté pour validation et mis en œuvre en 2020-2021.

SGA2E:

- Changement de gouvernance avec la nomination d'un DG par intérim et d'un nouveau Président
- Réflexion sur le mode d'évaluation des parts sociales pour tenir compte de l'évolution des contraintes réglementaires

Résultats financiers

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS IFRS

Conformément aux normes comptables internationales IFRS, les états financiers individuels sont les états financiers que présente une entité, et dans lesquels celle-ci peut choisir, sous réserve des dispositions de la norme IAS 27 Etats financiers individuels, de comptabiliser ses participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées soit au coût, soit conformément à IFRS 9 Instruments financiers, soit selon la méthode de la mise en équivalence, décrite dans IAS 28 Participations dans des entreprises associées et des coentreprises.

Les états financiers annuels individuels IFRS soumis à votre examen fait ressortir les principaux chiffres ci-dessous, exprimés en FCFA :

Total bilan
 Situation nette
 Résultat net de l'exercice:
 236 348 millions de FCFA
 20 410 millions de FCFA
 3 180 millions de FCFA

Ces états financiers annuels individuels IFRS ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration selon les normes comptables internationales IFRS.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES IFRS

Conformément aux normes comptables internationales IFRS, les états financiers consolidés sont les états d'un groupe dont les actifs, les passifs, les capitaux propres, les produits, les charges et les flux de trésorerie de la société mère et de ses filiales sont présentés comme ceux d'une entité économique unique.

Les états financiers annuels consolidés IFRS soumis à votre examen fait ressortir les principaux chiffres ci-dessous :

Total bilan
 Situation nette
 Résultat net de l'exercice : 3 181 millions de FCFA

Ces états financiers annuels consolidés IFRS ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration selon les normes comptables internationales IFRS.

RAPPROCHEMENTS RESULTATS

Etats financiers personnels SYSCOHADA - Etats financiers individuels IFRS

En dehors de l'entité consolidante SODECI, les entités consolidées sont tenues de préparer et d'établir leurs états financiers annuels (« Comptes personnels ») en application des dispositions de l'AUDCIF et du système comptable de l'OHADA (ensemble désigné « SYSCOHADA »).

Par ailleurs, SODECI, pour les besoins d'établissement et de paiement de son impôt sur les sociétés, prépare également des états financiers personnels conformément au SYSCOHADA. Dans les Comptes personnels de SODECI, sa participation dans ses filiales, dans les activités communes est comptabilisée au coût.

Pour les besoins de l'établissement des états financiers individuels IFRS de SODECI, un processus de conversion de la balance générale préparée selon les règles et principes du SYSCOHADA a été mis en œuvre. Les tableaux ci-après donnent le rapprochement entre le résultat tel qu'il ressort des Comptes personnels et le résultat des états financiers individuels IFRS, en milliers de FCFA sur les exercices 2018 et 2019 :

(en millions de franc CFA)	2019	2018
Résultat des comptes individuels SODECI SYSCOHADA	2 952	2 864
Elimination des provisions réglementées	361	296
Ecart actuariels	125	(31)
Impact des impôts différés	(24)	(12)
Dépréciation des créances IFRS 9	(34)	
Impact des contrats de locations IFRS 16	(1)	
Retraitement des immeubles de placement IAS 40	(199)	(199)
Résultat des comptes individuels SODECI IFRS	3 180	2 918

Depuis le 1er janvier 2018, le SYSCOHADA révisé s'applique dans les pays membres de l'espace OHADA pour la tenue de la comptabilité et l'établissement des états financiers annuels de synthèse personnels ou consolidés. Cette révision du référentiel converge vers les normes IFRS. A compter de cette date, les retraitements comptables relatives au contrat d'affermage et autres exigences similaires des IFRS sont constatés directement dans les états financiers annuels de synthèse préparés conformément au SYSCOHADA.

Les principaux retraitements résiduels avec impact sur le résultat entre les états financiers annuels arrêtés et approuvés par les entités ivoiriennes et les présents états financiers individuels IFRS portent sur :

 l'annulation de la provision réglementée qui ne correspond pas à la définition d'un passif selon les normes IFRS puisque constatée en application uniquement des dispositions comptables. Elle correspond à la différence entre l'amortissement fiscalement admis et l'amortissement économique des véhicules acquis par crédit-bail; la réorganisation de la production informatique avec la création d'une entité de pré-production (prévue dans la nouvelle organisation 2020);

- dans les Comptes personnels, les impôts différés ne sont pas reconnus. Les impôts différés correspondent aux décalages d'imposition des actifs et passifs et aux différences de retraitement IFRS;
- dans les Comptes personnels, les dépréciations des créances clients sont évaluées sur la base du risque de pertes subies à la date de clôture alors qu'en IFRS, c'est le risque de pertes de crédit attendues qui est apprécié;
- dans les Comptes personnels, seuls les contrats de location où la SODECI agit en tant que preneur avec une option de rachat font l'objet de retraitement. Dans les comptes individuels IFRS, tous les contrats font l'objet de retraitement. Le retraitement effectué correspond à l'incidence sur le résultat des contrats de location simple (à l'opposé des contrats de location acquisition);
- Dans les Comptes personnels, les immeubles de placement sont comptabilisés au coût. Dans les comptes IFRS ils sont comptabilisés au coût après revalorisation. Le retraitement effectué porte sur la valorisation de la tour louée à la CIE.

Etats financiers individuels IFRS - Etats financiers consolidés IFRS

Pour les besoins de l'établissement des états financiers consolidés IFRS de l'Ensemble consolidé, un processus de conversion des balances générales des entités consolidées préparées selon les règles et principes des IFRS a été mis en œuvre. Les tableaux ci-après donnent le rapprochement entre les résultats tels qu'ils ressortent des Comptes individuels IFRS et les Comptes Consolidés IFRS, en millions de FCFA:

(en millions de francs CFA)	2019	2018
Résultat des comptes individuels SODECI IFRS	3 180	2 918
Activités communes GS2E	3	(1)
Mise en équivalence SGA2E	(2)	5
Résultat des comptes Consolidés SODECI IFRS	3 181	2 922

- la contribution de GS2E dans l'Ensemble consolidé s'élève à 3 millions de FCFA en 2019 contre -1 million de FCFA en 2018.
- Celle de SGA2E dans l'Ensemble consolidé est de -2 millions de FCFA en 2019 contre 5 millions de FCFA en 2008.

Événements postérieurs à la clôture

- En lien avec la signature du protocole d'accord d'apurement des créances de la SODECI sur l'Etat de Côte d'Ivoire le 22 mars 2018, une seconde convention de titrisation pour le solde des créances (soit 36 milliards de FCFA) a été signée le 10 février 2020.
- L'épidémie du coronavirus qui sévit depuis le début de l'année 2020 n'a pas d'impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2019.

À la suite de l'apparition du 1er cas de COVID-19 en Côte d'Ivoire à la mi-mars 2020, des mesures ont été prises par l'Etat de Côte d'Ivoire dans le but de contenir la pandémie et de soutenir les populations. Parmi celles-ci, les dispositions ci-après ont un impact direct sur les activités de la SODECI:

- La fermeture des établissements scolaires, des lieux de divertissements et des restaurants.
- L'instauration d'un couvre-feu de 21h à 5h du matin.
- Le confinement progressif des populations.
- Le report de 3 mois du paiement des factures des clients privés/ménages dont les dates limites de paiement étaient initialement fixées à avril et mai 2020.
- La prise en charge par l'Etat des factures d'eau devant être payées en avril et en mai 2020 pour les clients ayant consommé uniquement dans la tranche sociale.

Cette situation a entraîné un ralentissement de l'activité économique et un impact majeur sur l'ensemble des entités ivoiriennes. Pour beaucoup d'entités, les impacts financiers de cette crise résulteraient principalement, non pas de la crise elle-même, mais des mesures prises pour la contenir adoptées après la période de clôture des comptes 2019.

Pour le Groupe, il a été conclu que la crise du coronavirus ne constitue pas un événement postérieur à la clôture donnant lieu à l'ajustement du bilan et du compte de résultat clôturés au 31 décembre 2019.

Activités en matière de recherche et développement

Votre Compagnie n'a pour l'instant aucune activité en matière de recherche et développement.

5. POINT SUR LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Depuis le 14 décembre 2019, une épidémie de pneumonie virale a émergé dans la ville de Wuhan (province de Hubei, Chine), s'est répandue touchant tous les continents.

Avec l'annonce par l'OMS le 10 mars 2020 de statut de pandémie du COVID19 et le dépistage du premier patient ivoirien, le Conseil National de Sécurité de COTE D'IVOIRE a instauré le 16 mars 2020, 13 mesures.

Dans ce contexte, la Direction Générale de la SODECI a diffusé à la même date, une note sur les mesures de prévention contre l'épidémie de la maladie à coronavirus COVID 19 et a posé les actions suivantes :

- Mise en place d'un comité de pilotage de la crise
- Réactivation de la cellule veille sanitaire SODECI
- Coordination avec le Groupe Eranove
- Information du CODIR SODECI
- Mise en place d'un comité de gestion opérationnelle

Les dispositions prises s'articulent autour de trois volets:

- Mesures générales
- Protection des personnes
- Continuité d'activités

Au titre des mesures générales on peut noter :

- Respect des mesures barrières
- Suspension de toutes les missions sauf autorisation du DG.
- Mise en place d'un dispositif (circuit) d'urgence en cas de présomption pour une meilleure prise en charge.

Au titre de la protection des personnes on peut également noter :

- Les campagnes de sensibilisation des collaborateurs et leurs familles :
- La communication vers nos clients;
- Mise à disposition des collaborateurs des gels hydro alcooliques et des masques de protection;
- Points d'eau et distributeurs de savon + distributeurs de gel hydro alcoolique à l'entrée des sites (secteurs, centres, agences, siège, usine);
- Hotline Santé / Numéro téléphone portable interne disponible 24/24H pour toute question relative à l'épidémie;
- Etc.

Au titre de la continuité d'activités on peut noter également :

- Assurer la continuité de fonctionnement des stations de production;
- Assurer la continuité du dépannage ;
- Assurer la disponibilité du matériel et des produits de traitement;
- Etc.

Au titre de la solidarité :

Le mercredi 22 avril 2020, la SODECI avec le groupe Eranove, la CIE et la CIPREL, ont remis au Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique un don de matériel médical d'une valeur de 365 millions de francs CFA composé de lits médicalisés et unités complètes de traitement en soins intensifs avec respirateurs pour la prise en charge des malades à hauteur de 30 millions de FCFA pour la SODECI.

Des dons en accompagnement social masques et vivres ont en outre été faits pour la protection et le soutien aux populations à hauteur de 20 millions de FCFA.

6. PROJET DE RESOLUTIONS

Première résolution

Après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2019, du bilan et du compte de résultat net au 31 décembre 2019, ainsi que du rapport des Commissaires aux Comptes concernant le même exercice, et après avoir pris connaissance de tous les renseignements et explications complémentaires qui lui ont été fournis en séance, l'Assemblée Générale approuve, sans exception, ni réserve lesdits rapports et lesdits comptes, tels qu'ils lui ont été présentés et toutes les opérations et écritures qui s'y trouvent mentionnées ou enregistrées.

En conséquence, l'Assemblée Générale arrête au chiffre de **2 952 343 608 FCFA** le montant du bénéfice net de cet exercice, après imputation de l'impôt y afférent.

Deuxième résolution

Après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2019, des états financiers individuels IFRS au 31 décembre 2019, ainsi que du rapport des Commissaires aux Comptes sur ces états financiers, et après avoir pris connaissance de tous les renseignements et explications complémentaires qui lui ont été fournis en séance, l'Assemblée Générale approuve, sans exception, ni réserve lesdits rapports et lesdits comptes, tels qu'ils lui ont été présentés et toutes les opérations et écritures qui s'y trouvent mentionnées ou enregistrées.

Troisième résolution

Après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2019, des états financiers consolidés IFRS au 31 décembre 2019, ainsi que du rapport des Commissaires aux Comptes sur ces états financiers, et après avoir pris connaissance de tous les renseignements et explications complémentaires qui lui ont été fournis en séance, l'Assemblée Générale approuve, sans exception, ni réserve lesdits rapports et lesdits comptes, tels qu'ils lui ont été présentés et toutes les opérations et écritures qui s'y trouvent mentionnées ou enregistrées.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2019.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes concernant les conventions visées par l'article 438 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales, approuve toutes les conventions et opérations qui s'y trouvent mentionnées.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, après avoir constaté que le bénéfice net de l'exercice 2019 s'élève à **2 952 343 608 FCFA** et compte tenu du report à nouveau antérieur de 949 752 668 FCFA, décide d'affecter le bénéfice disponible de **3 902 096 276 FCFA** de la manière suivante :

- à la distribution d'un dividende brut de 2 925 000 000 FCFA
- le solde au Report à Nouveau, soit 977 096 276 FCFA

L'Assemblée Générale fixe à 325 FCFA bruts par action le montant du dividende total qui reviendra, au titre de l'exercice 2019 à chacune des 9 000 000 actions composant le capital soit 292,5 FCFA nets par action. Ce dividende sera mis en paiement à la diligence de la Direction Générale à partir du 30 juin 2020.

Septième résolution

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport de gestion, décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Basile EBAH, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale 2026 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport de gestion, décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Marc ALBEROLA, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale 2026 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Neuvième résolution

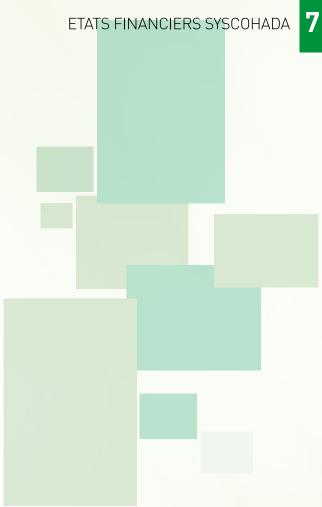
L'Assemblée Générale, après lecture du rapport de gestion, décide de renouveler le mandat d'Administrateur de AXA REIM SGP, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale 2026 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Dixième résolution

L'Assemblée Générale décide d'allouer aux Administrateurs, en rémunération de leurs activités, à titre d'indemnité de fonction, une somme annuelle de 29 000 000 de FCFA dont la répartition sera effectuée par le Conseil d'Administration.

Onzième résolution

L'Assemblée Générale confère tous les pouvoirs au porteur d'originaux ou de copies du procès-verbal constatant ces délibérations, à effet d'accomplir toutes formalités légales, dépôts ou autres de publicité.



7. ETATS FINANCIERS SYSCOHADA

BILAN

			Exercic	Exercice 2018	
ACTIF		BRUT	AMORT & DEPR.	NET	NET
AD	Immobilisations incorporelles	4 118 724 614	3 800 272 487	318 452 127	252 255 188
AE	Frais de développement et de prospection				
AF	Brevets, licences, logiciels et droits similaires	4 001 767 711	3 683 315 584	318 452 127	252 255 188
AG	Fonds commercial et droit au bail				
АН	Autres immobilisations incorporelles	116 956 903	116 956 903	-	-
Al	Immobilisations corporelles	81 789 841 299	46 053 717 784	35 736 123 515	33 689 224 259
AJ	Terrains	578 160 031		578 160 031	558 160 031
AK	Batiments	11 466 055 987	9 114 290 202	2 351 765 785	2 496 919 348
AL	Aménagements, agencements et installations	18 583 240 339	8 237 647 541	10 345 592 798	9 535 736 085
AM	Matériel, mobilier et actif biologique	34 795 312 904	17 725 793 034	17 069 519 870	15 285 022 247
AN	Matériels de transport	16 367 072 038	10 975 987 007	5 391 085 031	5 813 386 548
AP	Avances et acomptes versés sur immobilisations	311 070 713		311 070 713	72 076 859
AQ	Immobilisations financiéres	1 606 230 122	43 877 415	1 562 352 707	1 715 752 598
AR	Titres de participations	219 700 000		219 700 000	219 700 000
AS	Autres immobilisations financières	1 386 530 122	43 877 415	1 342 652 707	1 496 052 598
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISE	87 825 866 748	49 897 867 686	37 927 999 062	35 729 308 904
ВА	Actif circulant HAO				
ВВ	Stocks et encours	16 401 622 196	452 956 963	15 948 665 233	16 037 718 059
BG	Créances et emplois assimilés	220 398 198 277	42 242 344 247	178 155 854 030	152 671 403 410
ВН	Fournisseurs, avances versées	9 334 294 925		9 334 294 925	6 212 187 549
ВІ	Clients	168 807 832 910	41 164 973 649	127 642 859 261	126 280 091 310
BJ	Autres créances	42 256 070 442	1 077 370 598	41 178 699 844	20 179 124 551
вк	TOTAL ACTIF CIRCULANT	236 799 820 473	42 695 301 210	194 104 519 263	168 709 121 469
5 0	There do also are to				
BQ	Titres de placement				
BR	Valeurs à encaisser	0.500.040.007	00 504 404	- 450 000 040	-
BS	Banques, chèques postaux, caisses et assimilés	6 526 312 227	66 504 184	6 459 808 043	6 890 452 333
ВТ	TOTAL TRESORERIE ACTIF	6 526 312 227	66 504 184	6 459 808 043	6 890 452 333
BU	Ecart de conversion actif				
BZ	TOTAL GENERAL	331 151 999 448	92 659 673 080	238 492 326 368	211 328 882 706
<i>3</i> 2	TO THE VEHICLE	301 107 333 440	02 000 010 000	200 402 020 000	211 020 002 700

BILAN

PASSIF			Exercice 2019	Exercice 2018
CA	Capital		4 500 000 000	4 500 000 00
СВ	Apporteurs capital non appelé			
CD	Primes liées au capital		255 906 342	255 906 3
CE	Ecarts de réevaluation		1 045 087 734	1 045 087 7
CF	Réserves indisponibles		909 800 000	909 800 0
CG	Réserves libres		2 911 725 555	2 911 725 5
СН	Report à nouveau	(+ ou -)	949 752 668	786 078 5
CI	Résultat net de l'exercice	(bénéfice + ou perte -)	2 952 343 608	2 863 674 1
CL	Subventions d'investissement			
СМ	Provisions réglementées		936 451 762	455 622 6
СР	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES		14 461 067 669	13 727 894 9
DA	Emprunts et dettes financières diverses		30 647 275 656	29 631 409 9
DB	Dettes de location acquisition		3 872 923 226	4 290 945 7
DC	Provisions financières pour risques et charges		5 938 979 788	6 171 336 9
DD	TOTAL DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES		40 459 178 670	40 093 692 5
DF	TOTAL RESSOURCES STABLES		54 920 246 339	53 821 587 5
DH	Dettes circulantes et ressources assimilées HAO			
DI	Clients, avances reçues		20 822 193 744	20 088 520 5
DJ	Fournisseurs d'exploitation		85 466 357 355	65 062 766 7
DK	Dettes fiscales et sociales		17 157 242 518	17 836 937 4
DM	Autres dettes		7 086 990 075	5 490 405 0
DN	Risques provisionnés		7 000 000 070	3 430 403 0
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT		130 532 783 692	108 478 629 8
DQ	Banques, crédits d'escompte			
DR	Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie		53 039 296 337	49 028 665 3
DT	TOTAL TRESORERIE PASSIF		53 039 296 337	49 028 665 3
DU	Ecarts de conversion - Passif			
DZ	TOTAL GENERAL		238 492 326 368	211 328 882 7
l°d'ident	ification fiscale: 0100984A		238 492 326 368	211 328 882 7

COMPTE DE RESULTAT

				Exercice 2019	Exercice 2018
TA	Ventes de marchandises	Α	+	82 379 648	63 630 992
RA	Achats de marchandises		-		
RB	Variation de stocks		+/-		
XA	Marge brute commerciale (somme TA à RB)			82 379 648	63 630 992
ТВ	Ventes de produits fabriqués	В		62 232 380 967	57 087 120 007
TC	Travaux, services vendus	С		31 544 326 031	39 212 623 703
TD	Produits accessoires	D		2 618 830 549	2 069 328 409
ХВ	Chiffre d'affaires (A+B+C+D)			96 477 917 195	98 432 703 111
TE	Production stockée (ou déstockage)		+/-	-848 510 337	778 295 204
TF	Production immobilisée			5 370 554 971	3 817 802 331
TG	Subventions d'exploitation		+	0	(
TH	Autres produits		+	479 628 867	566 997 115
TI	Transferts de charges d'exploitation		+	0	(
RC	Achats des matières premières et fournitures liées		-	22 146 096 713	23 420 406 31
RD	Variation de stocks de matières premières et fournitures liées		+/-	766 368 299	770 933 138
RE	Autres achats		-	21 878 392 994	18 499 301 733
RF	Variations de stocks d'autres approvisionnements		+/-	0	(
RG	Transports		-	1 569 935 178	1 862 988 693
RH	Services extérieurs		-	22 381 142 804	25 609 838 859
RI	Impots et taxes		-	1 855 008 465	1 739 712 598
RJ	Autres charges		-	4 448 295 749	5 407 421 539
хс	Valeur ajoutée (XB+RA+RB) + somme(TE à RJ)			27 967 087 092	27 827 061 166
RK	Charges de personnel		-	18 043 060 640	17 709 757 316
XD	Excédent brut d'exploitation (XC + RK)			9 924 026 452	10 117 303 850
TJ	Reprises d'amortissements, provisions et dépréciatioins		+	910 496 359	1 035 174 517
RL	Dotations aux amortissements , aux provisions pour dépréciations		-	7 298 433 321	7 327 120 06
XE	Résultat d'exploitation (XD+TJ+RL)			3 536 089 490	3 825 358 300
TK	Revenus financiers et assimilés		+	1 520 772 020	1 395 855 653
TL	Reprises de provisions et dépréciations finanicères		+		
TM	Transferts de charges financières		+		
RM	Frais financiers et charges assimilées		-	684 809 720	608 942 702
RN	Dotations aux provisions et aux dépréciations financières		-	0	7 950 000
XF	Résultat financier (Somme TK à RN)			835 962 300	778 962 95°
XG	Résultat des activités ordinaires (XE+XF)			4 372 051 790	4 604 321 25
TN	Produits des cessions d'immobilisations		+	0	38 845 956
TO	Autres produits HAO		+	663 392 026	111 775 546
RO	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations		-	227 760 661	321 920 45
RP	Autres charges HAO		-	907 549 281	394 945 580
XH	Résultats hors activités ordinaires (Somme TN à RP)			-471 917 916	-566 244 53
RQ	Participation des travailleurs		-		
RS	Impots sur le résultat		-	947 790 266	1 174 402 60
	Résultat net (XG+XH+RQ+RS)			2 952 343 608	2 863 674 11

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

			Exercice 2019 (E-/R+)	Exercice 2018 (E-/R+)
ZA	TRESORERIE AU 1er Janvier (Trésorerie actif N-1 - Trésorerie Passif N-1)	Α	-42 138 213 035	-42 778 772 99
	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
FA	Capacité d'autofinancement Global	+	9 632 364 195	9 841 388 86
FB	- Actif circulant HAO	-		
FC	- Variation des stocks	-	-89 052 826	1 488 204 0
FD	- Variation des créances	-	25 484 450 620	14 223 370 3
FE	+ Variation du passif circulant	+	22 054 153 868	16 351 016 6
	Variation du BF lié aux activités opérationnelles (FB+FC+FD+FE)		-3 341 243 926	639 442 2
ZB	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (Somme de FA à FE)	В	6 291 120 269	10 480 831 0
	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			
FF	- Décaissement liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	-	172 397 066	40 573 3
FG	- Décaissements liées aux acquisitions d'immobilisation corporelles	-	8 254 193 576	9 303 251
FH	- Décaissement liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-	422 305 239	669 548 8
FI	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	+	16 741 133	38 845 9
FJ	+ Encaisssement liés aux cessions d'immobilisations financières	+	201 916 002	201 916 0
ZC	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (Somme de FF à FJ)	С	-8 630 238 746	-9 772 611 3
	Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
FK	+ Augmentaton de capital par apports nouveau			
FL	+ Subventions d'investissement reçues			
FM	- Prélèvement sur le capital			
FN	- Dividendes versés	-	2 700 000 000	2 700 000 0
ZD	Flux de trésorerie provenant des capitaux propres (Somme de FK à FN)	D	-2 700 000 000	-2 700 000 0
FO	+ Empruts	+		
FP	+ Autres dettes financières	+	2 307 026 567	3 808 485 4
FQ	- Remboursement des emprunts et autres dettes financières	-	1 709 183 349	1 176 145 2
ZE	Flux de trésorerie provenant des emprunts (Somme de FO à FQ)	Е	597 843 218	2 632 340 2
ZF	Flux de trésorerie provenant des activités de financement (Somme de ZD+ZE)	F	-2 102 156 782	-67 659 7
ZG	Variation de la trésorerie nette de l'exercice (B+C+F)	G	-4 441 275 259	640 559 9

N°d'identification fiscale: 0100984A

REGLES ET METHODES COMPTABLES DES NOTES ANNEXES

NOTES ANNEXES

Règles générales d'établissement et de présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Les notes annexes aux états financiers présentent les principales règles et méthodes comptables appliquées par la SODECI pour établir ses états financiers, les règles spécifiques et les autres informations nécessaires pour l'appréciation des états financiers.

A. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers annuels ont été établis conformément aux principes comptables définis par :

- l'Acte Uniforme relatif au Droit Comptable et à l'Information Financières et au Système Comptable OHADA Révisé :
- les normes IFRS pour certains aspects spécifiques, notamment les provisions pour les avantages liés au personnel (médailles du travail, IFC complémentaire et les avantages post-emploi) depuis l'exercice clos au 31 décembre 2005.

Le passage au nouveau référentiel comptable n'a pas eu d'incidence significative sur les soldes d'ouverture des comptes de la SODECI.

Particularités concernant certains postes

Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement sont totalement amortis au 31 décembre 2019. Les logiciels, les frais de développement et les études informatiques sont amortis selon le mode linéaire sur la base des durées d'utilisation prévues qui sont comprises entre 3 et 7 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût de revient et sont comptabilisées au coût historique. Les immobilisations corporelles ont été réévaluées conformément à la loi de finances de 1995 par application d'un coefficient de 1,4 sur les immobilisations existantes au 12 janvier 1994. Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés selon le mode linéaire sur la base de leur durée probable d'utilisation :

Bâtiments industriels et administratifs	20 ans
Matériel et outillage	7-10 ans
Compteurs SODECI	10 ans
Matériel de transport et agencements véhicules	3-5 ans
Engins de travaux publics	5 ans
Matériel de bureau	7-10 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Mobilier des agents	10 ans
Matériels informatiques	5 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières de la SODECI sont enregistrées au coût d'acquisition et comprennent au 31 décembre 2019 :

- le solde du prêt AFD (Assainissement) pour 403,8 millions de FCFA,
- un prêt (BICT) accordé à l'Etat de 15,3 millions de FCFA, suite à la transformation d'un avoir bancaire après liquidation, ce prêt est provisionné à 100%,
- une participation dans la société immobilière LOGIVOIRE de 8,5 millions de FCFA, provisionnée à 100 %,
- une participation de 211,2 millions de FCFA représentant 33% du capital de GS2E (Groupement des Services Eau et Electricité), un GIE créé par SODECI et CIE le 09 mai 2006 et ayant débuté ses activités le 1er juillet 2006,
- une participation de 8,5 millions de FCFA représentant 17% du capital de SGA2E (Société de Gestion pour les Agents de l'Eau et de l'Electricité), une structure créée par SODECI et CIE courant 2011 pour la gestion des Fonds Communs de Placement de leurs salariés.
- des dépôts et cautions versés pour un montant total de 934,7 millions de FCFA.

Stocks

Les stocks sont suivis en inventaire permanent et sont valorisés par la méthode du coût moyen pondéré.

- les compteurs produits par la SOCA et les compteurs « retours terrains » sont évalués à un coût préétabli en cours d'année. Ce coût préétabli est ajusté en fin d'exercice au coût réel de production lors de l'arrêté des comptes.
- les biens stockés importés, facturés et non réceptionnés au 31 décembre 2019 sont comptabilisés en marchandises en cours de route (stocks flottants) pour un montant de 3 596,3 millions de FCFA.
- jusqu'au 31 décembre 2014 le calcul des provisions pour dépréciations était basé sur la rotation des stocks. Suivant cette méthode, les biens stockés qui n'avaient pas enregistré de sortie depuis trois ans étaient systématiquement dépréciés à 100%. Au cours du troisième trimestre 2015, la SODECI a décidé d'affiner cette méthode. Les travaux réalisés à cet effet ont porté sur la possibilité ou non de pouvoir utiliser sur les installations et sur les réseaux d'eau potable existant les stocks dépréciés à 100%. Ces mêmes travaux ont été menés au titre de l'exercice 2019. Le montant des provisions pour dépréciation des stocks est ainsi passé de 446 millions de FCFA l'exercice précédent à 453 millions de FCFA à fin décembre 2019.

Clients et comptes rattachés

Client Etat: Ce poste comprend l'ensemble des créances relatives aux activités eau, assainissement et travaux. Le risque de non recouvrement des créances du secteur public et parapublic est évalué en fonction de la nature du client. Des compensations ont été régulièrement effectuées dans les exercices antérieurs. Les créances « compensables » ne font pas l'objet de provisions pour dépréciation quels que soient les retards de règlement. Les créances « non compensables » sont assimilées à des privés (les sociétés d'Etat en liquidation, les EPN, les mairies et les sociétés d'Etat) et donc provisionnées.

Les provisions pour dépréciation des créances sur les clients sont déterminées en tenant compte de :

- la nature des abonnés (privés ménages, gros clients, administrations, parapublic, ...),
- l'antériorité des créances,
- la non compensation des créances débitrices et créditrices,
- la couverture des créances actives.
- l'augmentation du risque de non recouvrement pour les impayés multiples sur des clients actifs.

Créances clients activité Eau

Toutes les provisions sur les créances sont constituées pour la part de chiffre d'affaires revenant à la SODECI (rémunération du fermier dans le contrat d'affermage), hors taxes (TVA, Surtaxes et Fonds de développement) et nettes des avances sur consommations. Les clients Etat (Administration, EPN et sociétés d'Etat compensables ne font pas l'objet de dépréciations).

- taux de dépréciation 95% pour les créances sur les clients privés résiliés à plus d'un an (ménages et entreprises).
- taux de dépréciation 80% pour les créances sur les clients privés résiliés au titre de l'exercice (ménages).
- taux de dépréciation de 95% pour les créances antérieures à un an (privés ménages actifs).
- taux de dépréciation de 50% pour les créances de l'année en cours lorsqu'il existe des impayés multiples sur la police du client, c'est-à-dire plus d'une facture échue (privés ménages actifs).
- Le risque de non recouvrement des créances sur les gros clients actifs (entreprises) est apprécié individuellement et tient compte du résultat des procédures de recouvrement engagées, de la solvabilité du client et de l'ancienneté de la créance. C'est au vue de cette analyse que le taux de provision est déterminé.

Créances clients activité travaux

Les créances sur les entreprises du secteur privé et sur les personnes physiques sont provisionnées à hauteur de 50% (pour les créances de plus d'un an d'ancienneté) et de 95% pour les créances douteuses.

Les consommations d'eau non encore relevées et donc non facturées à la date de clôture, dénommées « eau en compteur », représentent des produits à recevoir qui sont calculés selon une méthode statistique pour la part SODECI. Les travaux en cours de réalisation en fin d'année (les travaux neufs, travaux de renouvellement et travaux d'entreprise) sont évalués et comptabilisés en produits à recevoir afin de prendre en compte la marge à l'avancement sur l'exercice clôturé.

Provisions pour risques et charges

Elles s'élèvent à 6 875 millions de FCFA et sont constituées :

- des droits acquis par le personnel pour 3 009 millions de FCFA au titre des « indemnités de fin de carrière », évalués conformément à la norme IAS 19 (avantages du Personnel) sur la base de l'article 40 de la Convention Collective Interprofessionnelle de Côte d'Ivoire,
- d'avantages liés au personnel (médailles du travail, eau des retraités) pour 892 millions de FCFA,
- des risques juridiques issus d'un suivi individuel des litiges en cours pour 48 millions de FCFA,

- de divers autres risques et charges d'exploitation appréciés au cas par cas pour 1 989 millions de FCFA,
- des amortissements dérogatoires pratiqués sur le matériel pris en crédit-bail conformément aux dispositions de l'annexe fiscale 2017 pour 936 millions de FCFA.

Le tableau récapitulatif de l'ensemble des provisions constituées dans les comptes de la société est présenté ci-après (en milliers de FCFA) :

DESIGNATION	Provisions au 31/12/2018	Dotations aux provisions	Reclassements	Reprises de provisions	Total provisions au 31/12/2019
CREANCES CLIENTS ACTIVITE EAU	35 438 822	3 720 653		409 560	38 749 915
FRAIS DE RECOUVREMENT CHEQUES IMPAYES	284 170	10 028		1 683	292 515
CREANCES/TRAVAUX LIES A L'EXPLOITATION	1 066 964			38 358	1 028 606
DEPRECIATION CREANCES EXPLOITATION EAU	36 789 956	3 730 681	0	449 601	40 071 036
CREANCES CLIENTS AUTRES ACTIVITES	813 245	281 389		697	1 093 937
TOTAL DEPRECIATION CLIENTS	37 603 201	4 012 070	0	450 298	41 164 973
DEPRECIATION/STOCKS	446 046	6 911			452 957
DEPRECIATION/AUTRES DEBITEURS	907 781	169 590			1 077 371
DEPRECIATION/COMPTES FINANCIERS	41 431	25 073			66 504
DEPRE. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	43 877				43 877
TOTAL DEPRECIATION AUTRES ACTIFS	1 439 134	201 574	0	0	1 640 708
TOTAL PROV. POUR DEPRECIATIONS	39 042 336	4 213 644	0	450 298	42 805 682
PERSONNEL (IFC, MEDAILLES, IFRS EAU)	4 010 711	758 119		867 029	3 901 801
RISQUES JURIDIQUES	85 415	6 526		43 467	48 474
RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION	2 075 211	330 000		416 506	1 988 705
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	455 623	480 829			936 452
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	6 626 959	1 575 474	0	1 327 002	6 875 431
TOTAL GENERAL PROVISIONS	45 669 296	5 789 118	0	1 777 300	49 681 114

Emprunts et dettes financières diverses

Les emprunts et dettes financières à moyen et long terme s'élèvent à 30 647 millions de FCFA au 31 décembre 2019 dont 29 376 millions de FCFA d'avances sur consommations versées par les clients, 404 millions de FCFA d'emprunt contracté auprès de l'AFD pour le compte de l'Etat et garantis par SODECI sur les surtaxes et 867 millions de FCFA d'emprunt à moyen terme souscrit auprès de la SGBCI pour le financement des investissements (construction et équipement d'une direction régionale et d'un secteur à la Palmeraie, réhabilitation de divers centres).

Dettes de crédit-bail et contrats assimilés

Ce poste affiche un montant de 3 873 millions de FCFA à fin décembre 2019 correspondant à l'inscription au passif, conformément aux prescriptions du droit comptable de l'OHADA, de la dette de crédit-bail consécutive au financement obtenu de la SGBCI, de la BICICI, de la NSIA BANQUE, de la BANQUE ATLANTIQUE et de la SIB pour le renouvellement du matériel roulant (parc auto) affecté à l'exploitation.

B. METHODES SPECIFIQUES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

Production et immobilisation des compteurs

Les matériels et outillages de l'entreprise comprennent des compteurs fabriqués par le département SOCA de la SODECI, qui font l'objet d'un traitement spécifique.

Les compteurs fabriqués sont initialement comptabilisés en stocks de produits finis et valorisés à leur coût de revient selon la méthode PUMP. Ils sont immobilisés par lots au fur et à mesure de leur installation chez les abonnés sur la base des sorties de stocks issus de l'inventaire permanent.

Les compteurs défectueux provenant du terrain donnent lieu à l'enregistrement d'écritures de cession d'immobilisations et de retour en stocks. Ces cessions sont imputées sur les lots les plus anciens de compteurs immobilisés.

Opérations liées aux contrats d'affermage de services publics : incidence sur la présentation des comptes annuels

SODECI détient un droit exclusif (non inscrit à l'actif) de production et de distribution de l'eau potable sur l'ensemble du territoire de l'Etat de Côte d'Ivoire conformément au contrat d'affermage d'une durée de quinze ans signé le 04 octobre 2007 pour le même périmètre d'intervention que le précédent contrat d'affermage. De même, SODECI a signé en mai 1999, un contrat d'affermage exclusif pour le service d'assainissement de la ville d'Abidjan non valorisé à l'actif.

Immobilisations: Par application du contrat d'affermage, les comptes de la SODECI n'intègrent pas dans les immobilisations les biens mis à disposition par l'Autorité Contractante pour assurer la production et la distribution de l'eau en Côte d'Ivoire. De même, les comptes de SODECI ne présentent pas les immobilisations utilisées et mises à disposition par l'Autorité Affermante pour le service d'assainissement de la ville d'Abidjan.

Dettes et créances rattachées : Conformément au contrat d'affermage du service de distribution publique urbaine d'eau potable, les frais de fonctionnement de l'Office National de l'Eau Potable (ONEP), les travaux neufs, les branchements sociaux, le renouvellement des immobilisations, le contrôle du service affermé et le contrôle de la qualité de l'eau sont financés par des dotations comprises dans le prix de l'eau (Fonds de Développement de l'Eau) facturé aux usagers.

La SODECI gère dans ses comptes ce fonds qui couvre également l'écart de rémunération du fermier lié à la révision contractuelle. Ce fonds affiche un solde comptable déficitaire de 112 840 millions de FCFA au 31 décembre 2019. De même, la surtaxe Fonds National de l'Eau (FNE), deuxième volet des taxes spéciales sur l'eau (Loi de Finances 1994), destinée au paiement des emprunts contractés par l'Etat, au financement de l'étude et la réalisation des travaux d'hydraulique villageoise et urbaine, est comptabilisée dans des comptes de passif dès l'émission de la facturation Eau. Elle est apurée pour la part encaissée qui est reclassée dans des comptes séparés de manière à faire apparaître d'une part les surtaxes facturées non encaissées et d'autre part les surtaxes encaissées à reverser, diminuer des reversements. Le solde des surtaxes encaissées à reverser s'élève à 22 067 millions de FCFA au 31 décembre 2019.

Conformément au contrat d'affermage du service d'assainissement, la contribution développement assainissement (CDA) est exclusivement affectée au financement de la réalisation des programmes de travaux neufs et de renouvellement, de branchements sociaux, au remboursement de la dette et au contrôle. Au 31 décembre 2019, le solde de la CDA s'établit à 812 millions de FCFA. Compte tenu des ressources disponibles sur la contribution au titre du remboursement du prêt AFD pour un montant de 1 627 millions de FCFA, les ressources nettes de la contribution assainissement s'établissent à 2 439 millions de FCFA à fin 2019.

C. AUTRES INFORMATIONS

Informations relatives au Compte de résultat Chiffre d'affaires eau

Par courrier daté du 14 août 2008, le Ministère des Infrastructures Economiques a confirmé la nouvelle rémunération de la SODECI fixée à 250 FCFA/m3, hors taxes, avec date d'effet au 21 février 2008. Par ailleurs, le contrat d'affermage du service de distribution publique urbaine de l'eau potable prévoit la révision du tarif de vente de l'eau en fonction de la variation du prix de certains intrants, notamment les produits de traitement et l'électricité. Conformément à ce courrier et en application de cette disposition contractuelle (article 48 du contrat d'affermage du service de distribution publique urbaine d'eau potable en Côte d'Ivoire), le montant de la révision contractuelle évalué à 15 228 millions de FCFA au titre de l'exercice 2019 a été prélevé sur le Fonds de Développement de l'Eau. Ce montant est compris dans le chiffre d'affaires eau.

Rémunération des membres du Conseil d'administration

Les indemnités de fonction versées aux membres du conseil d'administration en 2019 au titre de l'exercice 2018 sont de 29 millions de FCFA.

Résultat Hors Activités Ordinaires

Le résultat hors activités ordinaires (HAO) au 31 décembre 2019 s'établit à 472 millions de FCFA (perte) et correspond à l'écart négatif entre :

- la perte sur les cessions d'immobilisations de 228 millions de FCFA,
- les produits divers HAO de 663 millions de FCFA (dont 216 millions de FCFA de crédit d'impôt pour création d'emplois et stages ainsi qu'une reprise de provision de 417 millions de FCFA. Cette reprise fait suite à la comptabilisation sur l'exercice d'une perte HAO du même montant, correspondant à l'écart sur le solde de la compensation entre les dettes et créances avec l'Etat de Côte d'Ivoire pour la période 2009-2011. Cet écart avait été provisionné en 2013,
- la dotation aux amortissements dérogatoires de 481 millions de FCFA pratiqués sur le matériel pris en crédit-bail, conformément aux dispositions de l'annexe fiscale 2017.

Engagements financiers (hors bilan en millions de FCFA)

Les avals, cautions et garanties sont essentiellement des cautions données et reçues dans le cadre des marchés de travaux, de cautions fiscales (douanières) et contractuelles (affermage eau potable et assainissement), ainsi que lignes de crédits dont dispose la SODECI auprès des banques locales.

Engagements Reçus	Engagements Donnés		
21 683	10 473		

Composition du capital et filiales

Composition du capital :

ERANOVE	46,07%	SIDIP	4,81%	
Etat de Côte d'Ivoire	3,25%	Divers privés	39,15%	
FCP SODECI	6,72%			

Filiales:

la SODECI détient 85% du capital de LOGIVOIRE (Société à responsabilité limitée de promotion immobilière) destinée à la réalisation de logements pour les agents. Elle détient également 33% (211,2 millions de FCFA) du capital du GIE dénommé Groupement des Services Eau et Electricité (GS2E) créé en juillet 2006 avec la CIE et 17% (8,5 millions de FCFA) du capital de SGA2E (Société de Gestion pour les Agents de l'Eau et de l'Electricité), une structure créée par la SODECI et CIE courant 2011 pour la gestion des Fonds Communs de Placement de leurs salariés respectifs.

Situation fiscale latente : Analyse de l'impôt différé (ID)

Elle résulte des décalages temporaires d'imposition (Congés payés personnel, autres provisions non déductibles). Conformément aux prescriptions du SYSCOHADA, les ID ne sont pas comptabilisés, seul l'impôt exigible au cours de l'exercice est comptabilisé.

Environnement économique et social

En 2019, avec un PIB en croissance de 7,2%, la Côte d'Ivoire se maintient parmi les pays les plus dynamiques du continent. Parmi les faits importants sur le plan économique et social de l'année, on peut retenir :

Sur le plan économique :

- le gain de douze places dans le dernier rapport Doing Business de la Banque Mondiale (122ème à la 110ème place),
- la table ronde des bailleurs de fonds qui a permis d'enregistrer des intentions d'investissements à hauteur de 738 milliards de FCFA pour la mise en œuvre du schéma directeur de l'assainissement.

Sur le plan social:

- le démarrage de l'enrôlement pour la Couverture Maladie Universelle (CMU) en octobre 2019,
- le lancement du Programme Social du Gouvernement qui va se poursuivre sur l'année 2020 à travers le projet hydraulique villageoise, par la réhabilitation et le remplacement des pompes sur toute l'étendue du territoire.

Ce contexte a été favorable à la croissance de l'activité de la SODECI.

Evénements post-clôture

Déficit d'exploitation

Les négociations avec l'Etat de Côte d'Ivoire ont abouti à la signature, le 10 février 2020, d'une convention de titrisation. Cette convention porte sur un montant de 36, 771 milliards de FCFA correspondant au solde de la dette liée aux écarts de tarifs à fin mars 2017.

Les titres reçus ont été immédiatement cédés et les ressources générées par cette opération ont été encaissées en avril 2020.

Impact du COVID-19

À la suite de l'apparition du 1er cas de COVID-19 en Côte d'Ivoire à la mi-mars 2020, des mesures ont été prises par l'Etat de Côte d'Ivoire dans le but de contenir la pandémie et de soutenir les populations. Parmi celles-ci, les dispositions ci-après ont un impact direct sur les activités de la SODECI:

- la fermeture des établissements scolaires, des lieux de divertissements et des restaurants,
- l'instauration d'un couvre-feu de 21h à 5h du matin,
- le confinement progressif des populations,
- le report de 3 mois du paiement des factures des clients privés/ménages dont les dates limites de paiement étaient initialement fixées à avril et mai 2020,
- la prise en charge par l'Etat des factures d'eau devant être payées en avril et en mai 2020 pour les clients ayant consommé uniquement dans la tranche sociale.

Les mesures de prises en charge par l'Etat des consommations des clients privés ménages ayant consommé uniquement au tarif social (828 millions de FCFA) et de report des dates de limites de paiement des factures des ménages vont créer un déficit prévisionnel des encaissements sur le deuxième trimestre estimé à 11 milliards de FCFA.

Le prolongement de la crise pourrait impacter les délais et le taux de recouvrement des clients professionnels et industriels fragilisé par la crise. Des simulations sont en cours avec les autorités de Tutelle pour évaluer les mesures palliatives qui seront nécessaires pour atténuer les impacts de la crise sur l'équilibre financier et la trésorerie du secteur.





SODECI

AVENUE CHRISTIANI, TREICHVILLE, ABIDJAN 01 BP 1843 ABIDJAN 01 (LA « SOCIÉTÉ »)

COMPTES IFRS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

TABLE DES MATIÈRES

Α	COMPTE DE RESULTAT	34
В	ETAT DE RESULTAT GLOBAL	35
С	BILAN	36
D	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	38
E	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	39
F	NOTES AUX ETATS FINANCIERS	40
1.	DECLARATION DE CONFORMITE ET PREMIERE APPLICATION DES NORMES IFRS	40
2.	PRESENTATION DE L'ACTIVITE ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	44
3.	METHODES COMPTABLES	45
3.1.	ACTIFS NON COURANTS	45
3.1.1.	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	45
3.1.2.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	45
3.1.3.	IMMEUBLES DE PLACEMENT	45
3.1.4.	CONTRATS DE LOCATION	46
3.1.5.	CONTRATS DE CONCESSION ET D'AFFERMAGE	46
3.1.6.	DEPRECIATION DES ACTIFS	48
3.2.	ACTIFS COURANTS	48
3.2.1.	STOCKS	48
3.2.2.	CREANCES CLIENTS	49
3.3.	AUTRES ACTIFS FINANCIERS	49
3.4.	PASSIFS FINANCIERS	49
3.5.	AVANTAGES AU PERSONNEL	49
3.6.	PROVISIONS	49
3.7.	IMPOT SUR LES BENEFICES	50
3.8.	PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	
3.9.	ESTIMATION DE L'EAU EN COMPTEUR	50
3.10.	RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	50
3.11.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS	
3.12.	PRINCIPAUX RETRAITEMENTS OPERES PAR RAPPORT AUX COMPTES LOCAUX	
4.	TRAITEMENT DES COMPTES DU SECTEUR	
5.	ESTIMATIONS DE LA DIRECTION	
6.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
7.	ACTIFS AU TITRE DES DROITS D'UTILISATION (IFRS16)	
8.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
9.	IMMEUBLES DE PLACEMENT	
10.	AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	
11.	STOCKS	
12.	CREANCES CLIENTS	
13.	AUTRES DEBITEURS	
14.	AUTRES ACTIFS COURANTS	58

15.	CAPITAL	59
16.	DETTESFINANCIERES	59
16.1.	ANALYSE PAR FLUX	59
16.2.	ANALYSE PAR NATURE (COURANT ET NON COURANT)	59
17.	DETTESFOURNISSEURSETCOMPTESRATTACHES	60
18.	AVANTAGES AU PERSONNEL	60
18.1.	AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI	61
18.2.	AUTRES AVANTAGES A LONG TERME	
18.3.	HYPOTHESES ACTUARIELLES	62
19.	PROVISIONS	62
20.	IMPOTS DIFFERES	63
21.	AUTRES CREDITEURS	63
22.	AUTRES PASSIFS D'EXPLOITATION COURANTS	63
23.	PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	64
24.	ACHATS CONSOMMES.	64
25.	CHARGES EXTERNES	64
26.	CHARGES DE PERSONNEL	
27.	IMPOTS ETTAXES	66
28.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	66
29.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	66
30.	COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER	66
31.	IMPOTS SUR LES BENEFICES	67
32.	INSTRUMENTS FINANCIERS	68
33.	ENGAGEMENTS HORS BILAN	70
34.	PARTIES LIEES	70
34.1.	REMUNERATION DES DIRIGEANTS	70
34.2.	AUTRES PARTIES LIEES	71
35	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	72

A - COMPTE DE RESULTAT

(en millions de Franc CFA)	Note	Exercice clos au 31 Décembre 2019	Exercice clos au 31 Décembre 2018
Production vendue de services		34 163	41 282
Ventes de marchandises		62 315	57 151
Produits des activités ordinaires	21	96 478	98 433
Achats consommés	22	(39 098)	(36 920)
Charges externes	23	(22 742)	(26 256)
Charges de personnel	24	(18 731)	(18 603)
Impôts et taxes	25	(1 810)	(1 694)
Dépréciations aux amortissements nettes		(6 447)	(6 503)
Dotations aux provisions nettes (hors créances commerciales)		392	(65)
Provisions nettes sur créances commerciales		(3 776)	(4 076)
Autres produits d'exploitation	26	78	127
Autres charges d'exploitation	26	(686)	(782)
Résultat opérationnel courant		3 659	3 660
Autres produits et charges opérationnels	27	(228)	(283)
Résultat opérationnel		3 431	3 377
Coût de l'endettement financier	28	(639)	(580)
Revenu des équivalents de trésorerie		1 502	1 365
Autres charges et produits financiers	28	(59)	(37)
Résultat avant impôt		4 236	4 126
		(4.055)	(4.000)
Impôt sur les bénéfices	29	(1 055)	(1 209)
Résultat net de l'exercice		3 180	2 918
Résultat net de l'exercice en MFCFA		3 180	2 918
Nombre d'action en circulation		9 000 000	9 000 000
Résultat par action en FCFA		353	324
Résultat par action dilué en FCFA		353	324

B - ETAT DE RESULTAT GLOBAL

L'état du résultat global présente le résultat de l'exercice ainsi que les produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres sur la ligne « autres éléments du résultat global » en application des IFRS :

(en millions de Franc CFA)	Exercice clos au 31 Décembre 2019	Exercice clos au 31 Décembre 2018
Résultat net de l'exercice	3 180	2 918
Ecarts actuariels sur avantages au personnel	(167)	41
Impôts différés sur écarts actuariels	42	(10)
Sous-total éléments non recyclables	(125)	31
Total des autres éléments du résultat global	(125)	31
Résultat global de l'exercice	3 055	2 948

Les écarts actuariels enregistrés en résultat global portent sur les engagements postérieurs à l'emploi (voir note 3.6 et 18.1)

C - BILAN

ACTIF

(en millions de Franc CFA)	Note	Exercice clos au 31 Décembre 2019	Exercice clos au 31 Décembre 2018	
Immobilisations incorporelles	6	318	385	560
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16)	7	3 993	1 691	1 695
Immobilisations corporelles	8	34 123	34 649	30 448
Immeubles de placement	9	4 781	5 046	5 312
Actifs financiers non courants	10	853	1 019	1 227
Impôts différés	20	1 400	1 463	1 490
Total des actifs non courants		45 468	44 253	40 732
Stocks	11	14 085	13 326	12 616
Créances clients	12	118 389	113 619	102 258
Autres débiteurs	13	50 987	26 474	23 343
Autres actifs courants	14	561	657	981
Trésorerie et équivalents de trésorerie		6 858	6 749	9 118
Total des actifs courants		190 880	160 826	148 315
Total actif		236 348	205 079	189 047

PASSIF

		Exercice clos au	Exercice clos au	Exercice ouvert
(en millions de Franc CFA)	Note	31 Décembre	31 Décembre	au 1 Janvier
		2019	2018	2018
Capital	15	4 500	4 500	4 500
Prime d'émission		256	256	256
Ecart de réévaluation		1 045	1 045	1 045
Réserves		11 429	11 345	11 209
Résultat de l'exercice		3 180	2 918	2 806
Total des capitaux propres		20 410	20 064	19 816
Emprunts et Dettes financières non courantes	16	3 219	563	12 315
Emprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) - non courant	16	1 209	2 283	1 607
Avantages au personnel	18	3 902	4 011	4 356
Provisions	19	2 037	2 161	1 852
Total des passifs non courants		10 368	9 018	20 131
Emprunts et Dettes financières courantes	16	54 446	51 028	53 968
Emprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) - courant	16	1 507	2 008	1 512
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17	85 394	65 063	50 953
Autres créditeurs	21	50 648	48 442	33 753
Dettes d'impôt exigible		948	1 294	840
Autres passifs courants	22	12 628	8 162	8 075
Total des passifs courants		205 570	175 997	149 100
Total passif et capitaux propres		236 348	205 079	189 047

D - TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capitaux propres				
(en millions de Franc CFA)	Capital	Primes liées au capital	Réserves et résultat	Part totale	Total
Situation au 1er Janvier 2018	4 500	256	15 060	19 816	19 816
Autres éléments de résultat			31	31	31
Résultat de l'exercice			2 918	2 918	2 918
Résultat global			2 948	2 948	2 948
Distribution de dividendes			(2 700)	(2 700)	(2 700)
Situation au 31 Décembre 2018	4 500	256	15 308	20 064	20 064
Autres éléments de résultat global			(125)	(125)	(125)
Résultat de l'exercice			3 180	3 180	3 180
Résultat global	-	-	3 055	3 055	3 055
Distribution de dividendes			(2 703)	(2 703)	(2 703)
Autres éléments			(7)	(7)	(7)
Situation au 31 décembre 2019	4 500	256	15 654	20 410	20 410

E - TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de Franc CFA)	Période close au 31 décembre 2019	Période close au 31 décembre 2018
Décultat not total	3 180	2 918
Résultat net total Elimination des incidences de :	3 160	2910
	6 115	6 606
. Amortissements et provisions . Résultats de cession	6 115 228	283
Impôt sur les bénéfices	1 055	1 209
Coût de l'endettement financier net		
	(864) 9 715	(785) 10 230
Capacité d'autofinancement		
 Variation des créances d'exploitation Variation des stocks 	(29 607)	(14 112)
	89 25.966	(1 488)
. Variation des dettes d'exploitation	25 866	15 827 226
Incidence de la variation de BFR	(3 652)	
Impôts payés	(874)	(720)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	5 189	9 737
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(8 486)	(9 925)
Variation des prêts et avances consentis	153	126
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	(17)	39
Diminution des actifs financiers	0	0
Incidence des variations de périmètre	(9.240)	(0.700)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(8 349)	(9 760)
Augmentations de capital	0	•
Comptes courants d'actionnaires	856	(12)
Dividendes versés	(2 703)	(2 700)
Emissions d'emprunts	3 726	5 913
Remboursements des dettes locatives (IFRS 16)	(2 692)	(2 104)
Remboursements d'emprunts	(1 331)	(1 215)
Intérêts versés sur dette locative	(325)	(289)
Intérêts financiers nets	1 186	1 072
Autres flux liés aux opérations de financement	4 572	(2 068)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	3 289	(1 404)
Incidence de la variation de change	0	0
Effet des changements de méthode	0	0
Variation nette de la trésorerie	128	(1 427)
Trésorerie d'ouverture	3 393	4 819
Variation de trésorerie	128	(1 427)
Trésorerie de clôture	3 521	3 393

F - NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

A des fins d'information de ses actionnaires, les comptes de SODECI ont été établis au 31 décembre 2019, en conformité avec les normes IFRS. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 12 juin 2020. Les états financiers couvrent une période de 12 mois et sont présentés en millions de franc CFA (sauf mention contraire) comparativement aux comptes établis au 31 décembre 2018.

1.Déclaration de conformité et première application des normes IFRS

A.Déclaration de conformité aux IFRS

En application de l'acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière adopté le 26 janvier 2017, il a été fait obligation aux Sociétés dont les titres sont cotés à une bourse de valeur, d'établir et de présenter leurs états financiers individuels selon les normes IFRS, et ce à compter du 01 janvier 2019. Il s'agit donc des premiers comptes individuels IFRS publiés par la SODECI.

Les comptes individuels au titre de l'exercice 2019 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS telles qu'adoptées par l'IASB, en comparatif avec l'exercice 2018 ainsi qu'un état de la situation financière à la date de transition au 01 janvier 2018, établis selon le même référentiel.

B.Première application des IFRS (IFRS 1)

La norme IFRS 1 qui traite de la première application des normes IFRS précise que toute entité qui adopte les normes internationales pour la première fois doit appliquer les mêmes méthodes comptables dans son état de la situation financière d'ouverture et pour toutes les périodes présentées dans ses premiers états financiers établis selon les normes IFRS. Ces méthodes comptables doivent être conformes à toutes les normes en vigueur à la fin de la première période pour laquelle elle présente l'information financière selon les normes internationales.

A cet effet, SODECI entité établissant des comptes IFRS pour la 1ère fois doit appliquer les dispositions des normes et interprétations IFRS en vigueur au 31 décembre 2019 de manière rétrospective comme si ces normes avaient toujours été appliquées, sauf exemptions prévues la norme IFRS 1 « Première application des normes IFRS ».

Dans le cas d'espèce, l'état de la situation financière d'ouverture de SODECI est réputé être celui qui est établi à la date de transition aux normes IFRS en l'occurrence le 01 janvier 2018 tandis que la date de première application est le 01 janvier 2019. Les ajustements qui résultent du passage du référentiel comptable antérieur aux IFRS sont comptabilisés dans les capitaux propres d'ouverture, à la date de transition IFRS, soit au 01 janvier 2018.

a.Rapprochement entre SYSCOHADA et IFRS

En application d'IFRS 1, les premiers états financiers IFRS doivent présenter des rapprochements avec les états financiers présentés selon le référentiel comptable antérieur. Les annexes IFRS jointe présentent :

- Un rapprochement de l'état de la situation financière à la date de transition aux IFRS (01/01/2018) et au titre de la période des derniers états financiers publiés (31/12/2018)
- Un rapprochement du résultat présenté au titre de la période des derniers états financiers publiés (31/12/2018)
- Un rapprochement du tableau des flux de trésorerie présenté au titre de la période des derniers états financiers publiés (31/12/2018)

Immeubles de placement (IAS 40) Comptes au 31/12/2019 retraité en IFRS

Rapprochement de l'état de la situation financière à la date de transition aux IFRS (01/01/2018) et au titre de la période des derniers états financiers publiés (31/12/2018)

Constation des impôts différés (IAS 12) Perte attendue sur créances (IFRS 9)

Contrats de

Annulation des

provisions réglementées (IAS 37)

Retraitement stock de compteurs (IFRIC 12)

(en millions de Franc CFA)

age du bilan publié au 31/12/2019 en Sy IFRS au 31/12/2019 Compte publié en syscohada au 31/12/2019 au format IFRS

	318	0										318
Immobilisations incorporelles Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16)	310	0						3 :	993			3 993
Immobilisations corporelles	36 047	0	18	63				-3	788			34 123
Immeubles de placement										4 781		4 781
Actifs financiers non courants Impôts différés	1 562	-709 0		0 1	20	2	417	54	3 -	1 195		853 1 400
Total des actifs non courants	37 928		18		20					3 586	0	45 468
Stocks	15 949		-18	63								14 085
Créances clients	127 643						-2	18				118 389
Autres débiteurs Autres actifs courants	50 513	474 561										50 987 561
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 460											6 858
Total des actifs courants	200 564	-7 603	-18	63	0	0	0 -2	18	0	0	0	190 880
Total actif	238 492	-8 312		0 1	20	0 2	417 -1	.63	208	3 586	0	236 348
Capital	4 500 256											4 500 256
Prime d'émission Ecart de réévaluation	1 045											1 045
Réserves	4 771			6	96 -:	125 2	441 -1	30	-9	3 785		11 429
Résultat de l'exercice	2 952					125		34	-1	-199		3 180
Provisons réglementées	936				36							
Total des capitaux propres	14 461	0		0 1	20	0 2	417 -1	.63	-10	3 586	0	20 410
Formula at Datter Consultan	24.520	20.224							067			2 240
Emprunts et Dettes financières non courantes Emprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) - non courant	34 520 0								067 209			3 219 1 209
Avantages au personnel	0	3 902						1.				3 902
Provisions	5 939											2 037
Total das passifs non sourants	40 459	-30 234		0	0	0	0	0	142	0	0	10.269
Total des passifs non courants					-					J	U	10 368
Emprunts et Dettes financières courantes	53 039								431			54 446
Emprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) - courant	0	0						1	507			1 507
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 466											85 394 50 648
Autres créditeurs Dettes d'impôt exigible	20 822	29 825 948										948
Autres passifs courants	24 244											12 628
		21 922						0		0		
Total des passifs courants Total passif et capitaux propres	183 572 238 492			0 1	20	0 2	0 417 -1		76 208	3 586	0	205 570 236 348
(en millions de Franc CFA)												
	Compte publié en		Retraitement	Annulation des		C	D	C	torres de la cala			
Passage du bilan publié au 31/12/2018 en Syscohada au bilan IFRS au 31/12/2018	Compte publié en syscohada au 31/12/2018 au format IFRS	Reclassements IAS 1	stock de	Annulation des provisions réglementées (IAS 37)	Ecarts actuariel (IAS 19)	Constation des impôts différés (IAS 12)	Perte attendue sur créances (IFRS 9)	Contrat de location (IFRS 16)	Immeubles de placement (IAS 40)	Autre signifi	fleatife.	Comptes au 31/12/2018 retraité en IFRS
IFRS au 31/12/2018	syscohada au 31/12/2018 au format IFRS	Reclassements IAS 1	stock de compteurs	provisions réglementées (IAS		impôts différés	sur créances	location	placement		fleatife.	31/12/2018 retraité en IFRS
IFRS au 31/12/2018 Immobilisations incorporelles	syscohada au 31/12/2018 au format IFRS	Reclassements IAS 1	stock de compteurs	provisions réglementées (IAS		impôts différés	sur créances	location (IFRS 16)	placement		fleatife.	31/12/2018 retraité en IFRS 385
IFRS au 31/12/2018 Immobilisations incorporelles Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16)	syscohada au 31/12/2018 au format IFRS	Reclassements IAS 1	stock de compteurs	provisions réglementées (IAS		impôts différés	sur créances	location	placement		fleatife.	31/12/2018 retraité en IFRS
IFRS au 31/12/2018 Immobilisations incorporelles	syscohada au 31/12/2018 au format IFRS 252 0	Reclassements IAS 1	stock de compteurs (IFRIC 12)	provisions réglementées (IAS		impôts différés	sur créances	location (IFRS 16)	placement	signifi	fleatife.	31/12/2018 retraité en IFRS 385 1 691
IFRS au 31/12/2018 Immobilisations incorporelles Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16) Immobilisations corporelles Immeubles de placement Actifs financiers non courants	syscohada au 31/12/2018 au format IFRS 252 0	133 0 -133 -697	stock de compteurs (IFRIC 12)	provisions réglementées (IAS 37)		impôts différés (IAS 12)	sur créances (IFRS 9)	location (IFRS 16)	placement (IAS 40)	signifi	fleatife.	31/12/2018 retraité en IFRS 385 1 691 34 649 5 046 1 019
IFRS au 31/12/2018 Immobilisations incorporelles Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16) Immobilisations corporelles Immeubles de placement Actifs financiers non courants Impôts diffrées	syscohada au 31/12/2018 au format IFRS 252 0 33 761 1 716 0	133 0 -133 -697 0	stock de compteurs (IFRIC 12) 2 712	provisions réglementées (IAS 37)	(IAS 19)	impôts différés (IAS 12)	sur créances (IFRS 9)	1 691 -1 691	placement (IAS 40) 5 044	signifi 6	ficatifs r	31/12/2018 retraité en IFRS 385 1 691 34 649 5 046 1 019 1 463
IFRS au 31/12/2018 Immobilisations incorporelles Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16) Immobilisations corporelles Immeubles de placement Actifs financiers non courants	syscohada au 31/12/2018 au format IFRS 252 0 33 761 1 716	133 0 -133 -697	stock de compteurs (IFRIC 12)	provisions réglementées (IAS 37)		impôts différés (IAS 12)	sur créances (IFRS 9)	location (IFRS 16)	placement (IAS 40)	signifi 6	fleatife.	31/12/2018 retraité en IFRS 385 1 691 34 649 5 046 1 019
IFRS au 31/12/2018 Immobilisations incorporelles Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16) Immobilisations corporelles Immeubles de placement Actifs financiers non courants Impôts diffrées	syscohada au 31/12/2018 au format IFRS 252 0 33 761 1 716 0	133 0 -133 -697 0	stock de compteurs (IFRIC 12) 2 712	provisions réglementées (IAS 37)	(IAS 19)	impôts différés (IAS 12)	sur créances (IFRS 9)	1 691 -1 691	placement (IAS 40) 5 044	signifi 6	ficatifs r	31/12/2018 retraité en IFRS 385 1 691 34 649 5 046 1 019 1 463
IFRS au 31/12/2018 Immobilisations incorporelles Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16) Immobilisations corporelles Immeubles de placement Actifs financiers non courants Impôts différés Total des actifs non courants Stocks Créances clients	syscohada au 31/12/2018 au format IFRS 252 0 33 761 1 716 0 35 729 16 038 126 280	133 0 -133 -697 0 -697	stock de compteurs (IFRIC 12) 2 712 0 2 712	provisions réglementées (IAS 37)	(IAS 19)	impôts différés (IAS 12)	sur créances (IFRS 9)	1 691 -1 691	placement (IAS 40) 5 044	signifi 6	ficatifs r	31/12/2018 retraité en IFRS 385 1 691 34 649 5 046 1 019 1 463 44 254 13 326 113 619
IFRS au 31/12/2018 Immobilisations incorporelles Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16) Immobilisations corporelles Immeubles de placement Actifs financiers non courants Impôts diffrés Total des actifs non courants Stocks Créances clients Autres débiteurs	syscohada au 31/12/2018 au format IFRS 252 0 33 761 1 716 0 35 729 16 038 126 280 26 391	133 0 -133 -697 0 -697	stock de compteurs (IFRIC 12) 2 712 0 2 712	provisions réglementées (IAS 37)	(IAS 19)	impôts différés (IAS 12)	sur créances (IFRS 9)	1 691 -1 691	placement (IAS 40) 5 044	signifi 6	ficatifs r	31/12/2018 retraité en IFRS 385 1 691 34 649 5 046 1 019 1 463 44 254 13 326 113 619 26 474
IFRS au 31/12/2018 Immobilisations incorporelles Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16) Immobilisations corporelles Immeubles de placement Actifs financiers non courants Impôts différés Total des actifs non courants Stocks Créances clients Autres débiteurs Autres débiteurs	syscohada au 31/12/2018 au format IFRS 252 0 33 761 1716 0 35 729 16 038 126 280 26 391 0	133 0 -133 -697 0 -42488 83 657	stock de compteurs (IFRIC 12) 2 712 0 2 712	provisions réglementées (IAS 37)	(IAS 19)	impôts différés (IAS 12)	sur créances (IFRS 9)	1 691 -1 691	placement (IAS 40) 5 044	signifi 6	ficatifs r	31/12/2018 retraité en IFRS 385 1 691 34 649 5 046 1 019 1 463 44 254 13 326 113 619 2 6 474 657
IFRS au 31/12/2018 Immobilisations incorporelles Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16) Immobilisations corporelles Immeubles de placement Actifs financiers non courants Impôts diffrés Total des actifs non courants Stocks Créances clients Autres débiteurs	syscohada au 31/12/2018 au format IFRS 252 0 33 761 1 716 0 35 729 16 038 126 280 26 391	133 0 -133 -697 0 -697	stock de compteurs (IFRIC 12) 2 712 0 2 712	provisions réglementées (IAS 37)	(IAS 19)	impôts différés (IAS 12)	sur créances (IFRS 9)	1 691 -1 691	placement (IAS 40) 5 044	signifi 6	ficatifs r	31/12/2018 retraité en IFRS 385 1 691 34 649 5 046 1 019 1 463 44 254 13 326 113 619 26 474
IFRS au 31/12/2018 Immobilisations incorporelles Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16) Immobilisations corporelles Immeubles de placement Actifs financiers non courants Impôts différés Total des actifs non courants Stocks Créances clients Autres débiteurs Autres débiteurs	syscohada au 31/12/2018 au format IFRS 252 0 33 761 1716 0 35 729 16 038 126 280 26 391 0	133 0 -133 -697 0 -42488 83 657	stock de compteurs (IFRIC 12) 2 712 0 2 712	provisions réglementées (IAS 37)	(IAS 19)	impôts différés (IAS 12) 2 582 2 582	sur oréances (IFRS 9) 43 43	1 691 -1 691	placement (IAS 40) 5 04 -1 26 3 78	signifi 6	ficatifs r	31/12/2018 retraité en IFRS 385 1 691 34 649 5 046 1 019 1 463 44 254 13 326 113 619 2 6 474 657
IFRS au 31/12/2018 Immobilisations incorporelles Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16) Immobilisations corporelles Immobilisations incorporelles Immobilisati	sycohada au 31/12/2018 au format IFRS 252 0 33 761 1 776 0 35 729 16 038 126 280 26 391 0 6 890	133 0 -133 -697 0 -697 -12488 83 657 -142	stock de compteurs (IFRIC 12) 2 712 0 2 712 -2 712	provisions réglementées (IAS 37) 99 99	(IAS 19) 0	impôts différés (IAS 12) 2 582 2 582	sur créances (IFRS 9) 43 43 -173	location (IFRS 16) 1 691 -1 691	placement (IAS 40) 5 04i -1 26 3 78i	signifi 6 2 5	0	31/12/2018 retraité en IFRS 385 1 691 34 649 5 046 1 019 1 463 44 254 113 326 113 619 26 474 657 6 749
IFRS au 31/12/2018 Immobilisations incorporelles Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16) Immobilisations corporelles Immobilisations corporelles Immeubles de placement Actifs financiers non courants Impots différés Total des actifs non courants Stocks Créances clients Autres débiteurs Autres débiteurs Autres débiteurs Trésorerie et équivalents de trésorerie Total des actifs courants	sycohada au 31/12/2018 au format IFRS 252 0 33 761 1 716 0 35 729 16 038 126 280 26 391 0 6 890	133 0 -133 -697 0 -697 -12488 83 657 -142	stock de compteurs (IFRIC 12) 2 712 0 2 712 -2 712	provisions réglementées (IAS 37) 99 99	(IAS 19)	impôts différés (IAS 12) 2 582 2 582	sur oréances (IFRS 9) 43 43	1 691 -1 691	placement (IAS 40) 5 04 -1 26 3 78	signifi 6 2 5	ficatifs r	31/12/2018 retraité en IFRS 385 1 691 34 649 5 046 1 019 1 463 44 254 13 326 113 619 26 474 657 6 749
IFRS au 31/12/2018 Immobilisations incorporelles Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16) Immobilisations corporelles Immobilisations corporelles Immeubles de placement Actifs financiers non courants Impots différés Total des actifs non courants Stocks Créances clients Autres débiteurs Autres débiteurs Autres débiteurs Trésorerie et équivalents de trésorerie Total des actifs courants	sycohada au 31/12/2018 au format IFRS 252 0 33 761 1 776 0 35 729 16 038 126 280 26 391 0 6 890	133 0 -133 -697 0 -697 -12488 83 657 -142	stock de compteurs (IFRIC 12) 2 712 0 2 712 -2 712	provisions réglementées (IAS 37) 99 99	(IAS 19) 0	impôts différés (IAS 12) 2 582 2 582	sur créances (IFRS 9) 43 43 -173	location (IFRS 16) 1 691 -1 691	placement (IAS 40) 5 04i -1 26 3 78i	signifi 6 2 5	0	31/12/2018 retraité en IFRS 385 1 691 34 649 5 046 1 019 1 463 44 254 113 326 113 619 26 474 657 6 749
IFRS au 31/12/2018 Immobilisations incorporelles Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16) Immobilisations corporelles Immobilisations corporelles Immeubles de placement Actifs financiers non courants Impost diffrés Total des actifs non courants Stocks Créances clients Autres débiteurs Autres débiteurs Trésorreire et équivalents de trésorerie Total des actifs courants Total des actifs courants Total des actifs courants Total des actifs courants	syscohada au 31/12/2018 au format IFRS 252 0 33 761 1 776 0 35 729 1 6038 126 280 26 391 0 6890 175 600 211 329	133 0 -133 -697 0 -697 -12488 83 657 -142	stock de compteurs (IFRIC 12) 2 712 0 2 712 -2 712	provisions réglementées (IAS 37) 99 99	(IAS 19) 0	impôts différés (IAS 12) 2 582 2 582	sur créances (IFRS 9) 43 43 -173	location (IFRS 16) 1 691 -1 691	placement (IAS 40) 5 04i -1 26 3 78i	signifi 6 2 5	0	31/12/2018 retraité en IFRS 385 1 691 34 649 5 046 1 019 1 463 44 254 13 326 113 619 26 474 657 6 749 160 825 205 079
IFRS au 31/12/2018 Immobilisations incorporelles Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16) Immobilisations corporelles Immobilisations corporelles Immeubles de placement Actifs financiers non courants Impôts différés Total des actifs non courants Stocks Créances clients Autres débiteurs Autres actifs courants Trésorerie et équivalents de trésorerie Total des actifs courants Total des actifs courants Total des actifs courants Capital Prime d'émission Ecart de réévaluation	sycohada au 31/12/2018 au format IFRS 252 0 33 761 1 716 0 35 729 16 038 126 280 26 391 0 6 890 211 329 211 329	133 0 -133 -697 0 -697 -12488 83 657 -142	stock de compteurs (IFRIC 12) 2 712 0 2 712 -2 712	provisions réglementées (IAS 37) 99 99 99	(IAS 19) 0	impôts différés (IAS 12) 2 582 2 582	43 43 -173	location (IFRS 16) 1 691 -1 691	placement (IAS 40) 5 04 -1 26 3 78!	signifi 6 2 5	0	31/12/2018 retraité en IFRS 385 1691 34 649 5 046 1 019 1 463 44 254 657 6749 160 825 205 079 4 500 256 1 045
IFRS au 31/12/2018 Immobilisations incorporelles Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16) Immobilisations corporelles Immobilisations courants Stocks Créances clients Autres débiteurs Autres débiteurs Autres débiteurs Autres débiteurs Autres débiteurs Trés orerie et équivalents de trésorerie Total des actifs courants Total actif Capital Prime d'émission Ecart de réévaluation Réserves	syscohada au 31/12/2018 au 11/12/2018 au format IFRS 252 0 33 761 1 716 0 35 729 16 038 126 280 26 391 0 6 890 175 600 211 329 4 500 256 1 045 4 608	133 0 -133 -697 0 -697 -12488 83 657 -142	stock de compteurs (IFRIC 12) 2 712 0 2 712 -2 712	provisions réglementées (IAS 37) 99 99 99	(IAS 19) 0 0 31	impôts différés (IAS 12) 2 582 2 582 0 0	43 43 -173 -130	location (IFRS 16) 1 691 -1 691	placement (IAS 40) 5 04i -1 26 3 78i 3 78i	signifi 6 2 5	0	31/12/2018 retraité en IFRS 385 1691 34 649 5 046 1 019 1 463 44 254 657 6 749 160 825 205 079
IFRS au 31/12/2018 Immobilisations incorporelles Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16) Immobilisations corporelles Immobilisations corporelles Immobilisations corporelles Immobilisations corporelles Immobilisations corporelles Immobilisations corporelles Actifs financiers non courants Impost diffrées Total des actifs non courants Stocks Créances clients Autres débiteurs Autres débiteurs Autres actifs courants Trésorerie et équivalents de trésorerie Total des actifs courants Total des actifs courants Total des actifs courants Total des démission Ecart de réévaluation Rés erves Résultat de l'exercice	syscohada au 31/12/2018 au format IFRS 252 0 33 761 1 716 0 35 729 16 038 126 280 26 391 0 6 890 175 600 211 329 4 500 256 1 045 4 608 2 868	133 0 -133 -697 0 -697 -12488 83 657 -142	stock de compteurs (IFRIC 12) 2 712 0 2 712 -2 712	provisions réglementées (US 37) 99 99 99	(IAS 19) 0	impôts différés (IAS 12) 2 582 2 582	43 43 -173 -130	location (IFRS 16) 1 691 -1 691	placement (IAS 40) 5 04 -1 26 3 78!	signifi 6 2 5	0	31/12/2018 retraité en IFRS 385 1691 34 649 5 046 1 019 1 463 44 254 657 6749 160 825 205 079 4 500 256 1 045
IFRS au 31/12/2018 Immobilisations incorporelles Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16) Immobilisations corporelles Immobilisations corporelles Immobilisations corporelles Immobilisations corporelles Immobilisations corporelles Immobilisations corporelles Impôts différés Total des actifs non courants Stocks Créances clients Autres débiteurs Autres débiteurs Autres débiteurs Trésorerie et équivalents de trésorerie Total des actifs courants Total des actifs courants Total actif Capital Prime d'émission Ecart de réévaluation Réserves Résultat de l'exercice Provisons réglementées	syscohada au 31/12/2018 au 11/12/2018 au format IFRS 252 0 33 761 1 716 0 35 729 16 038 126 280 26 391 0 6 890 175 600 211 329 4 500 256 1 045 4 608 2 884 4 608	133 0 -133 -697 0 -697 -12 488 83 657 -142 -11 890	stock de compteurs (IFRIC 12) 2 712 0 2 712 -2 712 -2 712 0	provisions réglementées (IAS 37) 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99	(IAS 19) 0 0 31 -31	impôts différés (IAS 12) 2 582 2 582 2 582 2 582	43 43 -173 -130	location (IFRS 16) 1 691 -1 691 0	placement (IAS 40) 5 04i -1 26 3 78i 3 78i	signifi 6 2 5	O O	31/12/2018 retraité en IFRS 385 1691 34 649 5 046 1 019 1 463 44 254 13 326 113 619 26 474 657 6 749 160 825 4 500 256 1 045 11 345 2 918
IFRS au 31/12/2018 Immobilisations incorporelles Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16) Immobilisations corporelles Immobilisations corporelles Immobilisations corporelles Immobilisations corporelles Immobilisations corporelles Immobilisations corporelles Impôts différés Total des actifs non courants Stocks Créances clients Autres débiteurs Autres débiteurs Autres débiteurs Irrésorerie et équivalents de trésorerie Total des actifs courants Total des actifs courants Total des actifs courants Total des démission Ecart de réévaluation Réserves Résultat de l'exercice Provisons réglementées Total des capitaux propres	syscohada au 31/12/2018 au 11/12/2018 au format IFRS 252 0 33 761 1 716 0 35 729 16 038 126 280 26 391 0 6 890 175 600 211 329 4 500 256 1 045 4 608 2 864 456 1 3728	Reclassements IAS 1 133 0 -133 -697 0 -697 -12 488 83 657 -142 -11 890 -12 586	stock de compteurs (IFRIC 12) 2 712 0 2 712 -2 712	provisions réglementées (IAS 37) 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99	(IAS 19) 0 0 31	2 582 2 582 2 582 2 582	43 43 -173 -130	0 totation (IFRS 16)	placement (IAS 40) 5 04i -1 26 3 78i 3 78i	signifi 6 2 5	0	31/12/2018 385 1691 34 649 5 046 1 019 1 463 44 254 13 326 113 619 26 474 657 6749 160 825 205 079 4 500 256 1 045 1 1 345 2 918
Immobilisations incorporelles Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16) Immobilisations corporelles Immobilisations corporations Actifs financiers non courants Impost diffrés Total des actifs non courants Stocks Stocks Autres debiteurs Autres debiteurs Autres debiteurs Trésorreire et équivalents de trésorerie Total des actifs courants Total des actifs courants Total des actifs courants Total des defination Ecart de réévaluation Réserves Résultat de l'exercice Provisons réglementées Total des captaux propres Emprunts et Dettes financières non courantes	syscohada au 31/12/2018 au format IFRS 252 0 33 761 1 776 0 35 729 16 038 126 280 26 391 0 6 890 175 600 211 329 4 500 256 1 045 4 608 2 2864 4566 13 728	133 0 -133 0 -133 -697 0 -597 -12 488 83 657 -142 -11 890 -12 586 0 -12 586 0 -13 1076	stock de compteurs (IFRIC 12) 2 712 0 2 712 -2 712 -2 712 0	provisions réglementées (IAS 37) 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99	(IAS 19) 0 0 31 -31	impôts différés (IAS 12) 2 582 2 582 2 582 2 582	43 43 -173 -130	0 totation (IFRS 16) 1 691 -1 691 0 0 -2 283	placement (IAS 40) 5 04i -1 26 3 78i 3 78i	signifi 6 2 5	O O	31/12/2018 retraité en IFRS 385 1691 34 649 5 046 1019 1 463 44 254 13 326 113 619 26 474 657 6 749 160 825 205 079 4 500 256 1 045 2 918 2 0064
IFRS au 31/12/2018 Immobilisations incorporelles Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16) Immobilisations corporelles Immobilisations corporelles Immobilisations corporelles Immobilisations corporelles Immobilisations corporelles Immobilisations corporelles Impôts différeis Total des actifs non courants Stocks Créances clients Autres débiteurs Autres débiteurs Autres actifs courants Trésorerie et équivalents de trésorerie Total des actifs courants Total des actifs courants Total des actifs courants Total des démission Ecart de réévaluation Réserves Résulat de l'exercice Provisons réglementées Total des capitaux propres Emprunts léé aux droits d'utilisation (IFRS 16) - non courant	sycohada au 31/12/2018 au format IFRS 252 0 33 761 1716 0 35 729 16 038 126 280 26 391 0 6 890 175 600 211 329 4 500 256 1 045 4 608 2 864 4 608 2 864 13 728	Reclassements IAS 1 133 0 -133 -697 0 -697 -12 488 83 -657 -142 -11 890 -12 586	stock de compteurs (IFRIC 12) 2 712 0 2 712 -2 712 -2 712 0	provisions réglementées (IAS 37) 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99	(IAS 19) 0 0 31 -31	impôts différés (IAS 12) 2 582 2 582 2 582 2 582	43 43 -173 -130	0 totation (IFRS 16)	placement (IAS 40) 5 04i -1 26 3 78i 3 78i	signifi 6 2 5	O O	31/12/2018 retraité en IFRS 385 1691 34 649 5 046 1 019 1 463 44 254 657 6 749 160 825 205 079 4 500 256 1 045 1 1 345 2 918 2 0 644
IFRS au 31/12/2018 Immobilisations incorporelles Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16) Immobilisations corporelles Immobilisations corporelles Immeubles de placement Actifs financiers non courants Impôts diffrés Total des actifs non courants Stocks Créances clients Autres débiteurs Autres actifs courants Trésorerie et équivalents de trésorerie Total des actifs courants Total des actifs courants Total actif Capital Prime d'émission Ecart de réévaluation Rés erves Résultat de l'exercice	syscohada au 31/12/2018 au format IFRS 252 0 33 761 1 776 0 35 729 16 038 126 280 26 391 0 6 890 175 600 211 329 4 500 256 1 045 4 608 2 2864 4566 13 728	133 0 -133 0 -133 -697 0 -597 -12 488 83 657 -142 -11 890 -12 586 0 -12 586 0 -13 1076	stock de compteurs (IFRIC 12) 2 712 0 2 712 -2 712 -2 712 0	provisions réglementées (IAS 37) 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99	(IAS 19) 0 0 31 -31	impôts différés (IAS 12) 2 582 2 582 2 582 2 582	43 43 -173 -130	0 totation (IFRS 16) 1 691 -1 691 0 0 -2 283	placement (IAS 40) 5 04i -1 26 3 78i 3 78i	signifi 6 2 5	O O	31/12/2018 retraité en IFRS 385 1691 34 649 5 046 1019 1 463 44 254 13 326 113 619 26 474 657 6 749 160 825 205 079 4 500 256 1 045 2 918 2 0064
Immobilisations incorporelles Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16) Immobilisations corporelles Immobilisations corporelles Immeubles de placement Actifs financiers non courants Impols diffrées Total des actifs non courants Stocks Créances clients Autres débiteurs Autres débiteurs Autres débiteurs Total des actifs courants Trésorreir et équivalents de trésorerie Total des actifs courants Total actif Capital Prime d'émission Ecart de réévaluation Réserves Résultat de l'exercice Provisons réglementées Total des capitaux propres Emprunts et Dettes financières non courantes Emprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) - non courant Avantages au personnel Provisions	syscohada au 31/12/2018 au 11/12/2018 au format IFRS 252 0 33 761 1716 0 33 761 16 038 126 280 26 391 0 6 890 175 600 211 329 4 500 256 1 045 4 608 2 864 4 656 13 728 33 922 0 0 0 0	133 0 -133 -697 0 -697 -12 488 83 657 -142 -11 890 -12 586 -12 586 -14 0 0 -31 076 0 4 011	stock de compteurs (IFRIC 12) 2 712 0 2 712 -2 712 -2 712 0	provisions réglementées (IAS 37) 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99	(IAS 19) 0 0 31 -31	2 582 2 582 2 582 2 582 2 582	43 43 -173 -130 -130	0 totation (IFRS 16) 1 691 -1 691 0 0 -2 283	placement (IAS 40) 5 04 -1 26 3 78 3 78 3 98 -19 3 78	signifi 6 2 5	O O	31/12/2018 retraité en IFRS 385 1691 34 649 5 046 1019 1463 44 254 13 326 113 619 26 474 657 6 749 205 079 4 500 256 1 045 2 918 2 0 964
Immobilisations incorporelles Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16) Immobilisations corporelles Impobis différés Total des actifs non courants Stocks Créances clients Autres débiteurs Autres débiteurs Autres débiteurs Trésorerie et équivalents de trésorerie Total des actifs courants Total des actifs courants Total des actifs courants Total des dévision Ecart de réévaluation Réserves Résultat de l'exercice Provisons réglementées Total des capitaux propres Emprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) - non courant Avantages au personnel Provisions Total des passifs non courants	syscohada au 31/12/2018 au 11/12/2018 au format IFRS 252 0 33 761 1 716 0 35 729 16 038 126 280 26 391 0 6 890 211 329 4 500 256 1045 4 408 2 864 4 456 13 728 33 922 0 0 0 6 171 40 094	Reclassements IAS 1 133 0 -133 -697 0 -697 -12 488 83 657 -142 -11 890 -12 586 0 0 4 011 -4 011 -3 10 76	stock de compteurs (IFRIC 12) 2 712 0 2 712 -2 712 -2 712 0	provisions réglementées (IAS 37) 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99	(IAS 19) 0 0 31 -31	2 582 2 582 2 582 2 582 2 582	43 43 -173 -130 -130	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	placement (IAS 40) 5 04 -1 26 3 78 3 78 3 98 -19 3 78	signifi 6 2 5 0 4 9 5	O O	31/12/2018 retraité en IFRS 385 1691 34 649 5 046 1 019 1 463 44 254 43 26 113 619 26 474 657 6 749 160 825 205 079 4 500 256 1 045 1 1 345 2 918 20 064 563 2 283 4 011 2 161
Immobilisations incorporelles Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16) Immobilisations corporelles Immobilisations corporents Indianciers non courants Impost diffrés Indianciers non courants Indianciers non courants Indianciers non courants Indianciers non courants Indianciers courants Indianciers courants Indianciers courants Indianciers non courants Indianciers courants Indianciers non courants Indianciers non courants Indianciers non courants Indianciers non courants Indianciers cou	syscohada au 31/12/2018 au format IFRS 252 0 33 761 1716 0 35 729 16 038 126 280 26 391 0 6 890 175 600 211 329 4 500 256 1 045 4 608 2 864 4 6456 13 728 33 922 0 0 6 171 40 094	Reclassements IAS 1 133 0 -133 -697 0 -697 -12 488 83 657 -142 -11 890 -12 586 0 -31 076 0 4 011 -4 011 -31 076	stock de compteurs (IFRIC 12) 2 712 0 2 712 -2 712 -2 712 0	provisions réglementées (IAS 37) 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99	(IAS 19) 0 0 31 -31	2 582 2 582 2 582 2 582 2 582	43 43 -173 -130 -130	0 (IFRS 16) 1 691 1 691 0 0 0 10 1 691 0 10 0 10 1 691 0 10 1 691 0 10 0 10 1 691 0 10 0 10 1 691 0 10 0 10 1 691 0 10	placement (IAS 40) 5 04 -1 26 3 78 3 78 3 98 -19 3 78	signifi 6 2 5 0 4 9 5	O O	31/12/2018 retraité en IFRS 385 1691 34 649 5046 1019 11463 44254 4507 26474 657 6749 160 825 205 079 4 500 256 1 045 1 1 345 2 1 346 2 2 4 346 2 2 4 346 3 3 2 2 8 3 4 0 1 1 2 1 6 1 6 1 6 1 6 1 6 1 6 1 6 1 6 1
Immobilisations incorporelles Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16) Immobilisations corporelles Impost différés Interestations courants Impost différés Interestations courants Interestations réglementées Interestations réglementées Imprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) - non courant Avantages au personnel Interestations courants Imprunts les aux droits d'utilisation (IFRS 16) - courant Interestations courants Imprunts les aux droits d'utilisation (IFRS 16) - courant Imprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) - courant Imprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) - courant Imprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) - courant Imprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) - courant Imprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) - courant Imprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) - courant Imprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) - courant Imprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) - courant Imprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) - courant Imprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) - courant Imprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) - courant Imprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) - courant Imprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) - courant Imprunts liés aux d'utilisation	syscohada au 31/12/2018 au 13/12/2018 au format IFRS 252 0 33 761 1 716 0 35 729 16 038 126 280 26 391 0 6 890 211 329 4 500 256 1 045 4 608 2 864 4 456 1 3728 33 922 0 0 6 171 40 094 4 90 094	Reclassements IAS 1 133 0 -133 -697 0 -697 -12 488 83 -657 -142 -11 890 -12 586 0 -31 076 0 4 011 -4 011 -4 011 -31 076	stock de compteurs (IFRIC 12) 2 712 0 2 712 -2 712 -2 712 0	provisions réglementées (IAS 37) 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99	(IAS 19) 0 0 31 -31	2 582 2 582 2 582 2 582 2 582	43 43 -173 -130 -130	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	placement (IAS 40) 5 04 -1 26 3 78 3 78 3 98 -19 3 78	signifi 6 2 5 0 4 9 5	O O	31/12/2018 retraité en IFRS 385 1691 34 649 5 046 1 019 1 463 44 254 657 6 749 26 474 657 6 749 205 079 4 500 256 1 045 2 11 345 2 918 20 064 563 2 283 4 011 2 161 9 018
Immobilisations incorporelles Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16) Immobilisations corporelles Immobilisations Actifs financiers non courants Stocks Stocks Stocks Créances clients Autres débiteurs Autres actifs courants Tesorerie et équivalents de trésorerie Total des actifs courants Total des actifs courants Total des actifs courants Total des révévaluation Réserves Résultat de l'exercice Provisons réglementées Total des capitaux propres Emprunts et Dettes financières non courantes Emprunts et Dettes financières non courante Provisions Total des passifs non courants Emprunts et Dettes financières courantes Emprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) - courant Dettes fournisseurs et compters rattachés	syscohada au 31/12/2018 au format IFRS 252 0 33 761 1716 0 35 729 16 038 126 280 26 391 0 6 890 175 600 211 329 4 500 256 1 045 4 608 2 864 4 6456 13 728 33 922 0 0 6 171 40 094	Reclassements IAS 1 133 0 -133 -697 0 -697 -12 488 83 657 -142 -11 890 -12 586 0 -31 076 0 4 011 -4 011 -31 076	stock de compteurs (IFRIC 12) 2 712 0 2 712 -2 712 -2 712 0	provisions réglementées (IAS 37) 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99	(IAS 19) 0 0 31 -31	2 582 2 582 2 582 2 582 2 582	43 43 -173 -130 -130	0 (IFRS 16) 1 691 1 691 0 0 0 10 1 691 0 10 0 10 1 691 0 10 1 691 0 10 0 10 1 691 0 10 0 10 1 691 0 10 0 10 1 691 0 10	placement (IAS 40) 5 04 -1 26 3 78 3 78 3 98 -19 3 78	signifi 6 2 5 0 4 9 5	O O	31/12/2018 retraité en IFRS 385 1691 34 649 5 046 1019 1 463 44 254 13 326 113 619 26 474 657 6 749 205 079 4 500 256 1 045 2 918 2 0064 563 2 283 4 011 2 161 9 018
Immobilisations incorporelles Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16) Immobilisations corporelles Immobilisations Actifs financiers non courants Impost differes Total des actifs non courants Stocks Stocks Créances clients Autres débiteurs Autres débiteurs Autres actifs courants Très orreire et équivalents de trésorerie Total des actifs courants Total des actifs courants Total des actifs courants Total des dévision Ecart de réévaluation Réserves Résultat de l'exercice Provisons réglementées Total des capitaux propres Emprunts et Dettes financières non courantes Emprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) - non courant Avantages au personnel Provisions Total des passifs non courants Emprunts et Dettes financières courantes Emprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) - courant Dettes fournisseurs et comptes rattachés Duttes créditeurs	syscohada au 31/12/2018 au 11/12/2018 au format IFRS 252 0 33 761 1 716 0 35 729 16 038 126 280 26 391 0 6 890 211 329 4 500 256 1 1045 4 608 2 864 4 656 1 3728 33 922 0 0 6 171 40 094 49 029 0 65 063 23 327	Reclassements IAS 1 133 0 -133 0 -133 -697 0 -697 -12 488 83 657 -142 -11 890 -12 586 0 0 -31 076 0 4 011 -4 011 -31 076 4 008 0 0 2 5 114 1 294	stock de compteurs (IFRIC 12) 2 712 0 2 712 -2 712 -2 712 0	provisions réglementées (IAS 37) 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99	(IAS 19) 0 0 31 -31	2 582 2 582 2 582 2 582 2 582	43 43 -173 -130 -130	0 (IFRS 16) 1 691 1 691 0 0 0 10 1 691 0 10 0 10 1 691 0 10 1 691 0 10 0 10 1 691 0 10 0 10 1 691 0 10 0 10 1 691 0 10	placement (IAS 40) 5 04 -1 26 3 78 3 78 3 98 -19 3 78	signifi 6 2 5 0 4 9 5	O O	31/12/2018 31/12/2018 385 1691 34 649 5 046 1 019 1 463 44 254 13 326 113 619 26 474 657 6 749 160 825 205 079 4 500 256 1 045 11 345 2 918 2 0064 5 63 2 283 4 011 2 161 9 018 5 1028 2 0088 6 5 663 4 8 442 1 294
Immobilisations incorporelles Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16) Immobilisations corporelles Immobilisations corporelles Immeubles de placement Actifs financiers non courants Impols diffrées Total des actifs non courants Stocks Créances clients Autres débiteurs Autres débiteurs Autres débiteurs Total des actifs courants Trésorreir et équivalents de trésorerie Total des actifs courants Total actif Capital Prime d'émission Ecart de réévaluation Réserves Résultat de l'exercice Provisons réglementées Total des capitaux propres Emprunts et Dettes financières non courantes Emprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) - non courant Avantages au personnel Provisions	syscohada au 31/12/2018 au 11/12/2018 au format IFRS 252 0 33 761 1716 0 35 729 16 038 126 280 26 391 0 6890 211 329 4 500 256 1 045 4 608 2 2864 4 506 13 728 33 922 0 0 6 171 40 094	Reclassements IAS 1 133 0 -133 -697 0 -697 -12 488 83 -657 -142 -11 890 -12 586 0 -31 076 0 4 011 -4 011 -4 011 -31 076 4 008 0 0 2 5114	stock de compteurs (IFRIC 12) 2 712 0 2 712 -2 712 -2 712 0	provisions réglementées (IAS 37) 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99	(IAS 19) 0 0 31 -31	2 582 2 582 2 582 2 582 2 582	43 43 -173 -130 -130	0 (IFRS 16) 1 691 1 691 0 0 0 10 1 691 0 10 0 10 1 691 0 10 1 691 0 10 0 10 1 691 0 10 0 10 1 691 0 10 0 10 1 691 0 10	placement (IAS 40) 5 04 -1 26 3 78 3 78 3 98 -19 3 78	signifi 6 2 5 0 4 9 5	O O	31/12/2018 retraité en IFRS 385 1691 34 649 5 046 1019 14 633 44 254 657 6749 160 825 205 079 4 500 256 1045 11345 2918 20 647 4 548 563 4 4 264 13 569 4 500 256 1045 11345 2918 20 647 563 48 48 42
Immobilisations incorporelles Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16) immobilisations corporelles Immobilisations corporelles Immeubles de placement Actifs financiers non courants Impost diffrées Total des actifs non courants Stocks Stocks Créances clients Autres débiteurs Autres débiteurs Trésorreir et équivalents de trésorerie Total des actifs courants Trésorerie et équivalents de trésorerie Total des actifs courants Total actif Capital Prime d'émission Ecart de révaluation Réserves Résultat de l'exercice Provisons réglementées Total des capitaux propres Emprunts et Dettes financières non courantes Emprunts et Dettes financières non courante Emprunts et Dettes financières courantes Emprunts ilés aux droits d'utilisation (IFRS 16) - courant Dettes fournisseurs et comptes rattachés Duttes c'éditeurs	syscohada au 31/12/2018 au 11/12/2018 au format IFRS 252 0 33 761 1 716 0 35 729 16 038 126 280 26 391 0 6 890 211 329 4 500 256 1 1045 4 608 2 864 4 656 1 3728 33 922 0 0 6 171 40 094 49 029 0 65 063 23 327	Reclassements IAS 1 133 0 -133 0 -133 -697 0 -697 -12 488 83 657 -142 -11 890 -12 586 0 0 -31 076 0 4 011 -4 011 -31 076 4 008 0 0 2 5 114 1 294	stock de compteurs (IFRIC 12) 2 712 0 2 712 -2 712 -2 712 0	provisions réglementées (IAS 37) 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99	(IAS 19) 0 0 31 -31	impôts différés (IAS 12) 2 582 2 582 2 582 2 582 0 0	43 43 -173 -130 -130	0 (IFRS 16) 1 691 1 691 0 0 0 10 1 691 0 10 0 10 1 691 0 10 1 691 0 10 0 10 1 691 0 10 0 10 1 691 0 10 0 10 1 691 0 10	placement (IAS 40) 5 04i -1 26 3 78: 3 78: 3 98-19: 3 78:	signifi 6 2 5 0 4 9 5	O O	31/12/2018 retraité en IFRS 385 1691 34 649 5 046 1 019 1 463 44 254 413 326 113 619 26 474 657 6 749 205 079 4 500 256 1 045 1 1345 2 918 2 0064 5 63 2 283 4 011 2 161 9 018 5 1028 2 008 6 5 663 4 8 442 1 2 948

Les principaux impacts du passage aux IFRS sur le bilan sont les suivants :

- Présentation du bilan conformément à IAS 1 : Les actifs et passifs font l'objet d'une répartition entre part courante et non courante selon que leur maturité pour les passifs ou leur date prévisible de réalisation pour les actifs est supérieure ou non à 1 an. Certains postes bilanciels font également l'objet d'une présentation distincte dans le bilan IFRS de SODECI (avantage au personnel, dette d'impôt exigible).
- Compensation des règlements des créances Etats encaissés mais pas encore rapprochés avec des créances existantes : Ces encaissements sont présentés au passif dans le bilan en SYSCOHADA révisé.
- Retraitement des stocks de compteurs (IFRIC 12) : Ces stocks sont présentés en immobilisations corporelles conformément à la note 3.2.3
- Annulation des provisions réglementées qui ne répondent pas à la définition d'une provision au sens d'IAS 37.
 Ces provisions étant déjà présentées en capitaux propres en SYSCOHADA ce retraitement est sans impact sur les capitaux propres de SODECI.
- La constatation dans les comptes IFRS des impôts différés liés aux différences temporaires entre bases comptables IFRS et bases fiscales conformément à IAS 12.
- La constatation d'une provision pour dépréciation des créances clients selon le modèle des pertes attendues conformément à IFRS 9.
- La revalorisation de la partie de l'immeuble de SODECI louée à la juste valeur conformément à IAS 40.

Rapprochement du résultat présenté au titre de la période des derniers états financiers publiés (31/12/2018)

(en millions de Franc CFA)	Compte publié en syscohada au 31/12/2018 au format IFRS	Reclassements charges de personnel (IAS 1)	Elimination production immobilisée (IAS 1)	Elimination des provisions réglementées (IAS 37)	Variation d'impôts différés (IAS 12)	Ecart actuariel en OCI (IAS 19)	Immeubles de placement (IAS 40)	Autres reclassements	Comptes au 31/12/2018 retraité en IFRS
Production vendue de services	41 282								41 282
Ventes de marchandises	57 151								57 151
Produits des activités ordinaires	98 433	0	C	0		0 0	0	0	
Achats consommés	(41 149)		4 228						(36 920)
Charges externes	(27 473)	1 125	92						(26 256)
Charges de personnel	(17 710)	(1 031)	138						(18 603)
Impôts et taxes	(1 740)		46						(1 694)
Dépréciations aux amortissements nettes	(6 329)		92				(266)		(6 503)
Dotations aux provisions nettes (hors créances commerciales)								(65)	(65)
Provisions nettes sur créances commerciales	(4 076)								(4 076)
Autres produits d'exploitation	5 163	(94)	(4 596)					(346)	127
Autres charges d'exploitation	(1 294)	, ,	, ,			(41)		552	(782)
Résultat opérationnel courant	3 825	0	()	0		0 (41)	(266)	141	3 660
Autres produits et charges opérationnels	(566)			395				(112)	(283)
Résultat opérationnel	3 259	0	()	395		0 (41)	(266)	30	3 377
Coût de l'endettement financier	(609)							29	(580)
Revenu des équivalents de trésorerie	1 396							(31)	1 365
Autres charges et produits financiers	(8)							(29)	(37)
Résultat avant impôt	4 038	0	()	395		0 (41)	(266)	0	4 126
Impôt sur les bénéfices	(1 174)			(99)	(12	2) 10	66		(1 209)
Résultat net de l'exercice	2 864	0	0		(12	·	(199)	0	(1 209) 2 918

Les principaux impacts du passage aux IFRS sur le compte de résultat sont les suivants :

- Présentation du compte de résultat conformément à IAS 1 : Les comptes de production immobilisée sont compensées avec les charges correspondantes. Les charges externes liés au personnel (transport, médecine du travail) sont présentées avec les charges de personnel.
- Annulation des provisions réglementées qui ne répondent pas à la définition d'une provision au sens d'IAS 37.
 Ces provisions étant déjà présentées en capitaux propres en SYSCOHADA ce retraitement est sans impact sur les capitaux propres de SODECI.
- La constatation dans les comptes IFRS des impôts différés liés aux différences temporaires entre bases comptables IFRS et bases fiscales conformément à IAS 12.

- Les écarts actuariels nets d'impôts relatifs aux provisions pour avantages postérieurs à l'emploi et avantages long terme accordés aux salariés font l'objet d'une présentation dans les autres éléments non recyclables du résultat global (OCI) en IFRS conformément à IAS 19.
- Les amortissements nets d'impôts relatifs aux immeubles de placement valorisés selon le modèle du coût conformément à IAS 40.
- La provision IFRS 9 n'a pas fait l'objet de réévaluation sur 2018 depuis son application au 01/01/2018, en revanche toute revalorisation de cette provision aura un impact sur le résultat IFRS.

Rapprochement du tableau des flux de trésorerie présenté au titre de la période des derniers états financiers publiés (31/12/2018)

(en millions de Franc CFA)	Compte publié en syscohada au 31/12/2018 au format IFRS	Reclassement des crédit de trésorerie en activité de financement	Corrections locales ouverture 2018	Présentation des avances et acomptes sur immobilisations en capex	distincte de	n des intérêts	Retraitement des provisions d'exloitation présentées en variation de BFR	Différence de présentation prêt et avances consentis	Retraitements P&L IFRS non- cash	Présentation distincte des redevances et des intérêts sur contrat de crédit-bail versés	Comptes au 31/12/2018 retraité en IFRS
Résultat net total consolidé	2 864								54		2 918
Elimination des incidences de :											
. Amortissements et provisions	6 307						388		(155)		6 540
. Résultats de cession	283										283
Impôt sur les bénéfices	1 174								101		1 275
Coût de l'endettement financier net	(787)							1			(785)
Capacité d'autofinancement	9 841					0	388	1			10 230
. Variation des créances d'exploitation	(14 223)			581				(470)		(14 112)
. Variation des stocks	(1 488)							•			(1 488)
. Variation des dettes d'exploitation	16 351				72	0 (783)	(388)	(73)		15 827
Incidence de la variation de BFR	639	0	0	581	. 72	0 (783)) (388)	(543) 0		226
Impôts payés					(720)					(720)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	10 481	. 0	0	581		0 (783)) 0	(542	:) O		9 737
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles Augmentation des actifs financiers opérationnels Diminution des actifs financiers opérationnels	(9 344)			(581)							(9 925) 0 0
Variation des prêts et avances consentis	(467)				0			593			126
Variation du compte de séquestre											0
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	39										39
Diminution des actifs financiers											0
Incidence des variations de périmètre											
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(9 772)	0	0	(581)		0 () 0	59	3 0		(9 760)
Augmentations de capital								/40			0
Comptes courants d'actionnaires	(0.000)							(12)		(12)
Dividendes versés	(2 700)										(2 700)
Emissions d'emprunts	3 808	2 104								(0.404)	5 913
Remboursements des dettes locatives (IFRS 16)	(4.486)	(0.404)						100		(2 104)	(2 104)
Remboursements d'emprunts	(1 176)	(2 104)						(39)	2 104	(1 215)
Intérêts versés sur dette locative						=00				(289)	(289)
Intérêts financiers nets						783				289	783
Autres flux liés aux opérations de financement	(40)	(2 068)							, .		(2 068)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(68)	(2 068)	0	C		0 783	3 0	(51	.) 0		(1 404)
Incidence de la variation de change											0
Effet des changements de méthode Variation nette de la trésorerie	641	(2 068)	0		,	0 () 0		0 0		(1 427)
Trésorerie d'ouverture	(42 779)					0 (, 0		0		4 819
Tresorerie d'ouverture Variation de trésorerie	(42 779)		(142)	(U					
Trésorerie de clôture		1,	(142)		,	0 () 0		0 0		(1 427) 3 393
rresorerie de Cloture	(42 138)	45 6/2	(142)			0 (, 0		0		3 393

Les principaux impacts du passage aux IFRS sur le tableau des flux de trésorerie sont les suivants :

- Présentation d'une trésorerie de clôture sans tenir compte des financements court terme dont la variation est présentée en flux de trésorerie relative aux activités de financement.
- Présentation de la variation de BFR sur acquisition d'actifs immobilisés en flux d'activité lié à l'investissement.
- Présentation distincte des impôts payés plutôt qu'en variation de BFR dans le TFT SYSCOHADA.
- Présentation des intérêts payés en flux lié aux activités de financement plutôt qu'en variation de BFR.
- Présentation des prêts et avances consentis en activités d'investissement plutôt qu'en variation de BFR.
- Les impacts de la transition aux IFRS sur le compte de résultat sont sans impact sur la trésorerie de SODECI.

b.Options et exemptions offertes par la norme IFRS 1

IFRS 1 « Première adoption des normes d'information financière internationales » prévoit qu'un premier adoptant peut déroger dans certains cas au caractère rétroactif de l'application des normes IFRS.

SODECI a examiné tous les traitements possibles et a opté pour les exemptions facultatives offertes par la norme IFRS 1 suivante :

Coût présumé des immobilisations corporelles et incorporelles :

La norme IFRS 1 prévoit qu'un nouvel adoptant puisse décider d'utiliser une réévaluation d'une immobilisation corporelle établie, selon le référentiel comptable antérieur, à la date de transition aux IFRS, ou avant cette date, comme coût présumé à la date de réévaluation si, à cette date, la réévaluation était globalement comparable:

- à la juste valeur ;
- ou au coût ;
- ou au coût amorti selon les IFRS, ajusté, par exemple, en fonction de variations d'un indice des prix général ou spécifique.

SODECI a décidé d'utiliser au titre du coût présumé des immobilisations corporelles et incorporelles à la date de transition (01 janvier 2018), le coût établi selon le SYSCOHADA.

Participation dans les filiales:

SODECI qui évalue ses participations dans les filiales au coût (IAS 27) a opté pour l'exemption offerte par IFRS 1 lui permettant d'évaluer ses participations dans les filiales à leur valeur comptable, à la date de transition (01 janvier 2018) selon le référentiel comptable antérieur en l'occurrence le SYSCOHADA (coût présumé). La méthode du coût ayant été retenue, un test d'impairment a été effectué conformément à IAS 36.

Autre exemption

IIFRS 1 impose l'application rétrospective à la date de transition de toutes les normes IFRS d'application obligatoires à la date de présentation des comptes. A ce titre, IFRS 16 étant d'application obligatoire depuis le 01/01/2019 les comptes clos au 31/12/2019 tiennent compte de cette norme. En revanche, en raison de la non disponibilité des informations antérieures à reconstituer, SODECI n'est pas en mesure de fournir une évaluation fiable de l'impact de cette norme au 01/01/2018. Son application au 01/01/2019 présentant un impact sur les capitaux propres limité à 9 MFCFA, SODECI considère que l'impact au 01/01/2018 n'aurait pas été matériellement différent. SODECI considère que l'omission de cette information n'est pas en mesure de remettre en cause la pertinence et la sincérité des états financiers

mis à disposition du lecteur. L'actif et le passif IFRS 16 présenté au bilan avant le 01/01/2019 concerne uniquement les contrats de locations financements qui étaient déjà retraités avant la mise en place d'IFRS 16.

2. Présentation de l'activité et faits marquants de l'exercice

A.Présentation de l'activité

SODECI produit, transporte et distribue l'eau potable sur l'ensemble du territoire de la Côte d'Ivoire. La société est en charge également du traitement des eaux usées sur la ville d'Abidjan et sa périphérie.

B.Faits marquants de l'exercice 2019

- l'activité Eau est en hausse du fait de l'augmentation des volumes produits et vendus. Les volumes d'eau produits sont en hausse de 8% par rapport à 2018. Cette augmentation s'explique principalement par l'exploitation des usines de Bimbresso et Songon pour réduire le manque d'eau dans les communes de Yopougon et Abobo;
- l'activité travaux est en baisse. En effet, la mise en service de nouvelles infrastructures sur 2018 (notamment les travaux de renforcement en eau de la ville de Bouaké) a pour conséquence une diminution des gros travaux en 2019;
- l'activité branchements et TLE est en baisse en raison de l'octroi par la tutelle d'un moins grand nombre de branchements.

C.Faits marquants sur l'exercice 2018

- le nombre de clients à fin décembre 2018 est en hausse de 12% par rapport à fin décembre 2017.
 Cette augmentation est liée aux branchements dans la ville d'Abidjan suite aux extensions de réseau et au renforcement de la capacité de production en eau potable;
- les volumes d'eau produits sont en hausse de 5% par rapport à 2017 du fait du renforcement des capacités de production sur la ville d'Abidjan. Le prix moyen de vente reste fixé à 424 FCFA/m3;
- hausse de l'activité travaux en comparaison de 2017 suite à l'obtention de nouveaux chantiers de renforcement de la production d'eau et à un niveau record de réalisation de branchements;
- signature d'un protocole d'accord d'apurement des créances de la SODECI sur l'Etat de Côte d'Ivoire pour 66,8 milliards de Franc CFA le 22 mars 2018 et d'une convention de titrisation de ces créances pour 30,0 milliards de Franc CFA le 4 juin 2018, finalisée en juillet. La cession des créances a engendré une décôte de 14%, intégralement supportée par l'Etat, et reconnue au bilan de la société;

• le contrat d'assainissement de la ville d'Abidjan arrivé à terme en août 2018 a été prolongé par l'Etat jusqu'à la mise en œuvre du nouveau contrat. La SODECI est en cours de négociation avec l'Etat pour un nouveau contrat de Délégation de Service Public sur une durée de 15 ans. L'offre de la SODECI a été remise le 31 août. Les négociations ont démarré en décembre 2018. La signature du nouveau contrat est attendue d'ici la fin du 1er semestre 2020.

3.Méthodes comptables

3.1.Actifs non courants

3.1.1. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles concernent uniquement des actifs à durée de vie finie. Ceux-ci sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité.

3.1.2.Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition minoré des amortissements et le cas échéant des pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité. Les principales durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Constructions et agencements	15 à 20 ans
Matériels et machines	3 à 10 ans
Matériels de transport	3 à 5 ans
Matériels électriques et compteurs	10 à 15 ans

Les droits d'utilisation correspondent principalement à des contrats de location pour des biens immobiliers (bureaux, locaux et logements de fonction), des véhicules et du matériel informatique.

3.1.3.Immeubles de placement

SODECI détient un immeuble en propre dont une partie est mise à la location. La partie louée de cet immeuble répond à la définition d'un immeuble de placement au sens de la norme IAS 40. L'immeuble est valorisé à la juste valeur à la date de transition de SODECI aux IFRS le 01/01/2018 et amorti linéairement sur 20 ans. SODECI opte pour le modèle du coût, ses immeubles de placement ne seront pas revalorisés ultérieurement.

3.1.4.Contrats de location

Les contrats de location sont comptabilisés selon un modèle unique prescrit par la norme IFRS 16 sous la forme :

- D'un droit d'utilisation amorti sur la durée résiduelle du contrat de location après prise en compte d'une éventuelle période de renouvellement. Les actifs au titre des droits d'utilisation relatifs à l'application d'IFRS 16 « Contrats de location » sont présentés au sein des immobilisations corporelles à partir de la date de mise à disposition de l'actif sous-jacent. Ils sont amortis linéairement sur la durée d'engagement du contrat. Celle-ci correspondant à la durée contractuelle non résiliable à laquelle s'ajoutent les options de prolongation que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer, ainsi quelles options de résiliation que le preneur a la certitude raisonnable de ne pas exercer. De ce fait, il a été nécessaire pour certains contrats d'exercer un jugement de la part du Groupe concernant l'estimation de la période d'engagement, comme précisé dans la note 5. La valeur de ces actifs correspond aux engagements de loyers futurs actualisés sur la durée ferme du contrat, ajustés des paiements effectués d'avance, franchises de loyer, coûts directs initiaux et coûts de remise en état. Les droits d'utilisation correspondent principalement à des contrats de location pour des biens immobiliers (bureaux, locaux et logements de fonction), des véhicules et du matériel informatique.
- D'une obligation locative au passif égale à la valeur actualisée des paiements de loyers restants, déterminée à l'aide du taux d'emprunt marginal. Les loyers versés sont comptabilisés comme des remboursements de dette locative.

Pour déterminer si un contrat contient un contrat de location, le Groupe apprécie si ce contrat lui confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Il apprécie donc :

- le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien déterminé;
- le droit de décider de l'utilisation du bien déterminé, en particulier le droit d'utiliser le bien et à quelle fin.

Le Groupe a retenu d'exclure les contrats d'une durée inférieure à douze mois et d'exclure les contrats portant sur des actifs de faible valeur.

Le solde au 01/01/2018 des contrats qualifiés de location financement selon le SYSCOHADA Révisé a été reclassé sur la ligne Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16) pour la partie active et en Emprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) pour la partie passive.

Le montant de l'obligation locative au passif est dépendant des hypothèses retenues en matière de durée des engagements et de taux d'emprunt marginal utilisés comme taux d'actualisation. Les taux utilisés ont été estimés en fonction de la devise, de la durée de l'obligation, du risque crédit du Groupe et de la taille du Groupe. Le taux d'emprunt marginal unique a été apprécié à partir des rendements observés sur le marché des obligations corporate « industrielles » après ajustement pour tenir compte d'un risque souverain B+. Le taux d'emprunt marginal ressort dans une fourchette comprise entre 2,1% pour une maturité de 1 an et 6,3% pour 30 ans.

3.1.5. Contrats de concession et d'affermage

Le Groupe opère dans la gestion déléguée de l'eau et des services publics dans le cadre de contrats de type concession et de type affermage octroyés par l'Etat Ivoirien. IFRIC 12 s'applique aux accords de concession de services public-privé dont le concédant contrôle ou réglemente les services devant être fournis par le concessionnaire par le moyen de l'infrastructure ainsi que les bénéficiaires du service et les tarifs de vente des prestations.

Cette interprétation s'applique aux infrastructures que le concessionnaire construit ou acquiert auprès d'un tiers aux fins de l'accord de services ainsi qu'aux infrastructures existantes dont l'accès est donné par le concédant au concessionnaire aux fins de l'accord de services. Les contrats entrant dans le champ d'application de cette interprétation sont comptabilisés selon les principes décrits en note 3.2.3.2 des présents états financiers.

Contrat de distribution publique urbaine d'eau potable en Côte d'Ivoire (affermage) - SODECI

Dans le cadre de ce contrat, SODECI gère la production, le transport et la distribution de l'eau potable. L'Etat de Côte d'Ivoire, autorité concédante, propriétaire des infrastructures, conserve à sa charge la gestion du patrimoine et le développement du Secteur de l'eau potable et doit notamment réaliser les travaux qui ne sont pas à la charge de SODECI. Le prix de vente de l'eau applicable aux usagers est fixé par décret en Conseil des Ministres.

SODECI facture les usagers pour le compte de l'Etat. La rémunération de SODECI correspond à une quote-part de la facturation des usagers conditionnée à l'encaissement des montants dus par les usagers. Le contrat ne prévoit pas d'investissement dans les infrastructures à la charge de SODECI.

L'Etat a la possibilité, en fin de contrat, de racheter les biens d'exploitation acquis par la société à dire d'expert. Ces biens dits « de reprise » sont notamment constitués des compteurs, des véhicules, du matériel informatique, et d'outillage. Ces actifs sont comptabilisés en immobilisations corporelles conformément à IAS 16.

Ce contrat entre dans le champ d'application d'IFRIC 12, mais ne fait l'objet d'aucun retraitement, SODECI ne supportant pas les travaux de construction ou d'amélioration de l'infrastructure, et ne devant pas restituer ses propres actifs en fin de contrat.

Les infrastructures, propriétés de l'Etat, ne sont pas comptabilisées en tant qu'immobilisations corporelles de SODECI, l'accord contractuel de services ne conférant pas à SODECI le droit de contrôler l'utilisation de l'infrastructure de service public. En effet, SODECI a accès à l'exploitation de l'infrastructure afin de fournir un service public pour le compte du concédant conformément aux stipulations du contrat.

Il en ressort que les biens de reprise de SODECI sont comptabilisés en immobilisations corporelles conformément aux principes décrits au paragraphe 3.2.2 des présents états financiers.

Dans le cadre de ce contrat, SODECI agit en tant qu'agent. Ainsi, seule la rémunération perçue par SODECI au titre de ses prestations et les charges y afférentes sont comptabilisées en résultat au fur et à mesure que le service est rendu. Les éléments facturés pour le compte de l'autorité concédante et les charges y afférentes sont exclus du compte de résultat consolidé.

Contrat de service d'entretien et d'exploitation des réseaux et ouvrages d'assainissement et de drainage de la ville d'Abidjan - SODECI

Dans le cadre de ce contrat d'affermage, SODECI gère et exploite à titre exclusif le service public de l'assainissement sur l'agglomération d'Abidjan. Les travaux qui ne sont pas mentionnés dans le Contrat d'Affermage d'Abidjan sont à la charge de l'Etat de Côte d'Ivoire qui reste maître d'ouvrage. Le tarif usager est fixé par décret en Conseil des Ministres. SODECI facture les usagers pour le compte de l'Etat sur la base des tarifs définis par ce dernier.

SODECI perçoit une quote-part du tarif usager au titre des eaux usées et un montant forfaitaire fixé par l'Etat au titre des eaux pluviales évacuées.

Le contrat ne prévoit pas d'investissement dans les infrastructures à la charge de SODECI. L'Etat a la possibilité de racheter les biens de reprise à dire d'expert en fin de contrat. Ces actifs sont comptabilisés en immobilisations corporelles conformément à IAS 16.

Ce contrat entre dans le champ d'application d'IFRIC 12, mais ne fait l'objet d'aucun retraitement, SODECI ne supportant pas les travaux de construction ou d'amélioration de l'infrastructure, et ne devant pas restituer ses propres actifs en fin de contrat.

Les infrastructures, propriétés de l'Etat, ne sont pas comptabilisées en tant qu'immobilisations corporelles de SODECI, l'accord contractuel de services ne conférant pas à SODECI le droit de contrôler l'utilisation de l'infrastructure de service public. En effet, SODECI a accès à l'exploitation de l'infrastructure afin de fournir un service public pour le compte du concédant conformément aux stipulations du contrat.

Dans le cadre de ce contrat, SODECI agit en tant qu'agent. Ainsi, seule la rémunération perçue par SODECI au titre de ses prestations et les charges y afférentes sont comptabilisées en résultat au fur et à mesure que le service est rendu. Les éléments facturés pour le compte de l'autorité concédante et les charges y afférentes sont exclus du compte de résultat consolidé.

3.1.6.Dépréciation des actifs

Conformément à la norme IAS 36, la société examine régulièrement s'il existe des indices de perte de valeur des actifs incorporels et corporels. S'agissant du goodwill, la valeur recouvrable est estimée dès qu'il existe un indice quelconque que l'actif a subi une perte de valeur et à minima une fois par an, à la date de clôture annuelle. A cette fin, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (UGT) pour être testés.

SODECI exerçant une activité unique, elle constitue ellemême une seul UGT.

S'il existe de tels indices, la société effectue un test de perte de valeur afin d'évaluer si sa valeur recouvrable, définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité, est supérieure ou égale à sa valeur nette comptable. La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. Le taux d'actualisation retenu reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif ou aux UGT. En l'absence de taux spécifique à l'actif testé, le taux utilisé est déterminé à partir du coût moyen du capital.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie (ou groupe d'unités), puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité (du groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité (du groupe d'unités).

Au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018, il n'existe pas d'indice de perte de valeur pour les actifs corporels et incorporels. A lui seul, l'amortissement des autres actifs traduit la perte de valeur sur ces actifs. Aucun test de dépréciation n'a été réalisé.

3.2.Actifs courants

3.2.1.Stocks

Les stocks sont principalement constitués par des matières chimiques, les fournitures et les pièces de rechange non stratégiques nécessaires au fonctionnement des installations, à l'exploitation et à la maintenance des réseaux d'eau et d'énergie, étant rappelé que les infrastructures restent la propriété de l'autorité affermante.

Ils sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré au prix de revient ou à leur valeur nette de réalisation, si cette dernière est inférieure à la valeur comptable. Le cas échéant, ils font l'objet d'une dépréciation.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable devient inférieure à la valeur comptable. L'appréciation de la valeur recouvrable prend en compte la rotation des stocks et la nature des pièces considérées.

3.2.2.Créances clients

du risque de la contrepartie.

Les créances clients sont évaluées à leur valeur recouvrable, sous déduction des dépréciations tenant compte de la perte attendue sur la vie de la créance conformément au modèle simplifié d'IFRS 9 applicable aux créances commerciales. Les créances clients sont principalement des créances de l'Etat et des organismes publics.

Les créances intègrent les créances des Secteurs pour lesquelles le risque de contrepartie est supporté par ces derniers ainsi que les créances des entités opérationnelles dues au titre de leurs prestations. Les clients sont constitués de clients publics, parapublics et privés. Concernant les clients publics et parapublics, une dépréciation est constatée pour le montant de la perte attendue sur la vie de la créance déterminée en fonction

Concernant les clients privés, la perte attendue sur la vie de la créance est déterminée en tenant compte du taux de non-recouvrement constaté. Ce taux évolue notamment en fonction de :

- l'antériorité des créances : les créances présentant une antériorité supérieure à un an sont dépréciées à hauteur de 80 à 100% en fonction de la nature des clients et de l'activité à laquelle ils se rapportent ;
- la position de l'abonné actif ou résilié: les créances des clients résiliés sont dépréciées en totalité pour la part relative aux exercices antérieurs et à hauteur de 80 à 100%, en fonction de la nature des clients et de l'activité à laquelle ils se rapportent, pour la part des créances nées sur la période;
- l'évolution du risque de non recouvrement pour les impayés multiples de clients actifs.

Toutes les dépréciations des créances sont constituées nettes des avances sur consommations.

3.3. Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont constitués des créances d'exploitation, des dépôts et gages, des prêts, des actifs financiers à la juste valeur par autres éléments du résultat global, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les équivalents de trésorerie comprennent les placements de trésorerie réalisables à très court terme, facilement convertibles en liquidités et exposés à un risque non significatif d'évolution de valeur.

La trésorerie présentée dans le tableau de flux de trésorerie inclut la trésorerie et les équivalents de trésorerie présentés à l'actif du bilan, ainsi que les découverts bancaires revêtant la nature de trésorerie.

Les méthodes suivantes sont appliquées aux actifs financiers :

- les créances, les dépôts et les gages sont comptabilisés à leur valeur nominale, l'effet de l'application de la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif n'étant pas jugé significatif. Des dépréciations sont constatées sur la base des pertes attendues;
- les actifs financiers à la juste valeur par autres éléments du résultat global sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant comptabilisées en capitaux propres, sur la ligne « autres éléments du résultat global » sans recyclage ultérieur en résultat ;
- les équivalents de trésorerie sont évalués à leur juste valeur, les variations de valeurs étant enregistrées en résultat financier de la période.

3.4. Passifs financiers

Les passifs financiers comprennent les dettes vis-à-vis des fournisseurs, les dettes financières, les instruments dérivés ayant une valeur négative et les dettes d'exploitation. En application d'IFRS 9, les dettes et les dettes financières sont évaluées initialement à leur juste valeur nette des coûts de transaction puis selon la méthode du coût amorti au taux effectif d'intérêt. La charge d'intérêt est comptabilisée en résultat financier de la période selon cette même méthode.

Les dettes financières telles que présentées à la note 15 comprennent les emprunts liés aux droits d'utilisation IFRS 16. Ces dettes de location sont inscrites au passif en contrepartie d'un droit d'utilisation d'un actif loué tel que décrit dans la note 3.1.

3.5.Avantages au personnel

SODECI participe à des régimes postérieurs à l'emploi, incluant les régimes de retraites et d'indemnités de fin de carrière ainsi qu'à des régimes à long terme, incluant essentiellement les gratifications d'ancienneté.

Pour les régimes à cotisations définies, SODECI comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, SODECI n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour les régimes des indemnités de fin de carrières et pour les autres avantages à long terme, les provisions sont déterminées en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédits projetées qui prévoit que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse d'âge de départ en retraite ;
- un taux d'actualisation;
- un taux d'inflation;
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel.

Les gains et pertes actuariels sont générés par les changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience sur le calcul des engagements. Les écarts actuariels portant sur les engagements postérieurs à l'emploi (les indemnités de départ en retraite principalement) sont comptabilisés en autres éléments du résultat global. Ils ne sont pas recyclés en résultat par la suite. Les écarts actuariels portant sur les engagements à long terme sont comptabilisés immédiatement en résultat.

La charge représentative de l'évolution des engagements nets au titre des pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi est comptabilisée en résultat opérationnel.

3.6.Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque SODECI a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que SODECI doive supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée; une information est alors fournie dans les notes avec les états financiers.

Les passifs éventuels correspondent soit à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise ou à des obligations probables pour lesquelles la sortie de ressources ne l'est pas. Aucun passif éventuel n'a été identifié au titre des périodes présentées dans les présents états financiers.

Lorsque la société dispose d'un échéancier fiable et que l'effet de l'actualisation est significatif, les passifs sont actualisés.

3.7.Impôt sur les bénéfices

La charge d'impôt sur les bénéfices au compte de résultat comprend l'impôt à payer au titre de la période et l'impôt différé.

Les impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actifs et de passifs, ainsi que sur les déficits fiscaux reportables. Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que si leur récupération est jugée probable.

Les impôts différés sont évalués au taux d'impôt adopté ou quasi adopté par les juridictions compétentes à la date de clôture, en fonction de l'échéance prévisionnelle de remboursement des différences temporelles. La règle du report variable est appliquée et l'effet de tout changement de taux d'imposition est comptabilisé dans le compte de résultat à l'exception de changements relatifs à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres. Les impôts différés ne sont pas actualisés.

3.8. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires de SODECI incluent essentiellement :

- les produits liés aux activités de travaux de SODECI.
 Les contrats prévoient en général une obligation de performance unique correspondant à la réalisation d'un ouvrage. Le prix de l'ouvrage est prévu au contrat. Les contrats peuvent prévoir des pénalités de retard qui sont traitées comme une part variable du prix de transaction.
 L'obligation de performance est satisfaite en continu selon le critère d'IFRS 15.35b car le client contrôle l'actif au fur et à mesure de sa construction;
- la rémunération des contrats d'assainissement de SODECI. Ce service est assuré en continu, et le chiffre d'affaires reconnu au fur et à mesure;
- la rémunération de fermier de SODECI. Le client reçoit et consomme les avantages générés par la prestation (fourniture d'eau) au fur et à mesure. La rémunération du fermier sur la base du M3 est fixée par l'autorité concédante en application du mécanisme prévu au contrat. Le transfert du contrôle se fait en continu au fur et à mesure de la consommation du bien transféré (eau);

3.9. Estimation de l'eau en compteur

A la date d'arrêté, le volume d'eau vendu est estimé sur la base de production réelle et des historiques de rendement propres à chaque entité. En outre, cette estimation couvre une période réduite du fait de la périodicité courte de relevé des compteurs.

3.10. Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant est défini par différence entre l'ensemble des charges et produits ne résultant pas des activités financières, des activités arrêtées ou en cours de cession et de l'impôt. Il exclut également les autres produits et charges opérationnels non courants.

3.11. Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants correspondent aux produits et charges qui ne sont pas considérés comme normalement générés ou encourus dans le cadre des activités courantes de SODECI.

3.12. Principaux retraitements opérés par rapport aux comptes locaux

Depuis le 1er janvier 2018, le référentiel SYSCOHADA révisé s'applique dans les pays membres de l'espace OHADA (Organisation pour l'Harmonisation du Droit des affaires en Afrique) pour la tenue des comptes sociaux. Cette révision du référentiel converge vers les normes IFRS.

A partir du 1er janvier 2018, les retraitements du contrat d'affermage ainsi que des contrats de concession, tels qu'exposés en note 3.2.3.2 des présents états financiers, sont constatés directement dans les comptes locaux. Les principaux retraitements subsistants entre les comptes locaux tels que ces comptes sont publiés par les entités et les comptes établis selon le référentiel IFRS portent sur :

- le retraitement des produits et charges du Secteur : comme précisé en note 3, SODECI est une entité collectrice pour le « Secteur » ; les ressources collectées pour le compte du Secteur ainsi que les emplois liés sont exclus du compte de résultat (redevances, taxes et surtaxes collectées), la société ne supportant pas le risque de recouvrabilité lié à ces créances. Ces ressources et les emplois afférents sont comptabilisés au bilan dans les comptes établis selon le référentiel local.
- la comptabilisation des impôts différés actifs et passifs dans les c<mark>omptes IFRS selon les principes décrits en n</mark>ote 3.8 des présents états financiers.
- la comptabilisation en capitaux propres des écarts actuariels liés aux avantages au personnel telle que décrite en note 3.6 des présents états financiers.
- La revalorisation de l'immeuble de placement à la juste valeur lors de la transition aux IFRS le 01/01/2018.
- la comptabilisation des impacts d'IFRS 16, à savoir la constatation en actifs corporels de droits d'utilisation et au passif d'obligations locatives long terme et court terme selon les principes décrits en note 3.1, la comptabilisation de dotations aux amortissements, de charges financières, l'annulation des charges de location et la comptabilisation du remboursement des obligations locatives en flux de trésorerie liés aux activités de financement.

4. Traitement des comptes du Secteur

Le secteur de l'eau potable en Côte d'Ivoire regroupe un ensemble d'acteurs institutionnels publics et privés qui concourent au fonctionnement du service public.

SODECI est une entité collectrice pour le secteur de l'eau de l'eau en Côte d'Ivoire. La totalité de la facturation de l'eau transite par le bilan de SODECI.

Les montants ainsi collectés sont soit reversés au Secteur dès encaissement des créances correspondantes, soit font l'objet d'une compensation avec les créances de l'Etat. Dans ce dernier cas, la compensation des créances et des dettes figurant au bilan est comptabilisée sur la base des accords signés entre les parties.

Les impacts des opérations réalisées pour le compte du Secteur sur le bilan sont décrits ci-après :

- Impacts sur les postes de l'actif du bilan :

	cc à cr	es créances clients intègrent les factures émises pour le ompte du Secteur au titre des ventes d'eau et non encaissées la clôture de l'exercice. Le risque de contrepartie relatif aux éances clients du Secteur est supporté par le Secteur. Ainsi, ces réances ne font pas l'objet de dépréciation dans les comptes.					
Créances clien	ts Ce	es créances intègrent également :					
	- L	Les rémunérations fermières non encaissées à la clôture de l'exercice ; Les créances dues par le Secteur au titre des activités travaux.					
Autres débiteu	- L	réances sur l'Etat : Les créances du Secteur sur l'Etat intégrant es redevances d'exploitation dues par le Secteur ;					
Trésorerie	rés	La trésorerie intègre le déficit ou l'excédent de trésorerie du Secteur résultant du besoin ou de l'excédent en fonds de roulement de celui-ci découlant des en-cours gérés pour son compte.					

- Impacts sur les postes du passif du bilan :

Autres Créditeurs	Autres dettes courantes : Les autres dettes intègrent : - Les surtaxes à payer et liées aux factures clients non encaissées à la clôture de l'exercice ;
-------------------	--

5. Estimations de la direction

La préparation des états financiers selon le référentiel IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les estimations et hypothèses sont notamment sensibles en matière d'évaluation :

- des passifs incluant les instruments dérivés et les avantages au personnel ;
- de test de dépréciation des actifs ;
- des provisions ;
- de la part du chiffre d'affaires correspondant à l'eau en compteur et la rémunération y afférente à la date d'arrêté des comptes tel que décrit en note 3.10 « Estimation de l'eau en compteur » et la rémunération y afférente qui sont largement fondées sur des estimations de résultat et de flux de trésorerie.
- de la qualification de partenariat de la participation dans GS2E
- de l'immeuble locatif en tant qu'immeuble de placement

Durée des contrats de location

SODECI détermine la durée d'un contrat de location comme étant le temps pour lequel le contrat de location est non résiliable, auquel s'ajoutent les intervalles visés par :

- toute option de prolongation du contrat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer;
- toute option de résiliation du contrat de location que le preneur a la certitude raisonnable de ne pas exercer.

La norme précise que le contrat n'est plus exécutoire lorsque le preneur et le bailleur ont chacun le droit de résilier le contrat de location sans l'accord de l'autre partie et en ne s'exposant, tout au plus, qu'à une pénalité négligeable. De ce fait, SODECI a considéré que le preneur détient une option de prolongation dès lors qu'un contrat inclut une clause mentionnant que le bailleur peut s'opposer au droit au renouvellement du bail en réglant au locataire une indemnité d'éviction. L'opposition au droit au renouvellement étant considérée peu probable au vu des indemnités devant être versées. SODECI a estimé dans ce cas de figure qu'il y avait une certitude raisonnable d'exercer l'option de prolongation. La date de fin de contrat est alors estimée comme étant celle de la fin du contrat de concession ou d'affermage, date à laquelle les contrats seront transférés au nouveau fermier.

Le Groupe comptabilise ses contrats d'un an renouvelables par tacite reconduction et ne contenant aucune clause de versement d'indemnité au preneur directement en compte de résultat. Ces contrats présentent, en effet un horizon d'engagement économique inférieur à un an.

6.Immobilisations incorporelles

(en millions de Franc CFA)	immobilisations incorporelles
Valeur Brute au 1er Janvier 2018	4 068
Acquisitions	11
Cessions, mises au rebut	-
Reclassements (1)	4 070
Valeur Brute au 31 Décembre 2018	4 079
Acquisitions Consider mines ou rebut	40
Cessions, mises au rebut Reclassements et autres variations	-
Valeur Brute au 31 Décembre 2019	<u> </u>
Amortissement et dépréciation au 1er Janvier 2018	(3 508)
Amortissement et dépréciation au 1er Janvier 2018 Dotations	(3 508) (186)
•	. ,
Dotations	. ,
Dotations Reprises sur cessions, mises au rebut	. ,
Dotations Reprises sur cessions, mises au rebut Reclassements	(186) - -
Dotations Reprises sur cessions, mises au rebut Reclassements Amortissement et dépréciation au 31 Décembre 2018	(186) - - (3 694)
Dotations Reprises sur cessions, mises au rebut Reclassements Amortissement et dépréciation au 31 Décembre 2018 Dotations	(186) - - (3 694)
Dotations Reprises sur cessions, mises au rebut Reclassements Amortissement et dépréciation au 31 Décembre 2018 Dotations Reprises sur cessions, mises au rebut	(186) - - (3 694) (107) -
Dotations Reprises sur cessions, mises au rebut Reclassements Amortissement et dépréciation au 31 Décembre 2018 Dotations Reprises sur cessions, mises au rebut Reclassements	(186) - - (3 694)

L'augmentation des autres immobiliations incorporelles est principalement expliquée par l'acquisition des licences MCAFEE et Microsoft 2019.

7.Actifs au titre des droits d'utilisation (IFRS16)

(en millions de Franc CFA)	Actifs au titre des droits d'utilisation IFRS16		
Valeur Brute au 1er Janvier 2018	1 819		
Acquisitions	2		
Cessions, mises au rebut	-		
Reclassements	-		
Valeur Brute au 31 Décembre 2018	1 821		
Transition IFRS 16	358		
Reclassement locations financement	-		
Acquisitions	3 262		
Cessions, mises au rebut	-		
Reclassements et autres variations	0		
Valeur Brute au 31 Décembre 2019	5 441		
Amortissements et dépréciations au 1er			
Janvier 2018	(124)		
Depreciations	(6)		
Reprises sur cessions, mises au rebut	-		
Reclassements	-		
Amortissement et dépréciation au 31	(400)		
Décembre 2018	(130)		
Transition IFRS 16	(120)		
Reclassement locations financement	-		
Depreciations	(1 198)		
Reprises sur cessions, mises au rebut	-		
Reclassements	-		
Amortissement et dépréciation au 31	(4.440)		
Décembre 2019	(1 448)		
W.L. N. (1	4.004		
Valeur Nette au 31 Décembre 2018	1 691		
Valeur Nette au 31 Décembre 2019	3 993		

8.Immobilisations corporelles

(en millions de Franc CFA)	Terrains	Constructions	Installations tech, matériel & outillage	Immobilisations corporelles en cours	Total immobilisations corporelles
Valeur Brute au 1er Janvier 2018	558	23 619	43 877	808	68 862
Acquisitions	-	27	6 368	5 043	11 438
Cessions, mises au rebut	-	-	(3 459)	-	(3 459)
Reclassements	-	-	-	(778)	(778)
Valeur Brute au 31 Décembre 2018	558	23 646	46 787	5 073	76 063
Transition IFRS 16	-	-	-	-	-
Reclassement locations financement	-	-	-	-	-
Acquisitions	20	1	4 354	4 353	8 728
Cessions, mises au rebut	-	_	(1 799)	-	(1 799)
Reclassements et autres variations	-	0	(3 227)	(849)	(4 075)
Valeur Brute au 31 Décembre 2019	578	23 646	46 114	8 577	78 916
Amortissements 1er Janvier 2018	-	(15 614)	(22 800)	-	(38 414)
Amortissements		(4 005)	(36 441)		(40 446)
Reprises sur cessions, mises au rebut	_	-	3 137	_	3 137
Reclassements	-	_		-	-
Amortissement 31 Décembre 2018	-	(16 477)	(24 938)	-	(41 415)
Transition IFRS 16	-	-	-	-	-
Reclassement locations financement	-	-	-	-	-
Amortissements	-	(875)	(4 092)	-	(4 968)
Reprises sur cessions, mises au rebut	-	-	1 588	-	1 588
Reclassements	-	-	-	-	-
Amortissement 31 Décembre 2019	-	(17 352)	(27 442)	-	(44 793)
Valeur Nette au 31 Décembre 2018	558	7 169	21 849	5 073	34 649
Valeur Nette au 31 Décembre 2019	578	6 294	18 673	8 577	34 123

Les acquisitions de l'exercice s'expliquent par l'acquisition d'un nombre important de compteurs (en lien avec l'évolution du nombre d'abonnés) et de véhicules flotte.

9.Immeubles de placement

Les immeubles de placement s'établissent à 4 781MFCFA et correspondent à la partie de l'immeuble occupée par SODECI consacré à la location.

10. Autres actifs financiers non courants

(en millions de Franc CFA)	Exercice clos au 31 Décembre 2019	Exercice clos au 31 Décembre 2018
Titres de participation (1)	220	220
Dépôts, prêts cautionnements et autres créances au coût amorti	853	1 019
Actifs financiers non courants	853	1 019

La baisse par rapport à 2018 s'explique par la clôture de contrat à terme.

(1) SODECI détient des titres de participation chez la société GS2E à hauteur de 33%, pour une valeur de 211 millions de franc CFA ainsi que chez la société SGA2E à hauteur de 17.77%, pour une valeur de 8,5 millions de franc CFA.

11.Stocks

Les stocks incluent essentiellement des pièces de rechange, des compteurs et des combustibles tels que détaillés ci-dessous :

Exercice clos au	Exercice clos au
31 Décembre	31 Décembre
2019	2018
5	14
3 096	3 685
9 866	8 882
1 148	744
423	447
14 538	13 772
(453)	(446)
14 085	13 326
	31 Décembre 2019 5 3 096 9 866 1 148 423 14 538 (453)

Les stocks ont augmenté de 0,8 milliard de franc CFA (+6%) par rapport au 31 décembre 2018. Cette hausse s'explique principalement par l'acquisition de matériel de réseau hydraulique dans le cadre du projet hydraulique villageoise.

12.Créances clients

(en millions de Franc CFA)	Exercice clos au 31 Décembre 2019	Exercice clos au 31 Décembre 2018
Clients et comptes rattachés	159 772	151 395
Dép. clients et comptes rattachés	(41 383)	(37 776)
Total Créances clients	118 389	113 619

Le montant des créances clients est en hausse de 4,8 milliards de franc CFA par rapport à fin 2018 et en liaison avec la progression du chiffre d'affaires eau et les factures non échues sur le projet hydraulique villageoise.

L'antériorité des créances clients et comptes rattachés (hors factures à établir) est la suivante :

(en millions de Franc CFA)	Exercice clos au 31 Décembre 2019	Exercice clos au
A moins d'un an	28 795	76 401
Entre un et cinq ans	70 306	74 994
A plus de cinq ans	60 671	0
Total Créances clients	159 772	151 395

13. Autres débiteurs

Les autres débiteurs s'analysent comme suit :

(en millions de Franc CFA)	Exercice clos au 31 Décembre 2019	Exercice clos au 31 Décembre 2018
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	9 334	6 212
Créances sur personnel & org. sociaux	530	309
Créances fiscales	13 692	13 124
Créances d'exploitation diverses	26 588	5 888
Autres créances courantes	843	941
Autres débiteurs	50 987	26 474

Les créances fiscales correspondent principalement à des crédits de TVA. Les créances d'exploitation diverses correspondent aux créances à collecter auprès du Secteur. La hausse par rapport à 2018 provient de l'aggravation du déficit du Secteur et la non réalisation de l'opération de titrisation/cession du solde la dette liée aux écarts de tarifs validée en 2018.

14. Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

	Exercice clos au	Exercice clos au
(en millions de Franc CFA)	31 Décembre	31 Décembre
	2019	2018
Charges constatées d'avance	561	657
Total autres actifs courants	561	657

15.Capital

(nambra da narta)	Actions
(nombre de parts)	ordinaires
Actions émises au 1er Janvier 2018	9 000 000
Actions émises au 31 Décembre 2018	9 000 000
Actions émises au 31 Décembre 2019	9 000 000

En 2018 et 2019, le capital social de la SODECI se décompe en 9 millions d'acti<mark>ons ayan</mark>t pour valeur n<mark>ominale de</mark> 500 Francs CFA.

16.Dettes financières

16.1.Analyse par flux

(en millions de Franc CFA)	Emprunts auprès établiss. de crédit	Emprunts liés aux droits d'utilisation IFRS 16	Autres emprunts et dettes assimilées	Intérêts courus	Concours bancaires et financement court teme	Dettes financières
1er Janvier 2018	3 569	3 118	10 667	373	51 674	69 402
Correction A-nouveaux	-	-	-	-	-	-
Nouveaux emprunts	-	232	5 913	6	-	6 150
Remboursement	(1 215)	-	(15 437)	(8)	-	(16 660)
Variation du bas de bilan	-	-	-	(364)	(2 645)	(3 010)
31 Décembre 2018	2 355	3 350	1 143	6	49 029	55 882
Transition IFRS 16	-	(603)	852	-	-	249
Nouveaux emprunts	-	12	3 714	-	-	3 726
Remboursement	(1 288)	(43)	(2 692)	(4)	-	(4 026)
Variation du bas de bilan	-	-	-	-	4 550	4 550
31 Décembre 2019	1 067	2 716	3 017	2	53 579	60 382

16.2. Analyse par nature (courant et non courant)

Les dettes financières de SODECI s'analysent comme suit :

(en millions de Franc CFA)	Exercice clos au 31 Décembre 2019	Courant	Non courant
Emprunts auprès établiss. de crédit	1 067	865	202
Emprunts liés aux droits d'utilisation IFRS 16	2 716	1 507	1 209
Autres emprunts et dettes assimilées	3 017	-	3 017
Intérêts courus	2	2	-
Concours bancaires et financement court teme	53 579	53 579	-
Dettes financières	60 382	55 953	4 429

(en millions de Franc CFA)	Exercice clos au 31 Décembre 2018	Courant	Non courant
Emprunts auprès établiss. de crédit	2 557	1 994	563
Emprunts liés aux droits d'utilisation IFRS 16	4 291	2 008	2 283
Autres emprunts et dettes assimilées	0		
Intérêts courus	6	6	-
Concours bancaires et financement court teme	49 029	49 029	-
Dettes financières	55 882	53 036	2 846

Ventilation des dettes financières par échéance

La ventilation par échéance du total des dettes financières est la suivante :

(en millions de Franc CFA)	Exercice clos au 31 Décembre 2019	Exercice clos au 31 Décembre 2018
A moins d'un an	55 953	53 036
Entre un et cinq ans	2 988	2 749
A plus de 5 ans	1 440	97
Total dettes financières	60 382	55 882

17. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 85.4 millions de francs CFA au 31 décembre 2019, soit une augmentation de 20.4 millions de francs CFA par rapport au 31 décembre 2018. Cette hausse est due à des factures fournisseurs supplémentaires.

18. Avantages au personnel

La provision pour avantages au personnel comprend la provision pour avantages postérieurs à l'emploi et la provision pour avantages à long terme :

(en millions de Franc CFA)	Exercice clos au 31 Décembre 2019	Exercice clos au 31 Décembre 2018
Avantages postérieurs à l'emploi	3 010	3 172
Avantages à long terme	892	839
Avantages au personnel	3 902	4 011

18.1. Avantages postérieurs à l'emploi

La provision pour engagement de retraite correspond au régime d'indemnité de départ en retraite (IDR). La variation de la provision comptabilisée au bilan s'analyse comme suit :

Avantages postérieurs à l'emploi	Valeur actualisée de l'obligation (DBO) 2019
Ouverture	3 172
Coût des services rendus	461
Charges d'intérêts	62
Prestations versées	(852)
Gains et pertes actuariels et autres mouvements	167
Clôture	3 010

18.2. Autres avantages à long terme

Les montants comptabilisés au passif au titre de ces régimes s'analysent comme suit :

Avantages à long terme	Valeur actualisée de l'obligation (DBO) 2019
Ouverture	839
Coût des services rendus	64
Charge d'intérêts	5
Prestations versées	(16)
Clôture	892

Les autres avantages à long terme intègrent essentiellement les médailles du travail.

18.3. Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles sont déterminées par entité juridique en fonction de leur implantation géographique et des observations historiques (taux de turn-over, taux de progression des salaires). Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'exercice clos au 31 décembre 2019 sont les suivantes :

Synthèse des engagements				
Taux d'actualisation	5,95%			
Taux de turn-over	1,00%			
Taux de progression des salaires	3,00%			
Table de mortalité	Table CIMA 96			

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2018, les principales hypothèses actuarielles retenues étaient :

Synthèse des engagements					
Taux d'actualisation	6,00%				
Taux de turn-over	1,00%				
Taux de progression des salaires	3,00%				
Table de mortalité	Table CIMA 96				

19. Provisions

La variation des provisions sur l'exercice comprend les éléments suivants :

(en millions de Franc CFA)	Provision pour litiges	Autres provisions pour risques	Total
1er Janvier 2018	1 046	807	1 852
Dotations	57	330	387
Reprises utilisées	(78)	-	(78)
31 Décembre 2018	1 024	1 137	2 161
Dotations	7	330	337
Reprises utilisées	(43)	(417)	(460)
31 Décembre 2019	987	1 050	2 037

Les reprises de provisions de l'exercice 2018 portent essentiellement sur le dénouement de litiges. Les reprises de provisions de l'exercice 2019 se font suite à la comptabilisation sur l'exercice d'une perte du même montant, correspondant à l'écart sur le solde de la compensation entre les dettes et créances avec l'Etat de Côte d'Ivoire pour la période 2009-2011. Cet écart avait été provisionné en 2013.

20. Impôts différés

(En millions de Franc CFA)	Au 1er Janvier 2018	Résultat	OCI	Autres	Au 31 Décembre 2018	Résultat	OCI	Autres	Au 31 Décembre 2019
Immeubles de placement	(1 328)	66			(1 262)	66			(1 195)
Avantages au personnel	1 313	(85)			1 228	(28)			1 200
Provisions non déductibles	1 493	74			1 567	4			1 571
Autres différences temporaires	(14)	(90)	(10)	43	(71)	(151)	42	4	(176)
Total impôts différés	1 464	(34)	(10)	43	1 463	(108)	42	4	1 400

Les impôts différés correspondent principalement à une créance d'impôt future relative à la déductibilité des avantages aux personnels, aux provisions pour dépréciation d'actif circulant compensé par la différence entre la valeur de l'immeuble de placement et sa valeur fiscale.

21. Autres créditeurs

Les autres créditeurs s'analysent comme suit :

(en millions de Franc CFA)	31 Décembre 2019	31 Décembre 2018
Dettes sociales	4 992	4 307
Dettes fiscales	11 431	12 257
Autres dettes	34 224	31 879
Autres créditeurs	50 648	48 442

Les dettes fiscales portent principalement sur la TVA non encaissée par conséquent non exigible Les autres dettes sont constituées essentiellement des avances sur consommations versées par les clients lors de leur abonnement. La hausse par rapport à 2018 est principalement lié au Dividende 2018 non encore versé à l'actionnaire.

22. Autres passifs d'exploitation courants

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

(en millions de Franc CFA)	31 Décembre 2019	31 Décembre 2018
Clients- Avances et acomptes reçus	11 786	7 601
Dettes sur acquisition d'actifs - courant	842	561
Passifs courants	12 628	8 162

Les avances versées par les clients sont liées essentiellement à l'activité travaux.

23. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires s'analysent comme suit :

(en millions de Franc CFA)	Exercice clos au 31 Décembre 2019	Exercice clos au 31 Décembre 2018
Prestations de service	34 163	41 282
Ventes de marchandises	62 315	57 151
Produits des activités ordinaires	96 478	98 433

Le chiffre d'affaires à fin Décembre 2019 est en retrait de 1 955 MFCFA par rapport à Décembre 2018 avec les variations suivantes :

- la croissance des volumes d'eau vendus (+ 5 145 MFCFA) en lien avec l'évolution de la production ;
- le retrait de l'activité Travaux (- 8 466 MFCFA) avec la fin de réalisation en 2018 de certains chantiers à chiffre d'affaires important qui n'ont pas eu d'équivalent sur l'exercice 2019 ;
- la mise en œuvre du projet Hydraulique villageoise sur l'exercice 2019 (+ 3 537 MFCFA) avec la réparation et le remplacement de plus de 1000 pompes sur toute l'étendue du territoire ;
- la baisse du chiffre d'affaires branchements avec une demande plus forte des branchements en 2018
- la baisse du chiffre d'affaires branchements avec une demande plus forte des branchements en 2018;
- la hausse des autres prestations (+ 331 MFCFA) avec la constatation d'un produit exceptionnel de 274 MFCFA issu du remboursement par le Fonds de Développement et de Formation Professionnelle (FDFP) des formations administrées aux agents de l'exploitation ;
- la baisse du chiffre d'affaires Assainissement (- 352 MFCFA) en raison de la réalisation en 2018 de travaux d'exploitation importants.

24.Achats consommés

Les achats consommés intègrent principalement :

- les fournitures et matériaux utilisés dans le cadre de l'activité travaux, de maintenance, de raccordement et de branchement :
- les matières consommées dans le cadre de la production d'eau ainsi que de l'entretien des matériels et ouvrages d'exploitation.

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2019, les achats consommés s'élèvent à 39,1 milliards de franc CFA, contre 36,9 milliards de franc CFA au 31 décembre 2018 en lien avec la hausse des volumes d'eau produits.

25. Charges externes

Les charges externes intègrent notamment :

- les coûts de sous-traitance dans le cadre de l'activité travaux ;
- les charges de location pour les contrats n'entrant pas dans le scope d'IFRS 16;
- les frais de mission et de déplacement ;
- les charges d'assurance et les honoraires ;
- les coûts d'inspections.

Les charges externes s'élèvent à 22,8 milliards de franc CFA en 2019 contre 26,3 de franc CFA. La diminution de – 3,5 milliards de franc CFA des charges externes de l'exercice 2019 est principalement liée à l'économie enregistrée sur les charges de sous traitance en raison de la baisse constatées sur l'activité travaux.

26. Charges de personnel

Les charges de personnel sont en hausse de 0,1 milliard de franc CFA. Cette variation est principalement expliquée par la croissance des effectifs et d'importants départs à la retraite :

(en millions de Franc CFA)	31 Décembre 2019	31 Décembre 2018
Salaires et traitements	(18 731)	(18 603)
Total des charges de personnel	(18 731)	(18 603)

L'effectif salarié de la SODECI pour les exercices clos aux 31 décembre 2019 et 2018 s'établit comme suit :

	Total
Effectif 2019	
CDI	2 460
CDD	257
	20.
Total 2019	2 717
Effectif 2018	
CDI	2 292
CDD	389
Total 2018	2 681

27.Impôts et taxes

Les impôts et taxes incluent les taxes foncières et patentes.

Ce poste de 1,7 milliard de franc CFA en 2018 à 1,8 milliard de franc CFA en 2019 soit une augmentation de 0,1 milliard de franc CFA.

28. Autres produits et charges d'exploitation

(en millions de Franc CFA)	31 Décembre 2019	31 Décembre 2018
Autres produits d'exploitation	78	127
Autres charges d'exploitation	(686)	(782)
Total des autres produits et charges d'exploitation	(608)	(655)

29. Autres produits et charges opérationnels

(en millions de Franc CFA)	31 Décembre 2019	31 Décembre 2018
Autres produits opérationnels	-	-
Plus ou moins values sur cessions d'actifs et mises au rebut	(228)	(283)
Autres charges	-	-
Plus ou moins values sur cessions d'actifs et mises au rebut	(228)	(283)
Total des autres produits et charges opérationnels	(228)	(283)

Les autres produits et charges opérationnels correspondent principalement aux mise au rebus d'actif corporel.

30.Coût de l'endettement financier

Les différentes composantes du coût de l'endettement financier sont les suivantes :

(en millions de Franc CFA)	31 Décembre 2019	31 Décembre 2018
Coût de l'endettement financier brut	(639)	(580)
Revenus des équivalents de trésorerie	1 502	1 365
Produits financiers	1 502	1 365
Coût de l'endettement financier net	864	785

Le coût de l'endettement financier s'établit à 864 MCFA en hausse de 78 MCFA et concerne principalement :

- les intérêts des emprunts
- les intérêts sur dette locative IFRS 16
- les revenus des équivalents de trésorerie

31.Impots sur les bénéfices

La charge d'impôt s'analyse de la manière suivante :

(En millions de Franc CFA)	3	31 décembre		31 décembre	
(En minorio de Francista)		2019		2018	
Produit (charge) d'impôt courant		(948)		(1 174)	
Impôts différés		(174)		(101)	
Total de la charge d'impôt		(1 122)		(1 275)	

Le taux d'impôt effectif se détermine comme suit :

(En millions de Franc CFA)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Résultat net de la période Quote-part de résultat dans les entreprises mise en équivalence	3 180	2 918
Charge d'impôt	(1 055)	(1 209)
Résultat avant impôt et résultat des entités consolidées par mise en équivalence	4 236	4 126
Taux d'impôt théorique	25,00%	25,00%
Charge d'impôt théorique Abattement CA	(1 059)	(1 032) 19
Autres différences permanentes et réductions d'impôts	3	(196)
Charge d'impôt effective	(1 055)	(1 209)
Taux effectif d'impôt	24,92%	29,29%

32.Instruments financiers

L'analyse des instruments financiers par catégorie s'établit comme suit :

	31 Décer	31 Décembre 2019		bre 2018
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Actifs financiers non cou <mark>rants</mark>	853	853	1 019	1 019
Créances clients	118 389	118 389	113 619	113 619
Autres débiteurs	50 987	50 987	26 474	26 474
Trésorerie et équivalents	6 858	6 858	6 749	6 749
Total actifs financiers	177 087	177 086	147 862	147 861
Passifs financiers				
Dettes financières non courantes	3 219	3 219	2 846	2 846
Dettes financières courantes	54 446	54 446	53 036	53 036
Dettes fournisseurs	85 394	85 394	65 063	65 063
Autres créditeurs	50 648	50 648	48 442	48 442
Autres passifs financiers courants	13 576	13 576	9 456	9 456
Total passifs financiers	207 283	207 283	178 844	178 844

31 Décembre 2019	Niveaux	Valeur comptable	Juste valeur par résultat		Juste valeur par autres éléments du résultat global Recyclable	Coût amorti
Actifs financiers						
Actifs financiers non courants		853				853
Créances clients		118 389				118 389
Autres débiteurs		50 987				50 987
Trésorerie et équivalents	1	6 858	6 8 <mark>58</mark>			
Total actifs financiers		177 087	6 8 5 8	-	-	170 229
Passifs financiers						
Dettes financières non courantes		3 219				3 21
Dettes financières courantes		54 446				54 440
Dettes fournisseurs		85 394				85 394
Autres créditeurs		50 648				50 648
Autres passifs financiers courants		13 576				13 57
Total passifs financiers		207 283	-	-	-	207 283
31 Décembre 2018	Niveaux	Valeur comptable	Juste valeur par résultat		Juste valeur par autres éléments du résultat global Recyclable	Coût amorti
Actifs financiers						
Actifs financiers Actifs financiers non courants		1 019				1 019
Actifs financiers non courants		1 019 113 619 26 474				113 619
Actifs financiers non courants Créances clients Autres débiteurs	1	113 619 26 474	6 749			1 019 113 619 26 474
Actifs financiers non courants Créances clients	1	113 619	6 749 6 749		-	113 619
Actifs financiers non courants Créances clients Autres débiteurs Trésorerie et équivalents Total actifs financiers	1	113 619 26 474 6 749			-	113 619 26 47
Actifs financiers non courants Créances clients Autres débiteurs Trésorerie et équivalents Total actifs financiers Passifs financiers	1	113 619 26 474 6 749 147 862	6 749		-	113 619 26 474 141 11 9
Actifs financiers non courants Créances clients Autres débiteurs Trésorerie et équivalents Total actifs financiers Passifs financiers Dettes financières non courantes	1	113 619 26 474 6 749 147 862 2 846	6 749		-	113 619 26 474 141 11 3
Actifs financiers non courants Créances clients Autres débiteurs Trésorerie et équivalents Total actifs financiers Passifs financiers Dettes financières non courantes Dettes financières courantes	1	113 619 26 474 6 749 147 862 2 846 53 036	6 749		-	113 61 26 47 141 11 2 84 53 03
Actifs financiers non courants Créances clients Autres débiteurs Trésorerie et équivalents Total actifs financiers Passifs financiers Dettes financières non courantes Dettes financières courantes Dettes fournisseurs	1	113 619 26 474 6 749 147 862 2 846 53 036 65 063	6 749		-	113 61 26 47 141 11 2 84 53 03 65 06
Actifs financiers non courants Créances clients Autres débiteurs Trésorerie et équivalents Total actifs financiers Passifs financiers Dettes financières non courantes Dettes financières courantes	1	113 619 26 474 6 749 147 862 2 846 53 036	6 749		-	113 619 26 474 141 11 9

Les tableaux présentés ci-dessus indiquent conformément aux dispositions de l'amendement à IFRS 7 les actifs et passifs du Groupe qui sont évalués à la juste valeur selon leur mode d'évaluation.

Les niveaux de classification sont définis comme suit :

- Niveau 1 : prix coté sur un marché actif ;
- Niveau 2 : prix coté sur un marché actif pour instrument similaire, ou autre technique d'évaluation basée sur des paramètres observables.

33. Engagements hors bilan

(en millions de Franc CFA)	31 Décembre 2019	31 Décembre 2018
Garanties de bonne exécution des marchés/contrats	9 284	5 497
Cautions fiscales et douanières	400	400
Engagements donnés liés aux activités opérationnelles	9 684	5 897
Engagements donnés	9 684	5 897
Garanties opérationnelles	21 683	15 050
Engagements reçus	21 683	15 050

Engagements donnés

Les engagements donnés hors bilan liés aux activités opérationnelles intègrent les garanties données par la SODECI au titre des contrats et marché notamment des garanties de bonne fin d'exécution dans le cadre de la conclusion de contrats de concessions. Ces engagements intègrent également les cautions fiscales et douanières.

Engagements reçus

Ces engagements intègrent les engagements reçus de fournisseurs dans le cadre des activités opérationnelles courantes et d'approvisionnement (négoce).

34. Parties liées

Les états financiers comprennent les états financiers de SODECI. Les parties liées intègrent les actionnaires de la SODECI dont la société ERANOVE, ainsi que les transactions réalisées avec les mandataires sociaux de cette dernière.

34.1. Rémunération des dirigeants

Les rémunérations des dirigeants intègrent les rémunérations des équipes de direction de SODECI. Pour les exercices présentés, les rémunérations versées aux dirigeants ont été les suivantes :

31 Décembre 2019	31 Décembre 2018
1 033 296 1 029 253	1 146 239 476 231
0	2 091
	1 033 296

La hausse sur 2019 est principalement imputable aux indemnités de départs sur cet exercice.

34.2. Autres parties liées

Les sociétés liées à la SODECI sont les suivantes :

- Associés : Eranove SA et SIDIP : Eranove SA exerce une activité de négoce avec la SODECI ;
- Filiales mise en équivalence : SGA2E et GS2E : GS2E exerce en outre une activité de prestation de service auprès de la SODECI ;
- Sociétés sœurs : la SODECI est également lié aux sociétés consolidées par ERANOVE SA sa société mère : CIE, SDE et Eranove Côte d'Ivoire. CIE exerce une activité de négoce avec la SODECI.

Les transactions impliquant les sociétés liées ont eu les impacts suivants sur les comptes de la SODECI :

Transactions avec des sociétés liées - 31/12/2019	GS2E	SGA2E	Eranove SA	SIDIP	Eranove Côte d'Ivoire	CIE	SDE
Туре	Filiale MEE	Filiale MEE	Associé	Associé	Société sœur	Société sœur	Société sœur
Bilan							
Titres mis en équivalence	211	-	-	-	-	_	-
Compte courant actif	18	-	-	-	-	-	-
Créances d'exploitation	1 212	67	-	54	-	1 123	167
Compte courant passif	-	_	-	-	-	-	-
Dette d'exploitation	2 320	-	14 883	-	8	6 169	-
Compte de résultat							
Produits ordinaires	673	-	10	-	-	189	-
Achats matières et fournitures	-	-	(7 665)	-	-	(5 044)	-
Charges externes	(3 224)	-	(750)	-	-	-	-
Charges financières	-	-	(19)	(3)	-	-	-
Transactions avec des sociétés liées - 31/12/2018	GS2E	SGA2E	Eranove SA	SIDIP	Eranove Côte d'Ivoire	CIE	SDE
Туре	Filiale MEE	Filiale MEE	Associé	Associé	Société sœur	Société sœur	Société sœur
Bilan							
Titres mis en équivalence	211	-	-	-	-	-	-
Compte courant actif	30	-	-	-	-	-	-
Créances d'exploitation	685	13	30	37	-	961	138
Compte courant passif	-	-	-	-	-	-	-
Dette d'exploitation	1 990	-	8 739	-	3	3 541	-
Compte de résultat							
Produits ordinaires	803	-	223	-	-	323	-
Achats matières et fournitures	_	-	(8 791)	-	-	(4 311)	-
Charges externes	(3 109)	-	(1 058)	-	-	-	-
Charges financières	-	-	-	(8)	-	-	-

35. Evénements postérieurs à la clôture

En lien avec la signature du protocole d'accord d'apurement des créances de la SODECI sur l'Etat de Côte d'Ivoire le 22 mars 2018, une seconde convention de titrisation pour le solde des créances (soit 56,1 millions d'euros) a été signée le 10 février 2020.

L'épidémie du coronavirus qui sévit depuis le début de l'année 2020 n'a pas d'impact sur les comptes au 31 décembre 2019.

À la suite de l'apparition du 1er cas de COVID-19 en Côte d'Ivoire à la mi-mars 2020, des mesures ont été prises par l'Etat de Côte d'Ivoire dans le but de contenir la pandémie et de soutenir les populations. Parmi celles-ci, les dispositions ci-après ont un impact direct sur les activités de la SODECI:

- La fermeture des établissements scolaires, des lieux de divertissements et des restaurants.
- L'instauration d'un couvre-feu de 21h à 5h du matin.
- Le confinement progressif des populations.
- Le report de 3 mois du paiement des factures des clients privés/ménages dont les dates limites de paiement étaient initialement fixées à avril et mai 2020.
- La prise en charge par l'Etat des factures d'eau devant être payées en avril et en mai 2020 pour les clients ayant consommé uniquement dans la tranche sociale.

Les mesures de prises en charge par l'Etat des consommations des clients privés ménages ayant consommé uniquement au tarif social (828 millions de FCFA) et de report des dates de limites de paiement des factures des ménages vont créer un déficit prévisionnel des encaissements sur le deuxième trimestre estimé à 11 milliards de FCFA.

Le prolongement de la crise pourrait impacter les délais et le taux de recouvrement des clients professionnels et industriels fragilisé par la crise. Des simulations sont en cours avec les autorités de Tutelle pour évaluer les mesures palliatives qui seront nécessaires pour atténuer les impacts de la crise sur l'équilibre financier et la trésorerie du secteur

9. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES IFRS

SODECI AVENUE CHRISTIANI, TREICHVILLE, ABIDJAN 01 BP 1843 ABIDJAN 01 (LA « SOCIÉTÉ »)

COMPTES IFRS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

TABLE DES MATIÈRES

Α	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	76
В	ETAT DE RESULTAT GLOBAL	77
С	BILAN CONSOLIDE	78
D	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	80
E	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	81
F	NOTES AUX ETATS FINANCIERS	82
1.	DECLARATION DE CONFORMITE ET PREMIERE APPLICATION DES NORMES IFRS	82
2.	PRESENTATION DE L'ACTIVITE ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	83
3.	METHODES COMPTABLES	83
3.1.	ACTIFS NON COURANTS	83
3.1.1.	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	83
3.1.2.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	84
3.1.3.	IMMEUBLES DE PLACEMENT	84
3.1.4.	CONTRATS DE LOCATION	84
3.1.5.	CONTRATS DE CONCESSION ET D'AFFERMAGE	85
3.1.6.	DEPRECIATION DES ACTIFS	86
3.2.	ACTIFS COURANTS	86
3.2.1.	STOCKS	86
3.2.2.	CREANCES CLIENTS	87
3.3.	AUTRES ACTIFS FINANCIERS	87
3.4.	PASSIFS FINANCIERS	87
3.5.	AVANTAGES AU PERSONNEL	87
3.6.	PROVISIONS.	88
3.7.	IMPOT SUR LES BENEFICES.	88
3.8.	PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	89
3.9.	ESTIMATION DE L'EAU EN COMPTEUR	89
3.10.	RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	89
3.11.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS	89
3.12.	PRINCIPAUX RETRAITEMENTS OPERES PAR RAPPORT AUX COMPTES LOCAUX	89
4.	TRAITEMENT DES COMPTES DU SECTEUR	90
5.	ESTIMATIONS DE LA DIRECTION	91
6.	PERIMETRE DE CONSOLIDATION.	92
7.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	92
8.	ACTIFS AU TITRE DES DROITS D'UTILISATION (IFRS16)	93
9.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES.	94
10.	IMMEUBLES DE PLACEMENT.	95
11.	AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	95

12.	STOCKS	95
13.	CREANCES CLIENTS	95
14.	AUTRES DEBITEURS	96
15.	AUTRES ACTIFS COURANTS	96
16.	CAPITAL	96
17.	DETTES FINANCIERES	97
17.1.	ANALYSE PAR FLUX	97
17.2.	ANALYSE PAR NATURE (COURANT ET NON COURANT)	97
18.	DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	98
19.	AVANTAGES AU PERSONNEL	98
19.1.	AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI	98
19.2.	AUTRES AVANTAGES A LONG TERME	99
19.3.	HYPOTHESES ACTUARIELLES	99
20.	PROVISIONS	100
21.	IMPOTS DIFFERES,	101
22.	AUTRES CREDITEURS	101
23.	AUTRES PASSIFS D'EXPLOITATION COURANTS	101
24.	PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	102
25.	INFORMATIONS SECTORIELLES	102
25.1.	BILAN PAR SECTEUR D'ACTIVITE	103
25.2.	INVESTISSEMENTS DE L'EXERCICE PAR SECTEUR D'ACTIVITE	104
25.3.	RESULTAT DE L'EXERCICE PAR SECTEUR D'ACTIVITE	105
26.	ACHATS CONSOMMES	106
27.	CHARGES EXTERNES	106
28.	CHARGES DE PERSONNEL	106
29.	IMPOTS ET TAXES	107
30.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	107
31.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	107
32.	COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER	107
33.	IMPOTS SUR LES BENEFICES	108
34.	INSTRUMENTS FINANCIERS	109
35.	ENGAGEMENTS HORS BILAN	111
36.	PARTIES LIEES	111
36.1.	REMUNERATION DES DIRIGEANTS	111
36.2.	AUTRES PARTIES LIEES	112
37	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	113

A - COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en millions de Franc CFA)	Note	Exercice clos au 31 Décembre 2019	Exercice clos au 31 Décembre 2018
Prestations de service		35 914	42 923
Ventes de marchandises		62 315	57 151
Produits des activités ordinaires	98 229	100 074	
Achats consommés	26	(39 177)	(37 019)
Charges externes	27	(23 456)	(26 767)
Charges de personnel	28	(18 983)	(19 121)
Impôts et taxes	29	(1 848)	(1 752)
Dépréciations aux amortissements nettes		(7 080)	(6 892)
Dotations aux provisions nettes (hors créances commerciales)		392	(65)
Provisions nettes sur créances commerciales		(3 776)	(4 076)
Autres produits d'exploitation	30	72	117
Autres charges d'exploitation	30	(686)	(783)
Résultat opérationnel courant		3 686	3 715
Autres produits et charges opérationnels	31	(195)	(305)
Résultat opérationnel		3 491	3 410
Coût de l'endettement financier	32	(684)	(613)
Revenu des équivalents de trésorerie		1 502	1 365
Autres charges et produits financiers	32	(74)	(36)
Résultat avant impôt		4 235	4 126
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		(2)	5
Impôt sur les bénéfices	33	(1 052)	(1 210)
Résultat net de l'exercice		3 181	2 921
Résultat net de l'exercice en MFCFA		3 181	2 921
Nombre d'actions en circulation		9 000 000	9 000 000
Résultat par action en FCFA		353	325
Résultat par action dilué en FCFA		353	325

B - ETAT DE RÉSULTAT GLOBAL

L'état du résultat global présente le résultat de l'exercice ainsi que les produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres sur la ligne « autres éléments du résultat global » en application des IFRS :

(en millions de Franc CFA)	Exercice clos au 31 Décembre 2019	Exercice clos au 31 Décembre 2018	
Résultat net de l'exercice	3 181	2 921	
Ecarts actuariels sur avantages au personnel	(167)	41	
Impôts différés sur écarts actuariels	42	(10)	
Sous-total éléments non recyclables	(125)	31	
Total des autres éléments du résultat global	(125)	31	
Résultat global de l'exercice	3 056	2 952	

Les écarts actuariels enregistrés en résultat global portent sur les engagements postérieurs à l'emploi (voir note 3.6 et 17.1)

C - BILAN CONSOLIDÉ

Actif

(en millions de Franc CFA)	Note	Exercice clos au 31 Décembre 2019	Exercice clos au 31 Décembre 2018	Exercice ouvert au 1 Janvier 2018
Immobilisations incorporelles	7	454	551	697
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16)	8	4 532	1 691	1 695
Immobilisations corporelles	9	34 589	35 564	31 229
Immeubles de placement	10	4 781	5 046	5 312
Actifs financiers non courants	11	644	809	1 017
Titres mis en équivalence		17	22	18
Impôts différés	21	1 418	1 472	1 475
Total des actifs non courants		46 435	45 156	41 442
Stocks	12	14 086	13 328	12 617
Créances clients	13	118 370	114 206	102 647
Autres débiteurs		51 284	26 744	23 514
Autres actifs courants	15	667	693	1 026
Trésorerie et équivalents de trésorerie		8 151	6 755	9 317
Total des actifs courants		192 557	161 725	149 120
Total actif		238 992	206 881	190 562

Passif

(en millions de Franc CFA)	Note	Exercice clos au 31 Décembre 2019	Stercice clos au 31 Décembre 2018	Exercice ouvert au 1 Janvier 2018
Capital	16	4 500	4 500	4 500
Prime d'émission		256	256	256
Ecart de réévaluation		1 045	1 045	1 045
Réserves consolidées		11 433	11 365	11 240
Résultat de l'exercice		3 181	2 921	2 925
Capitaux propres - part du Groupe		20 415	20 087	19 966
Total des capitaux propres		20 415	20 087	19 966
Emprunts et Dettes financières non courantes	17	3 219	827	12 619
Emprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) - non courant	17	1 478	2 283	1 607
Avantages au personnel	19	3 942	4 044	4 389
Provisions	20	2 037	2 161	1 852
Total des passifs non courants		10 676	9 315	20 467
Emprunts et Dettes financières courantes	17	54 595	51 679	54 097
Emprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) - courant	17	1 846	2 008	1 512
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18	85 686	65 292	51 332
Autres créditeurs	22	52 123	48 956	34 219
Dettes d'impôt exigible		948	1 294	840
Autres passifs courants	23	12 704	8 251	8 128
Total des passifs courants		207 901	177 479	150 129
Total passif et capitaux propres		238 992	206 881	190 562

D - TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de Franc CFA)	Capital	Primes liées au capital	Réserves et résultat consolidés	Part du Groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Total
Situation au 1er Janvier 2018	4 500	256	15 080	19 836	-	19 836
Autres éléments du résultat global Résultat de l'exercice			31 2 921	31 2 921		31 2 921
Résultat global			2 952	2 952	_	2 952
Distribution de dividendes			(2 700)	(2 700)		(2 700)
Situation au 31 Décembre 2018	4 500	256	15 331	20 086	-	20 086
Autres éléments de résultat global Résultat de l'exercice			(125) 3 181	(125) 3 181		(125) 3 181
Résultat global		-	3 056	3 056	-	3 056
Distribution de dividendes			(2 703)	(2 703)		(2 703)
Autres éléments Situation au 31 décembre 2019	4 500	256	(24) 15 659	(24) 20 415		(24) 20 415

E - TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en millions de Franc CFA)	Période close au 31 décembre 2019	Période close au 31 décembre 2018
Résultat net total consolidé	3 181	2 921
Elimination des incidences de :	3 101	2 32 1
. Amortissements et provisions	6 755	6 997
. Résultats de cession	253	285
. Incidence de la mise en équivalence	2	(5)
Impôt sur les bénéfices	1 052	1 210
Coût de l'endettement financier net	(819)	(752)
Capacité d'autofinancement	10 424	10 656
. Variation des créances clients	(29 057)	(14 555)
. Variation des stocks	91	(1 489)
. Variation des dettes fournisseurs	26 845	15 742
Incidence de la variation de BFR	(2 121)	(302)
Impôts payés	(874)	(720)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	7 429	9 634
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(8 745)	(10 498)
Variation des prêts et avances consentis	153	126
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	5	59
Diminution des actifs financiers	0	0
Incidence des variations de périmètre	0	0
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(8 587)	(10 313)
Augmentations de capital	0	0
Comptes courants d'actionnaires	848	1
Dividendes versés	(2 700)	(2 700)
Emissions d'emprunts	`3 797	6 046
Remboursements des dettes locatives (IFRS 16)	(2 692)	(2 104)
Remboursements d'emprunts	(1 716)	(1 357)
Intérêts versés sur dette locative	(370)	(289)
Intérêts financiers nets	1 185	1 039
Autres flux liés aux opérations de financement	4 569	(2 068)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	2 915	(1 432)
Incidence de la variation de change	0	, ,
Effet des changements de méthode	0	0
Variation nette de la trésorerie	1 757	(2 111)
Trésorerie d'ouverture	2 907	5 018
Variation de trésorerie	1 757	(2 111)
Trésorerie de clôture	4 665	2 907

F. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

A des fins d'information de ses actionnaires, les comptes consolidés de SODECI et ses filiales («le Groupe») ont été établis au 31 décembre 2019, en conformité avec les normes IFRS. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 12 juin 2020.

Les états financiers couvrent une période de 12 mois et sont présentés en millions de franc CFA (sauf mention contraire) comparativement aux comptes consolidés établis au 31 décembre 2018.

1.Déclaration de conformité et première application des normes IFRS

A.Déclaration de conformité aux IFRS

En application de l'acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière adopté le 26 janvier 2017, il a été fait obligation aux Sociétés dont les titres sont cotés à une bourse de valeur, d'établir et de présenter leurs états financiers individuels selon les normes IFRS, et ce à compter du 01 janvier 2019. Il s'agit donc des premiers comptes individuels IFRS publiés par SODECI.

Les comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2019 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS telles qu'adoptées par l'IASB, en comparatif avec l'exercice 2018 ainsi qu'un état de la situation financière à la date de transition au 01 janvier 2018, établis selon le même référentiel.

B.Première application des IFRS (IFRS 1)

La norme IFRS 1 qui traite de la première application des normes IFRS précise que toute entité qui adopte les normes internationales pour la première fois doit appliquer les mêmes méthodes comptables dans son état de la situation financière d'ouverture et pour toutes les périodes présentées dans ses premiers états financiers établis selon les normes IFRS. Ces méthodes comptables doivent être conformes à toutes les normes en vigueur à la fin de la première période pour laquelle elle présente l'information financière selon les normes internationales.

A cet effet, SODECI établissant des comptes IFRS pour la 1ère fois au 31 décembre 2019 doit appliquer les dispositions des normes et interprétations IFRS en vigueur à cette même date de manière rétrospective comme si ces normes avaient toujours été appliquées, sauf exemptions prévues la norme IFRS 1 « Première application des normes IFRS ».

Dans le cas d'espèce, l'état de la situation financière d'ouverture de SODECI est réputé être celui qui est établi à la date de transition aux normes IFRS en l'occurrence le 01 janvier 2018 tandis que la date de première application est le 01 janvier 2019. Les ajustements qui résultent du passage du référentiel comptable antérieur aux IFRS sont comptabilisés dans les capitaux propres d'ouverture, à la date de transition IFRS, soit au 01 janvier 2018.

a.Rapprochement entre SYSCOHADA et IFRS

En application d'IFRS 1, les premiers états financiers IFRS doivent présenter des rapprochements avec les états financiers présentés selon le référentiel comptable antérieur. Dans le cas d'espèce, SODECI présentant des comptes consolidés IFRS pour la première fois au 31 décembre 2019, cette prescription de la norme n'est pas applicable.

b.Options et exemptions offertes par la norme IFRS 1

IFRS 1 « Première adoption des normes d'information financière internationales » prévoit qu'un premier adoptant peut déroger dans certains cas au caractère rétroactif de l'application des normes IFRS.

SODECI a examiné tous les traitements possibles et a opté pour l'exemption facultative offerte par la norme IFRS 1 suivante :

 Coût présumé des immobilisations corporelles et incorporelles :

La norme IFRS 1 prévoit qu'un nouvel adoptant puisse décider d'utiliser une réévaluation d'une immobilisation corporelle établie, selon le référentiel comptable antérieur, à la date de transition aux IFRS, ou avant cette date, comme coût présumé à la date de réévaluation si, à cette date, la réévaluation était globalement comparable:

- à la juste valeur ;
- ou au coût ;
- ou au coût amorti selon les IFRS, ajusté, par exemple, en fonction de variations d'un indice des prix général ou spécifique.

SODECI a décidé d'utiliser au titre du coût présumé des immobilisations corporelles et incorporelles à la date de transition (01 janvier 2018), le coût établi selon le SYSCOHADA.

c.Autre exemption

IFRS 1 impose l'application rétrospective à la date de transition de toutes les normes IFRS d'application obligatoires à la date de présentation des comptes. A ce titre, IFRS 16 étant d'application obligatoire depuis le 01/01/2019 les comptes clos au 31/12/2019 tiennent compte de cette norme. En revanche, en raison de la non-disponibilité des informations antérieures à reconstituer, SODECI n'est pas en mesure de fournir une évaluation fiable de l'impact de cette norme au 01/01/2018. Son application au 01/01/2019 présentant un impact sur les capitaux propres limité à 24 MFCFA, SODECI considère que l'impact au 01/01/2018 n'aurait pas été matériellement différent. SODECI considère que l'omission de cette information n'est pas en mesure de remettre en cause la pertinence et la sincérité des états financiers mis à disposition du lecteur. L'actif et le passif IFRS 16 présenté au bilan avant le 01/01/2019 concerne uniquement les contrats de locations financements qui étaient déjà retraités avant la mise en place d'IFRS 16.

2.Présentation de l'activité et faits marquants de l'exercice

C.Présentation de l'activité

SODECI produit, transporte et distribue l'eau potable sur l'ensemble du territoire de la Côte d'Ivoire. La société est en charge également du traitement des eaux usées sur la ville d'Abidjan et sa périphérie.

D.Faits marquants de l'exercice 2019

- l'activité Eau est en hausse du fait de l'augmentation des volumes produits et vendus. Les volumes d'eau produits sont en hausse de 8% par rapport à 2018. Cette augmentation s'explique principalement par l'exploitation des usines de Bimbresso et Songon pour réduire le manque d'eau dans les communes de Yopougon et Abobo;
- l'activité travaux est en baisse. En effet, la mise en service de nouvelles infrastructures sur 2018 (notamment les travaux de renforcement en eau de la ville de Bouaké) a pour conséquence une diminution des gros travaux en 2019;
- l'activité branchements et TLE est en baisse en raison de l'octroi par la tutelle d'un moins grand nombre de branchements.

E.Rappel des faits marquants sur l'exercice 2018

- le nombre de clients à fin décembre 2018 est en hausse de 12% par rapport à fin décembre 2017.
 Cette augmentation est liée aux branchements dans la ville d'Abidjan suite aux extensions de réseau et au renforcement de la capacité de production en eau potable :
- les volumes d'eau produits sont en hausse de 5% par rapport à 2017 du fait du renforcement des capacités de production sur la ville d'Abidjan. Le prix moyen de vente reste fixé à 424 FCFA/m3;
- hausse de l'activité travaux en comparaison de 2017 suite à l'obtention de nouveaux chantiers de renforcement de la production d'eau et à un niveau record de réalisation de branchements;
- signature d'un protocole d'accord d'apurement des créances de la SODECI sur l'Etat de Côte d'Ivoire pour 66,8 milliards de Franc CFA le 22 mars 2018 et d'une convention de titrisation de ces créances pour 30,0 milliards de Franc CFA le 4 juin 2018, finalisée en juillet. La cession des créances a engendré une décote de 14%, intégralement supportée par l'Etat, et reconnue au bilan de la société;
- le contrat d'assainissement de la ville d'Abidjan arrivé à terme en août 2018 a été prolongé par l'Etat jusqu'à la mise en œuvre du nouveau contrat. SODECI est en cours de négociation avec l'Etat pour un nouveau contrat de Délégation de Service Public sur une durée de 15 ans. L'offre de SODECI a été remise le 31 août. Les négociations ont démarré en décembre 2018. La signature du nouveau contrat est attendue d'ici la fin du 1er semestre 2020.

3.Méthodes comptables

3.1.Actifs non courants

3.1.1. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de logiciels acquis. Ceux-ci sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité. Cette durée est estimée en fonction du type de logiciel.

3.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition minoré des amortissements et le cas échéant des pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité. Les principales durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Constructions et agencements	15 à 20 ans		
Matériels et machines	3 à 10 ans		
Matériels de transport	3 à 5 ans		
Matériels électriques et compteurs	10 à 15 ans		

3.1.3.Immeubles de placement

SODECI détient un immeuble en propre dont une partie est mise à la location. La partie louée de cet immeuble répond à la définition d'un immeuble de placement au sens de la norme IAS 40. L'immeuble est valorisé à la juste valeur à la date de transition de SODECI aux IFRS le 01/01/2018 et amorti linéairement sur 20 ans. SODECI opte pour le modèle du coût, ses immeubles de placement ne seront pas revalorisés ultérieurement.

3.1.4. Contrats de location

Les contrats de location sont comptabilisés selon un modèle unique prescrit par la norme IFRS 16 sous la forme :

- D'un droit d'utilisation amorti sur la durée résiduelle du contrat de location après prise en compte d'une éventuelle période de renouvellement. Les actifs au titre des droits d'utilisation relatifs à l'application d'IFRS 16 « Contrats de location » sont présentés au sein des immobilisations corporelles à partir de la date de mise à disposition de l'actif sous-jacent. Ils sont amortis linéairement sur la durée d'engagement du contrat. Celle-ci correspondant à la durée contractuelle non résiliable à laquelle s'ajoutent les options de prolongation que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer, ainsi quelles options de résiliation que le preneur a la certitude raisonnable de ne pas exercer. De ce fait, il a été nécessaire pour certains contrats d'exercer un jugement de la part du Groupe concernant l'estimation de la période d'engagement, comme précisé dans la note 5. La valeur de ces actifs correspond aux engagements de loyers futurs actualisés sur la durée ferme du contrat, ajustés des paiements effectués d'avance, franchises de loyer, coûts directs initiaux et coûts de remise en état. Les droits d'utilisation correspondent principalement à des contrats de location pour des biens immobiliers (bureaux, locaux et logements de fonction), des véhicules et du matériel informatique.
- D'une obligation locative au passif égale à la valeur actualisée des paiements de loyers restants, déterminée à l'aide du taux d'emprunt marginal. Les loyers versés sont comptabilisés comme des remboursements de dette locative.

Pour déterminer si un contrat contient un contrat de location, le Groupe apprécie si ce contrat lui confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Il apprécie donc :

- le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien déterminé ;
- le droit de décider de l'utilisation du bien déterminé, en particulier le droit d'utiliser le bien et à quelle fin.

Le Groupe a retenu d'exclure les contrats d'une durée inférieure à douze mois et d'exclure les contrats portant sur des actifs de faible valeur.

Le solde au 01/01/2018 des contrats qualifiés de location financement selon le SYSCOHADA Révisé a été reclassé sur la ligne Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16) pour la partie active et en Emprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) pour la partie passive.

Le montant de l'obligation locative au passif est dépendant des hypothèses retenues en matière de durée des engagements et de taux d'emprunt marginal utilisés comme taux d'actualisation. Les taux utilisés ont été estimés en fonction de la devise, de la durée de l'obligation, du risque crédit du Groupe et de la taille du Groupe. Le taux d'emprunt marginal unique a été apprécié à partir des rendements observés sur le marché des obligations corporate « industrielles » après ajustement pour tenir compte d'un risque souverain B+. Le taux d'emprunt marginal ressort dans une fourchette comprise entre 2,1% pour une maturité de 1 an et 6,3% pour 30 ans.

3.1.5. Contrats de concession et d'affermage

Le Groupe opère dans la gestion déléguée de l'eau et des services publics dans le cadre de contrats de type concession et de type affermage octroyés par l'Etat Ivoirien.

IFRIC 12 s'applique aux accords de concession de services public-privé dont le concédant contrôle ou réglemente les services devant être fournis par le concessionnaire par le moyen de l'infrastructure ainsi que les bénéficiaires du service et les tarifs de vente des prestations.

Cette interprétation s'applique aux infrastructures que le concessionnaire construit ou acquiert auprès d'un tiers aux fins de l'accord de services ainsi qu'aux infrastructures existantes dont l'accès est donné par le concédant au concessionnaire aux fins de l'accord de services. Les contrats entrant dans le champ d'application de cette interprétation sont comptabilisés selon les principes décrits en note 3.2.3 2 des présents états financiers.

Contrat de distribution publique urbaine d'eau potable en Côte d'Ivoire (affermage) - SODECI

Dans le cadre de ce contrat, SODECI gère la production, le transport et la distribution de l'eau potable. L'Etat de Côte d'Ivoire, autorité concédante, propriétaire des infrastructures, conserve à sa charge la gestion du patrimoine et le développement du Secteur de l'eau potable et doit notamment réaliser les travaux qui ne sont pas à la charge de SODECI. Le prix de vente de l'eau applicable aux usagers est fixé par décret en Conseil des Ministres.

SODECI facture les usagers pour le compte de l'Etat. La rémunération de SODECI correspond à une quote-part de la facturation des usagers conditionnée à l'encaissement des montants dus par les usagers. Le contrat ne prévoit pas d'investissement dans les infrastructures à la charge de SODECI.

L'Etat a la possibilité, en fin de contrat, de racheter les biens d'exploitation acquis par la société à dire d'expert. Ces biens dits « de reprise » sont notamment constitués des compteurs, des véhicules, du matériel informatique, et d'outillage. Ces actifs sont comptabilisés en immobilisations corporelles conformément à IAS 16.

Ce contrat entre dans le champ d'application d'IFRIC 12, mais ne fait l'objet d'aucun retraitement, SODECI ne supportant pas les travaux de construction ou d'amélioration de l'infrastructure, et ne devant pas restituer ses propres actifs en fin de contrat.

Les infrastructures, propriétés de l'Etat, ne sont pas comptabilisées en tant qu'immobilisations corporelles de SODECI, l'accord contractuel de services ne conférant pas à SODECI le droit de contrôler l'utilisation de l'infrastructure de service public. En effet, SODECI a accès à l'exploitation de l'infrastructure afin de fournir un service public pour le compte du concédant conformément aux stipulations du contrat.

Il en ressort que les biens de reprise de SODECI sont comptabilisés en immobilisations corporelles conformément aux principes décrits au paragraphe 3.2.2 des présents états financiers.

Dans le cadre de ce contrat, SODECI agit en tant qu'agent. Ainsi, seule la rémunération perçue par SODE-CI au titre de ses prestations et les charges y afférentes sont comptabilisées en résultat au fur et à mesure que le service est rendu. Les éléments facturés pour le compte de l'autorité concédante et les charges y afférentes sont exclus du compte de résultat consolidé.

Contrat de service d'entretien et d'exploitation des réseaux et ouvrages d'assainissement et de drainage de la ville d'Abidjan - SODECI

Dans le cadre de ce contrat d'affermage, SODECI gère et exploite à titre exclusif le service public de l'assainissement sur l'agglomération d'Abidjan. Les travaux qui ne sont pas mentionnés dans le Contrat d'Affermage d'Abidjan sont à la charge de l'Etat de Côte d'Ivoire qui reste maître d'ouvrage. Le tarif usager est fixé par décret en Conseil des Ministres. SODECI facture les usagers pour le compte de l'Etat sur la base des tarifs définis par ce dernier.

SODECI perçoit une quote-part du tarif usager au titre des eaux usées et un montant forfaitaire fixé par l'Etat au titre des eaux pluviales évacuées.

Le contrat ne prévoit pas d'investissement dans les infrastructures à la charge de SODECI. L'Etat a la possibilité de racheter les biens de reprise à dire d'expert en fin de contrat. Ces actifs sont comptabilisés en immobilisations corporelles conformément à IAS 16.

Ce contrat entre dans le champ d'application d'IFRIC 12, mais ne fait l'objet d'aucun retraitement, SODECI ne supportant pas les travaux de construction ou d'amélioration de l'infrastructure, et ne devant pas restituer ses propres actifs en fin de contrat.

Les infrastructures, propriétés de l'Etat, ne sont pas comptabilisées en tant qu'immobilisations corporelles de SODECI, l'accord contractuel de services ne conférant pas à SODECI le droit de contrôler l'utilisation de l'infrastructure de service public. En effet, SODECI a accès à l'exploitation de l'infrastructure afin de fournir un service public pour le compte du concédant conformément aux stipulations du contrat.

Dans le cadre de ce contrat, SODECI agit en tant qu'agent. Ainsi, seule la rémunération perçue par SODECI au titre de ses prestations et les charges y afférentes sont comptabilisées en résultat au fur et à mesure que le service est rendu. Les éléments facturés pour le compte de l'autorité concédante et les charges y afférentes sont exclus du compte de résultat consolidé.

3.1.6.Dépréciation des actifs

Conformément à la norme IAS 36, la société examine régulièrement s'il existe des indices de perte de valeur des actifs incorporels et corporels. A cette fin, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (UGT) pour être testés.

Les UGT représentent le plus petit groupe d'actifs générant des entrées de trésorerie largement indépendants d'autres groupes d'actifs. Le Groupe considère que chaque entité juridique opérant dans un secteur d'activité et dans une zone géographique distinctes constitue une UGT.

S'il existe de tels indices, la société effectue un test de perte de valeur afin d'évaluer si sa valeur recouvrable, définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité, est supérieure ou égale à sa valeur nette comptable. La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. Le taux d'actualisation retenu reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif ou aux UGT. En l'absence de taux spécifique à l'actif testé, le taux utilisé est déterminé à partir du coût moyen du capital.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie (ou groupe d'unités), puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité (du groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité (du groupe d'unités).

Au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018, il n'existe pas d'indice de perte de valeur pour les actifs corporels et incorporels. A lui seul, l'amortissement des autres actifs traduit la perte de valeur sur ces actifs. Aucun test de dépréciation n'a été réalisé.

3.2.Actifs courants

3.2.1.Stocks

Les stocks sont principalement constitués par des matières chimiques, les fournitures et les pièces de rechange non stratégiques nécessaires au fonctionnement des installations, à l'exploitation et à la maintenance des réseaux d'eau et d'énergie, étant rappelé que les infrastructures restent la propriété de l'autorité affermante.

Ils sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré au prix de revient ou à leur valeur nette de réalisation, si cette dernière est inférieure à la valeur comptable. Le cas échéant, ils font l'objet d'une dépréciation.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable devient inférieure à la valeur comptable. L'appréciation de la valeur recouvrable prend en compte la rotation des stocks et la nature des pièces considérées.

3.2.2. Créances clients

Les créances clients sont évaluées à leur valeur recouvrable, sous déduction des dépréciations tenant compte de la perte attendue sur la vie de la créance conformément au modèle simplifié d'IFRS 9 applicable aux créances commerciales. Les créances clients sont principalement des créances de l'Etat et des organismes publics.

Les créances intègrent les créances des Secteurs pour lesquelles le risque de contrepartie est supporté par ces derniers ainsi que les créances des entités opérationnelles dues au titre de leurs prestations. Les clients sont constitués de clients publics, parapublics et privés.

Concernant les clients publics et parapublics, une dépréciation est constatée pour le montant de la perte attendue sur la vie de la créance déterminée en fonction du risque de la contrepartie.

Concernant les clients privés, la perte attendue sur la vie de la créance est déterminée en tenant compte du taux de non-recouvrement constaté. Ce taux évolue notamment en fonction de :

- l'antériorité des créances : les créances présentant une antériorité supérieure à un an sont dépréciées à hauteur de 80 à 100% en fonction de la nature des clients et de l'activité à laquelle ils se rapportent ;
- la position de l'abonné actif ou résilié: les créances des clients résiliés sont dépréciées en totalité pour la part relative aux exercices antérieurs et à hauteur de 80 à 100%, en fonction de la nature des clients et de l'activité à laquelle ils se rapportent, pour la part des créances nées sur la période;
- l'évolution du risque de non-recouvrement pour les impayés multiples de clients actifs.

Toutes les dépréciations des créances sont constituées nettes des avances sur consommations.

3.3. Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont constitués des créances d'exploitation, des dépôts et gages, des prêts, des actifs financiers à la juste valeur par autres éléments du résultat global, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les équivalents de trésorerie comprennent les placements de trésorerie réalisables à très court terme, facilement convertibles en liquidités et exposés à un risque non significatif d'évolution de valeur. La trésorerie présentée dans le tableau de flux de trésorerie consolidé inclut la trésorerie et les équivalents de trésorerie présentés à l'actif du bilan, ainsi que les découverts bancaires revêtant la nature de trésorerie. Les méthodes suivantes sont appliquées aux actifs fi-

nanciers :
- les créances, les dépôts et les gages sont comptabilisés à leur valeur nominale, l'effet de l'application de la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif

constatées sur la base des pertes attendues ;

n'étant pas jugé significatif. Des dépréciations sont

- les actifs financiers à la juste valeur par autres éléments du résultat global sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant comptabilisées en capitaux propres, sur la ligne « autres

éléments du résultat global » sans recyclage ultérieur

- les équivalents de trésorerie sont évalués à leur juste valeur, les variations de valeurs étant enregistrées en résultat financier de la période.

3.4.Passifs financiers

en résultat :

Les passifs financiers comprennent les dettes vis-à-vis des fournisseurs, les dettes financières et les dettes d'exploitation. En application d'IFRS 9, les dettes et les dettes financières sont évaluées initialement à leur juste valeur nette des coûts de transaction puis selon la méthode du coût amorti au taux effectif d'intérêt. La charge d'intérêt est comptabilisée en résultat financier de la période selon cette même méthode.

Les dettes financières telles que présentées à la note 17 comprennent les emprunts liés aux droits d'utilisation IFRS 16. Ces dettes de location sont inscrites au passif en contrepartie d'un droit d'utilisation d'un actif loué tel que décrit dans la note 3.1.

3.5. Avantages au personnel

Le Groupe participe à des régimes postérieurs à l'emploi, incluant les régimes de retraites et d'indemnités de fin de carrière ainsi qu'à des régimes à long terme, incluant essentiellement les gratifications d'ancienneté.

Pour les régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour les régimes des indemnités de fin de carrières et pour les autres avantages à long terme, les provisions sont déterminées en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédits projetées qui prévoit que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse d'âge de départ en retraite ;
- un taux d'actualisation;
- un taux d'inflation;
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel.

Les gains et pertes actuariels sont générés par les changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience sur le calcul des engagements. Les écarts actuariels portant sur les engagements postérieurs à l'emploi (les indemnités de départ en retraite principalement) sont comptabilisés en autres éléments du résultat global. Ils ne sont pas recyclés en résultat par la suite. Les écarts actuariels portant sur les engagements à long terme sont comptabilisés immédiatement en résultat.

La charge représentative de l'évolution des engagements nets au titre des pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi est comptabilisée en résultat opérationnel.

3.6.Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doive supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée; une information est alors fournie dans les notes avec les états financiers. Les passifs éventuels correspondent soit à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise ou à des obligations probables pour lesquelles la sortie de ressources ne l'est pas. Aucun passif éventuel n'a été identifié au titre des périodes présentées dans les présents états financiers.

Lorsque la société dispose d'un échéancier fiable et que l'effet de l'actualisation est significatif, les passifs sont actualisés.

3.7.Impôt sur les bénéfices

La charge d'impôt sur les bénéfices au compte de résultat comprend l'impôt à payer au titre de la période et l'impôt différé.

Les impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actifs et de passifs, ainsi que sur les déficits fiscaux reportables. Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que si leur récupération est jugée probable.

Les impôts différés sont évalués au taux d'impôt adopté ou quasi adopté par les juridictions compétentes à la date de clôture, en fonction de l'échéance prévisionnelle de remboursement des différences temporelles. La règle du report variable est appliquée et l'effet de tout changement de taux d'imposition est comptabilisé dans le compte de résultat à l'exception de changements relatifs à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres. Les impôts différés ne sont pas actualisés.

3.8. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires du Groupe incluent essentiellement :

- les produits liés aux activités de travaux de SODECI. Les contrats prévoient en général une obligation de performance unique correspondant à la réalisation d'un ouvrage. Le prix de l'ouvrage est prévu au contrat. Les contrats peuvent prévoir des pénalités de retard qui sont traitées comme une part variable du prix de transaction. L'obligation de performance est satisfaite en continu selon le critère d'IFRS 15.35b car le client contrôle l'actif au fur et à mesure de sa construction;
- la rémunération des contrats d'assainissement de SODECI. Ce service est assuré en continu, et le chiffre d'affaires reconnu au fur et à mesure;
- la rémunération de fermier de SODECI. Le client reçoit et consomme les avantages générés par la prestation (fourniture d'eau) au fur et à mesure. La rémunération du fermier sur la base du M3 est fixée par l'autorité concédante en application du mécanisme prévu au contrat. Le transfert du contrôle se fait en continu au fur et à mesure de la consommation du bien transféré (eau);

3.9. Estimation de l'eau en compteur

A la date d'arrêté, le volume d'eau vendu est estimé sur la base de production réelle et des historiques de rendement propres à chaque entité. En outre, cette estimation couvre une période réduite du fait de la périodicité courte de relevé des compteurs.

3.10.Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant est défini par différence entre l'ensemble des charges et produits ne résultant pas des activités financières, des activités arrêtées ou en cours de cession et de l'impôt. Il exclut également les autres produits et charges opérationnels non courants.

3.11.Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants correspondent aux produits et charges qui ne sont pas considérés comme normalement générés ou encourus dans le cadre des activités courantes du Groupe.

3.12.Principaux retraitements opérés par rapport aux comptes locaux

Depuis le 1er janvier 2018, le référentiel SYSCOHADA révisé s'applique dans les pays membres de l'espace OHADA (Organisation pour l'Harmonisation du Droit des affaires en Afrique) pour la tenue des comptes sociaux. Cette révision du référentiel converge vers les normes IFRS.

A partir du 1er janvier 2018, les retraitements du contrat d'affermage ainsi que des contrats de concession, tels qu'exposés en note 3.2.3 des présents états financiers, sont constatés directement dans les comptes locaux.

Les principaux retraitements subsistants entre les comptes locaux tels que ces comptes sont publiés par les entités et les comptes établis selon le référentiel IFRS portent sur :

- le retraitement des produits et charges du Secteur : comme précisé en note 4, SODECI est une entité collectrice pour le « Secteur » ; les ressources collectées pour le compte du Secteur ainsi que les emplois liés sont exclus du compte de résultat (redevances, taxes et surtaxes collectées), la société ne supportant pas le risque de recouvrabilité lié à ces créances. Ces ressources et les emplois afférentes sont comptabilisés au bilan dans les comptes établis selon le référentiel local.
- la comptabilisation des impôts différés actifs et passifs dans les comptes IFRS selon les principes décrits en note 3.8 des présents états financiers.
- la comptabilisation en capitaux propres des écarts actuariels liés aux avantages au personnel telle que décrite en note 3.6 des présents états financiers.
- la comptabilisation des impacts d'IFRS 16, à savoir la constatation en actifs corporels de droits d'utilisation et au passif d'obligations locatives long terme et court terme selon les principes décrits en note 3.1, la comptabilisation de dotations aux amortissements, de charges financières, l'annulation des charges de location et la comptabilisation du remboursement des obligations locatives en flux de trésorerie liés aux activités de financement.

4. Traitement des comptes du Secteur

Le secteur de l'eau potable en Côte d'Ivoire regroupe un ensemble d'acteurs institutionnels publics et privés qui concourent au fonctionnement du service public.

SODECI est une entité collectrice pour le secteur de l'eau de l'eau en Côte d'Ivoire.

La totalité de la facturation de l'eau transite par le bilan de SODECI.

Les montants ainsi collectés sont soit reversés au Secteur dès encaissement des créances correspondantes, soit font l'objet d'une compensation avec les créances de l'Etat. Dans ce dernier cas, la compensation des créances et des dettes figurant au bilan est comptabilisée sur la base des accords signés entre les parties.

Les impacts des opérations réalisées pour le compte du Secteur sur le bilan consolidé sont décrits ci-après :

- Impacts sur les postes de l'actif du bilan :

	Les créances clients intègrent les factures émises pour le compte du Secteur au titre des ventes d'eau et non encaissées à la clôture de l'exercice. Le risque de contrepartie relatif aux créances clients du Secteur est supporté par le Secteur. Ainsi, ces créances ne font pas l'objet de dépréciation dans les comptes.		
Créances clients Ces créances intègrent également : - Les rémunérations fermières non encaissées à la clôture de l'exercice ; - Les créances dues par le Secteur au titre des activités travaux.			
Autres débiteurs	Créances sur l'Etat : - Les créances du Secteur sur l'Etat intègrant les redevances d'exploitation dues par le Secteur ;		
Trésorerie	La trésorerie intègre le déficit ou l'excédent de trésorerie du Secteur résultant du besoin ou de l'excédent en fonds de roulement de celui-c découlant des en-cours gérés pour son compte.		

- Impacts sur les postes du passif du bilan :

Autres Créditeurs	Autres dettes courantes : Les autres dettes intègrent : - Les surtaxes à payer et liées aux factures clients non encaissées à la clôture de l'exercice ;
-------------------	--

5. Estimations de la direction

La préparation des états financiers selon le référentiel IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les estimations et hypothèses sont notamment sensibles en matière d'évaluation :

- des passifs incluant les instruments dérivés et les avantages au personnel ;
- de test de dépréciation des actifs ;
- des provisions ;
- de la part du chiffre d'affaires correspondant à l'eau en compteur et la rémunération y afférente à la date d'arrêté des comptes tel que décrit en note 3.10 « Estimation de l'eau en compteur » et la rémunération y afférente qui sont largement fondées sur des estimations de résultat et de flux de trésorerie.
- de la qualification de partenariat de la participation dans GS2E
- de l'immeuble locatif en tant qu'immeuble de placement

Durée des contrats de location

Le Groupe détermine la durée d'un contrat de location comme étant le temps pour lequel le contrat de location est non résiliable, auquel s'ajoutent les intervalles visés par :

- toute option de prolongation du contrat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer ;
- toute option de résiliation du contrat de location que le preneur a la certitude raisonnable de ne pas exercer.

La norme précise que le contrat n'est plus exécutoire lorsque le preneur et le bailleur ont chacun le droit de résilier le contrat de location sans l'accord de l'autre partie et en ne s'exposant, tout au plus, qu'à une pénalité négligeable. De ce fait, le Groupe a considéré que le preneur détient une option de prolongation dès lors qu'un contrat inclut une clause mentionnant que le bailleur peut s'opposer au droit au renouvellement du bail en réglant au locataire une indemnité d'éviction. L'opposition au droit au renouvellement étant considérée peu probable au vu des indemnités devant être versées. Le Groupe a estimé dans ce cas de figure qu'il y avait une certitude raisonnable d'exercer l'option de prolongation. La date de fin de contrat est alors estimée comme étant celle de la fin du contrat de concession ou d'affermage, date à laquelle les contrats seront transférés au nouveau fermier.

Le Groupe comptabilise ses contrats d'un an renouvelables par tacite reconduction et ne contenant aucune clause de versement d'indemnité au preneur directement en compte de résultat. Ces contrats présentent, en effet un horizon d'engagement économique inférieur à un an.

6.Périmètre de consolidation

	Entité		S	ecteur opérationnel de	Devise	31/12/2019	31/12/2018
		le		rattachement	Devise	% d'intérêt	% d'intérêt
SODE	CI		Services	publics d'eau en Côte d'Ivoire	XOF	100,00%	100,00%
GS2E			Autres		XOF	33,00%	33,00%
SGA2I	≣		Autres		XOF	17,77%	17,77%

GS2E est un GIE détenu à 33% par SODECI, le reste du capital étant détenu par CIE (Une société sœur). GS2E est dirigée conjointement par SODECI et CIE, les décisions étant prises à l'unanimité. Les deux associés sont responsables indéfiniment et solidairement des dettes sociales. SODECI contrôle conjointement avec CIE une activité sous contrôle commun au sens d'IFRS 11. GS2E est intégrée à la consolidation de SODECI en comptabilisant sa quote des actifs, passifs, charges et produits.

SGA2E est une société détenue à 17,77% par SODECI qui y exerce une influence notable. SGA2E est intégrée à la consolidation de SODECI selon la méthode de la mise en équivalence.

7.Immobilisations incorporelles

(en millions de Franc CFA)	Immobilisations incorporelles en cours	Autres immobilisations incorporelles	immobilisations incorporelles
Valeur Brute au 1er Janvier 2018	29	4 385	4 414
Acquisitions	28	84	113
Cessions, mises au rebut	-	_	-
Reclassements (1)	(3)	3	-
Valeur Brute au 31 Décembre 2018	55	4 471	4 527
Acquisitions	20	75	95
Cessions, mises au rebut	(18)	-	(18)
Reclassements et autres variations	7	0	7
Valeur Brute au 31 Décembre 2019	64	4 547	4 611
Amortissement et dépréciation au 1er Janvier 2018		(3 717)	(3 717)
Dotations	-	(259)	(259)
Amortissement et dépréciation au 31 Décembre 2018	-	(3 976)	(3 976)
Dotations	-	(181)	(181)
Amortissement et dépréciation au 31 Décembre 2019	-	(4 157)	(4 157)
Valeur Nette au 31 Décembre 2018	55	495	551
Valeur Nette au 31 Décembre 2019	64	390	454

L'augmentation des autres immobiliations incorporelles est principalement expliquée par l'acquisition des licences MCAFEE et Microsoft 2019.

8.Actifs au titre des droits d'utilisation (IFRS16)

(en millions de Franc CFA)	Actifs au titre des droits d'utilisation IFRS16
Valeur Brute au 1er Janvier 2018	1 819
Acquisitions	2
Cessions, mises au rebut	-
Reclassements	-
Valeur Brute au 31 Décembre 2018	1 821
Transition IFRS 16	1 252
Reclassement locations financement	-
Acquisitions	3 267
Cessions, mises au rebut	-
Reclassements et autres variations	865
Valeur Brute au 31 Décembre 2019	7 206
Amortissements et dépréciations au 1er Janvier 2018 Depreciations Reprises sur cessions, mises au rebut	(124)
Reclassements	-
Amortissement et dépréciation au 31 Décembre 2018	(130)
Transition IFRS 16 Reclassement locations financement	(537)
Depreciations	(1 421)
Reprises sur cessions, mises au rebut	(· ·=·/
Reclassements	(586)
Amortissement et dépréciation au 31 Décembre 2019	(2 673)
Valeur Nette au 31 Décembre 2018	1 691
Valeur Nette au 31 Décembre 2019	4 532
	. 002

9.Immobilisations corporelles

(en millions de Franc CFA)	Terrains	Constructions	Installations tech, matériel & outillage	Immobilisations corporelles en cours	Total immobilisations corporelles
Valeur Brute au 1er Janvier 2018	558	23 619	45 846	808	70 830
Acquisitions Cessions, mises au rebut Reclassements	-	27 - -	6 846 (3 538)	5 043 - (778)	11 916 (3 538) (778)
Valeur Brute au 31 Décembre 2018	558	23 646	49 154	5 073	78 430
Transition IFRS 16 Acquisitions Cessions, mises au rebut Reclassements et autres	- 20 -	- 1 -	4 556 (1 959)	- 4 353 -	8 930 (1 959)
variations Valeur Brute au 31 Décembre 2019	578	23 646	(4 229) 47 522	(849) 8 577	(5 078) 80 324
Amortissements 1er Janvier 2018	-	(15 614)	(23 987)	-	(39 601)
Amortissements Reprises sur cessions, mises au rebut Reclassements	-	(4 005) - -	(36 447) 3 194	-	(40 452) 3 194
Amortissement 31 Décembre 2018	-	(16 477)	(26 390)	-	(42 866)
Amortissements Reprises sur cessions, mises au rebut Reclassements	-	(875) - -	(4 298) 1 719 586	- - -	(5 174) 1 719 586
Amortissement 31 Décembre 2019	-	(17 352)	(28 383)	-	(45 735)
Valeur Nette au 31 Décembre 2018	558	7 169	22 764	5 073	35 564
Valeur Nette au 31 Décembre 2019	578	6 294	19 139	8 577	34 589

Les acquisitions de l'exercice s'expliquent par l'acquisition d'un nombre important de compteurs (en lien avec l'évolution du nombre d'abonnés) et de véhicules flotte.

10. Immeubles de placement

Les immeubles de placement s'établissent à 4 781MFCFA et correspondent à la partie de l'immeuble occupée par SODECI consacré à la location.

11. Autres actifs financiers non courants

(en millions de Franc CFA)	Exercice clos au 31 Décembre 2019	Exercice clos au 31 Décembre 2018
Dépôts, prêts cautionnements et autres créances au coût amorti	644	809
Actifs financiers non courants	644	809

La baisse par rapport à 2018 s'explique par la clôture de contrats à terme.

12.Stocks

	Exercice clos au	Exercice clos au
(en millions de Franc CFA)	31 Décembre	31 Décembre
	2019	2018
Stocks de combustibles	5	14
Stocks de pièces de rechange	3 096	3 685
Matériel de réseau hydraulique	9 866	8 882
Produits de traitement	1 148	744
Divers	424	449
Stocks bruts	14 539	13 774
Dépréciation des stocks	(453)	(446)
Stocks nets	14 086	13 328

Les stocks incluent essentiellement des pièces de rechange, des compteurs et des combustibles tels que détaillés ci-dessous :

Les stocks ont augmenté de 0,8 milliard de franc CFA (+5,7%) par rapport au 31 décembre 2018. Cette hausse s'explique principalement par l'acquisition de matériel de réseau hydraulique dans le cadre du projet hydraulique villageoise.

13.Créances clients

(en millions de Franc CFA)	Exercice clos au 31 Décembre 2019	Exercice clos au 31 Décembre 2018
Clients et comptes rattachés	159 746	151 974
Dép. clients et comptes rattachés	(41 383)	(37 776)
Total Créances clients	118 370	114 206

Le montant des créances clients est en hausse de 4,2 milliards de franc CFA par rapport à fin 2018 et en liaison avec la progression du chiffre d'affaires eau et les factures non échues sur le projet hydraulique villageoise.

L'antériorité des créances clients et comptes rattachés (hors factures à établir) est la suivante :

(en millions de Franc CFA)	Exercice clos au 31 Décembre 2019	Exercice clos au
A moins d'un an	28 769	76 980
Entre un et cinq ans	70 306	74 994
A plus de cinq ans	60 671	0
Total Créances clients	159 746	151 974

14. Autres débiteurs

Les autres débiteurs s'analysent comme suit :

(en millions de Franc CFA)	Exercice clos au 31 Décembre 2019	Exercice clos au 31 Décembre 2018
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	9 424	6 274
Créances sur personnel & org. sociaux	540	324
Créances fiscales	13 859	13 241
Créances d'exploitation diverses	26 588	5 888
Autres créances courantes	873	1 017
Autres débiteurs	51 284	26 744

Les créances fiscales correspondent principalement à des crédits de TVA. Les créances d'exploitation diverses correspondent aux créances à collecter auprès du Secteur. La hausse par rapport à 2018 provient de l'aggravation du déficit du Secteur et la non-réalisation de l'opération de titrisation/cession du solde la dette liée aux écarts de tarifs validée en 2018.

15. Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

	Exercice clos au	Exercice clos au
(en millions de Franc CFA)	31 Décembre	31 Décembre
	2019	2018
Charges constatées d'avance	667	693
Total autres actifs courants	667	693

16.Capital

(nombre de parts)	
Actions émises au 31 Décembre 2018	9 000 000
Actions émises au 31 Décembre 2019	9 000 000

En 2018 et 2019, le capital social de SODECI se décompose en 9 millions d'actions ayant pour valeur nominale de 500 Francs CFA.

17. Dettes financières

17.1.Analyse par flux

(en millions de Franc CFA)	Emprunts auprès établiss. de crédit	Emprunts liés aux droits d'utilisation IFRS 16	Autres emprunts et dettes assimilées	Intérêts courus	Concours bancaires et financement court teme	Dettes financières
1er Janvier 2018	3 569	3 118	(2 001)	373	51 674	56 734
Augmentation (Inv Emp)	-	-	6 046	6	-	6 052
Diminution (Cess Remb.)	(1 215)	232	(2478)	(8)	-	(3 470)
Variation du bas de bilan	-	-	-	(364)	(2 155)	(2 519)
31 Décembre 2018	2 355	3 350	1 567	6	49 520	56 797
Transition IFRS 16	-	(105)	852	-	62	810
Augmentation (Inv Emp)	-	12	3 785	-	-	3 797
Diminution (Cess Remb.)	(1 288)	(260)	(2 861)	(4)		(4 412)
Variation du bas de bilan	-	-	-	-	4 146	4 146
31 Décembre 2019	1 067	3 323	3 017	2	53 728	61 137

17.2. Analyse par nature (courant et non courant)

Les dettes financières du Groupe s'analysent comme suit :

(en millions de Franc CFA)	Exercice clos au 31 Décembre 2019	Courant	Non courant
Emprunts auprès établiss. de crédit	1 067	865	202
Emprunts liés aux droits d'utilisation IFRS 16	3 323	1 846	1 478
Autres emprunts et dettes assimilées	3 017	-	3 017
Intérêts courus	2	2	-
Concours bancaires et financement court teme	53 728	53 728	-
Dettes financières	61 137	56 440	4 697

(en millions de Franc CFA)	Exercice clos au 31 Décembre 2018	Courant	Non courant
Emprunts auprès établiss. de crédit	2 981	2 154	827
Emprunts liés aux droits d'utilisation IFRS 16	4 291	2 008	2 283
Autres emprunts et dettes assimilées	0		
Intérêts courus	6	6	-
Concours bancaires et financement court teme	49 520	49 520	-
Dettes financières	56 797	53 687	3 110

Ventilation des dettes financières par échéance

La ventilation par échéance du total des dettes financières est la suivante :

(en millions de Franc CFA)	Exercice clos au 31 Décembre 2019	Exercice clos au 31 Décembre 2018
A moins d'un an	56 440	53 687
Entre un et cinq ans	3 229	3 013
A plus de 5 ans	1 468	97
Total dettes financières	61 137	56 797

18. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 85.7 millions de francs CFA au 31 décembre 2019, soit une augmentation de 20.4 millions de francs CFA par rapport au 31 décembre 2018. Cette hausse est dû à des factures fournisseurs supplémentaires

19.Avantages au personnel

La provision pour avantages au personnel comprend la provision pour avantages postérieurs à l'emploi et la provision pour avantages à long terme :

(en millions de Franc CFA)	Exercice clos au 31 Décembre 2019	Exercice clos au 31 Décembre 2018
Avantages postérieurs à l'emploi	3 050	3 205
Avantages à long terme	892	839
Avantages au personnel	3 942	4 044

19.1. Avantages postérieurs à l'emploi

La provision pour engagement de retraite correspond au régime d'indemnité de départ en retraite (IDR). La variation de la provision comptabilisée au bilan s'analyse comme suit :

Avantages postérieurs à l'emploi	Valeur actualisée de l'obligation (DBO) 2019	Valeur actualisée de l'obligation (DBO) 2018
Ouverture	3 205	3 590
Coût des services rendus	623	484
Charges d'intérêts	73	66
Prestations versées	(853)	(936)
Gains et pertes actuariels et autres mouvements	0	0
Clôture	3 050	3 205

19.2. Autres avantages à long terme

Les montants comptabilisés au passif au titre de ces régimes s'analysent comme suit :

Avantages à long terme	Valeur actualisée de l'obligation (DBO) 2019	Valeur actualisée de l'obligation (DBO) 2018
Ouverture	839	799
Coût des services rendus	64	59
Charge d'intérêts	5	5
Prestations versées	(16)	(24)
Clôture	892	839

Les autres avantages à long terme intègrent essentiellement les médailles du travail.

19.3. Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles sont déterminées par entité juridique en fonction des observations historiques (taux de turn-over, taux de progression des salaires). Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'exercice clos au 31 décembre 2019 sont les suivantes :

Synthèse des engagements	
Taux d'actualisation	5,95%
Taux de turn-over	1,00%
Taux de progression des salaires	3,00%
Table de mortalité	Table CIMA 96

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2018, les principales hypothèses actuarielles retenues étaient :

Synthèse des engagements	
Taux d'actualisation	6,00%
Taux de turn-over	1,00%
Taux de progression des salaires	3,00%
Table de mortalité	Table CIMA 96

20.Provisions

La variation des provisions sur l'exercice comprend les éléments suivants :

(en millions de Franc CFA)	Provision pour litiges	Autres provisions pour risques	Total
1er Janvier 2018	1 046	807	1 852
Dotations	57	330	387
Reprises utilisées	(78)	-	(78)
31 Décembre 2018	1 024	1 137	2 161
Dotations	7	330	337
Reprises utilisées	(43)	(417)	(460)
31 Décembre 2019	987	1 050	2 037

Les reprises de provisions de l'exercice 2018 portent essentiellement sur le dénouement de litiges. Les reprises de provisions de l'exercice 2019 font suite à la comptabilisation sur l'exercice d'une perte du même montant, correspondant à l'écart sur le solde de la compensation entre les dettes et créances avec l'Etat de Côte d'Ivoire pour la période 2009-2011. Cet écart avait été provisionné en 2013

21.Impôts différés

Au 1er Janvier 2018	Résultat	ocı	Autres	Au 31 Décembre 2018	Résultat	OCI	Autres	Au 31 Décembre 2019
(1 328)	66			(1 262)	66			(1 195)
1 344	(89)			1 255	(52)			1 203
1 493	74			1 567	4			1 571
(34)	(88)	(10)	43	(89)	(123)	42	9	(161)
1 475	(36)	(10)	43	1 472	(105)	42	9	1 418
1 475				1 472				1 418
	Janvier 2018 (1 328)	Janvier 2018 Résultat (1 328) 66 1 344 (89) 1 493 74 (34) (88) 1 475 (36)	Janvier 2018 Résultat OCI (1 328) 66 1 344 (89) 1 493 74 (34) (88) (10) 1 475 (36) (10)	Janvier 2018 Résultat OCI Autres (1 328) 66 66 1 344 (89) 74 (34) (88) (10) 43 1 475 (36) (10) 43	Janvier 2018 Résultat OCI Autres Décembre 2018 (1 328) 66 (1 262) 1 344 (89) 1 255 1 493 74 1 567 (34) (88) (10) 43 (89) 1 475 (36) (10) 43 1 472	Janvier 2018 Résultat OCI Autres Décembre 2018 Résultat (1 328) 66 (1 262) 66 1 344 (89) 1 255 (52) 1 493 74 1 567 4 (34) (88) (10) 43 (89) (123) 1 475 (36) (10) 43 1 472 (105)	Janvier 2018 Résultat OCI Autres Décembre 2018 Résultat OCI (1 328) 66 (1 262) 66 1 344 (89) 1 255 (52) 1 493 74 1 567 4 (34) (88) (10) 43 (89) (123) 42 1 475 (36) (10) 43 1 472 (105) 42	Janvier 2018 Résultat OCI Autres Décembre 2018 Résultat OCI Autres (1 328) 66 (1 262) 66 66 1 344 (89) 1 255 (52) 1 493 74 1 567 4 (34) (88) (10) 43 (89) (123) 42 9 1 475 (36) (10) 43 1 472 (105) 42 9

Les impôts différés correspondent principalement à une créance d'impôt future relative à la déductibilité des avantages aux personnels et aux provisions pour dépréciation d'actif circulant.

22. Autres créditeurs

Les autres créditeurs s'analysent comme suit :

(en millions de Franc CFA)	31 Décembre 2019	31 Décembre 2018
Dettes sociales	5 033	4 348
Dettes fiscales	11 697	12 574
Autres dettes	35 393	32 034
Autres créditeurs	52 123	48 956

Les dettes fiscales portent principalement sur la TVA non encaissée par conséquent non exigible

Les autres dettes sont constituées essentiellement des avances sur consommations versées par les clients lors de leur abonnement. La hausse par rapport à 2018 est principalement lié au Dividende 2018 non encore versé à l'actionnaire.

23. Autres passifs d'exploitation courants

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

(en millions de Franc CFA)	31 Décembre 2019	31 Décembre 2018
Clients- Avances et acomptes reçus	11 786	7 601
Dettes sur acquisition d'actifs - courant	842	561
Passifs courants	12 704	8 251

Les avances versées par les clients sont liées essentiellement à l'activité travaux.

24. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires consolidés s'analysent comme suit :

(en millions de Franc CFA)	Exercice clos au 31 Décembre 2019	Exercice clos au 31 Décembre 2018
Prestations de service	35 914	42 923
Ventes de marchandises	62 315	57 151
Produits des activités ordinaires	98 229	100 074

Le chiffre d'affaires à fin Décembre 2019 est en retrait de 1 845 MFCFA par rapport à Décembre 2018 avec les variations suivantes :

- La croissance des volumes d'eau vendus (+ 5 145 MFCFA) en lien avec l'évolution de la production ;
- Le retrait de l'activité Travaux (- 8 466 MFCFA) avec la fin de réalisation en 2018 de certains chantiers à chiffre d'affaires important qui n'ont pas eu d'équivalent sur l'exercice 2019 ;
- La mise en œuvre du projet Hydraulique villageoise sur l'exercice 2019 (+ 3 537 MFCFA) avec la réparation et le remplacement de plus de 1000 pompes sur toute l'étendue du territoire ;
- La baisse du chiffre d'affaires branchements avec une demande plus forte des branchements en 2018
- La baisse du chiffre d'affaires Assainissement (- 352 MFCFA) en raison de la réalisation en 2018 de travaux d'exploitation importants.

25.Informations sectorielles

SODECI répartit son information financière par secteur opérationnel comme prescrit par la norme IFRS 8. Elle considère que les secteurs opérationnels dans lesquelles elles opèrent correspondent aux entités légales du Groupe, leur activité étant matériellement différente.

25.1.Bilan par secteur d'activité

31 Décembre 2019 - (en millions de Franc CFA)	Services publics d'eau en Côte d'Ivoire (SODECI)	GS2E		6GA2E	Eliminations Inter- segment	Comptes IFRS publiés
Goodwill	_				-	_
Autres immobilisations incorporelles	318	1	36	-	_	454
Actifs au titre des droits d'utilisation (IFRS16)	3 993	5	39	-	-	4 532
Immobilisations corporelles	34 123	4	67	-	-	34 589
Immeubles de placement	4 781		-	-	-	4 781
Actifs financiers non courants	633		10	-	-	644
Autres actifs non courants	1 400		18	-	-	1 418
Titres mis en équivalence	-		-	17	-	17
Eliminations inter-secteurs	220		1)	(9)		-
Total des actifs non courants	45 468	9	59	8	-	46 435
Stocks	14 085		0	-	-	14 086
Autres actifs courants	169 937	1.5		-	(1 171)	170 320
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 858	1 2		-	-	8 151
Total des actifs courants	190 880	2 8		-	(1 171)	192 557
Total actif	236 348	3 8	06	8	(1 171)	238 992
Emprunts et dettes financières non courantes	3 219		-	-	-	3 219
Avantages au personnel	3 902		40	-	-	3 942
Emprunts liés aux droits d'utilisation IFRS 16 - non courant	1 209	2	68	-	-	1 478
Provisions	2 037		-	-	-	2 037
Autres passifs non courants	-		-	-	-	-
Total des passifs non courants	10 368		08	-	-	10 676
Emprunts et dettes financières courantes	54 446	1	49	-	-	54 595
Emprunts liés aux droits d'utilisation IFRS 16 - courant	1 507	3	39	-	-	1 846
Provisions - part courante	_		-	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 394	1 4	56	-	(1 164)	85 686
Autres créditeurs	50 648	1 4	82	-	(7)	52 123
Dettes d'impôt exigible	948		-	_	-	948
Autres passifs courants	12 628		76	-	(0)	12 704
Total des passifs courants	205 570	3 5	01	-		207 901
Total passif et capitaux propres	236 349	3 8	06	8	(1 171)	238 992
Actifs nets	20 410		(3)	8	(0)	20 415

31 Décembre 2018 - (en millions de Franc CFA)	Services publics d'eau en Côte d'Ivoire (SODECI)	GS2E	SGA2E	Eliminations Inter- segment	Comptes IFRS publiés
Goodwill					
Autres immobilisations incorporelles	385	- 165	-	-	- 551
Actifs au titre des droits d'utilisation (IFRS16)	1 691	103	_	_	1 691
Immobilisations corporelles	34 649	915	_	_	35 564
Immeubles de placement	5 046	0.10			5 046
Actifs financiers non courants	799	10	_	-	809
Autres actifs non courants	1 463	9	-	-	1 472
Titres mis en équivalence	-	-	22	-	22
Eliminations inter-secteurs	220	(211)	(9)		_
Total des actifs non courants	44 253	888	14	-	45 156
Stocks	13 326	2	-	-	13 328
Autres actifs courants	140 751	1 784	-	(893)	141 642
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 749	6	-	-	6 755
Total des actifs courants	160 826	1 792	-	(893)	
Total actif	205 079	2 680	14	(893)	
Emprunts et dettes financières non courantes	563	264	-	-	827
Avantages au personnel	4 011	33	-	-	4 044
Emprunts liés aux droits d'utilisation IFRS 16 - non courant	2 283	-	-	-	2 283
Provisions	2 161	-	-	-	2 161
Autres passifs non courants	-	-	-	-	-
Total des passifs non courants	9 018	297	-	-	9 315
Emprunts et dettes financières courantes	51 028	651	-	_	51 679
Emprunts liés aux droits d'utilisation IFRS 16 - courant	2 008	_	_	_	2 008
Provisions - part courante		_	_	_	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 063	1 099	_	(870)	65 292
Autres créditeurs	48 442	524	_	(11)	48 956
Dettes d'impôt exigible	1 294	524	_	(11)	1 294
Autres passifs courants	8 162	100	_	(11)	
Total des passifs courants	175 997	2 374		(893)	
Total passif et capitaux propres	205 078	2 681	14	(893)	
Actifs nets	20 064	9	14	(093)	

25.2.Investissements de l'exercice par secteur d'activité

31 Décembre 2019 (en millions de Franc CFA)	Services publics d'eau en Côte d'Ivoire (SODECI)	GS2E	SGA2E	Comptes IFRS
Investissements corporels	8 763	208	-	8 970
Investissements incorporels	39	56	-	96

31 Décembre 2018 (en millions de Franc CFA)	Services publics d'eau en Côte d'Ivoire (SODECI)	GS2E	SGA2E	Comptes IFRS
Investissements corporels	9 884	472	-	10 356
Investissements incorporels	11	101	-	112

25.3. Résultat de l'exercice par secteur d'activité

31 Décembre 2019 (en millions de Franc CFA)	Services publics d'eau en Côte d'Ivoire (SODECI)	GS2E	SGA2E E	iminations Inter- secteurs	Comptes IFRS publiés
Production vendue de services	33 941	1 973	_		35 914
Vente de marchandises	62 315	-	-		62 315
Inter-secteurs	222	1 064	-	(1 286)	-
Produits des activités ordinaires	96 478	3 037	-	(1 286)	98 229
Total des charges d'exploitation et opérationnelles	(81 407)	(2 305)	-	1 286	(82 425)
Impôts et taxes	(1 810)	(38)	-	-	(1 848)
Dotations aux provisions nettes	(3 384)	-	-	-	(3 384)
EBITDA	9 878	693	-	0	10 572
Dotations nette aux amortissements	(6 447)	(633)	-	-	(7 080)
Résultat opérationnel	3 431	60	-	0	3 491
Charges et produits financiers	805	(60)	-	-	744
Résultat avant impôt	4 235	(0)	-	0	4 235
Quote-part de résultat dans les entreprises associées	-	-	(2)	-	(2)
Impôt sur les bénéfices	(1 055)	3	-	-	(1 052)
Résultat net de l'exercice	3 180	3	(2)	0	3 181

31 Décembre 2018 (en millions de Franc CFA)	Services publics d'eau en Côte d'Ivoire (SODECI)	GS2E	SGA2E	Eliminations Inter- secteurs	Comptes IFRS publiés
Production vendue de services	41 017	1 906	-		42 923
Vente de marchandises	57 151	-	-		57 151
Inter-secteurs	265	1 026	-	(1 291)	-
Produits des activités ordinaires	98 433	2 932	-	(1 291)	100 074
Total des charges d'exploitation et opérationnelles	(82 717)	(2 452)	-	1 291	(83 878)
Impôts et taxes	(1 694)	(58)	-	-	(1 752)
Dotations aux provisions nettes	(4 141)	-	-	_	(4 141)
EBITDA	9 881	422	-	-	10 303
Dotations nette aux amortissements	(6 503)	(389)	-	-	(6 892)
Résultat opérationnel	3 378	33	-	-	3 410
Charges et produits financiers	749	(33)	-	_	716
Résultat avant impôt	4 126	0	-	-	4 126
Quote-part de résultat dans les entreprises associées	-	-	5	-	5
Impôt sur les bénéfices	(1 209)	(1)	-	-	(1 210)
Résultat net de l'exercice	2 918	(1)	5	-	2 921

26. Achats consommés

Les achats consommés intègrent principalement :

- les fournitures et matériaux utilisés dans le cadre de l'activité travaux, de maintenance, de raccordement et de branchement ;
- les matières consommées dans le cadre de la production d'eau ainsi que de l'entretien des matériels et ouvrages d'exploitation.

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2019, les achats consommés s'élèvent à 39,2 milliards de franc CFA, contre 37 milliards de franc CFA au 31 décembre 2018 en lien avec la hausse des volumes d'eau produits.

27. Charges externes

Les charges externes intègrent notamment :

- les coûts de sous-traitance dans le cadre de l'activité travaux ;
- les charges de location pour les contrats n'entrant pas dans le scope d'IFRS 16 ;
- les frais de mission et de déplacement ;
- les charges d'assurance et les honoraires ;
- les coûts d'inspections.

Les charges externes s'élèvent à 23,5 milliards de franc CFA en 2019 contre 26,8 milliard de franc CFA. La diminution de – 3,3 milliards de franc CFA des charges externes de l'exercice 2019 est principalement liée à l'économie enregistrée sur les charges de sous traitance en raison de la baisse constatées sur l'activité travaux.

28. Charges de personnel

Les charges de personnel sont en baisse de 0,1 milliard de franc CFA. Cette variation est principalement expliquée par la croissance des effectifs et d'importants départs à la retraite :

(en millions de Franc CFA)	31 Décembre 2019	31 Décembre 2018
Salaires et traitements	(18 976)	(19 120)
Provisions engagements de retraite	(7)	(1)
Total des charges de personnel	(18 983)	(19 121)

L'effectif salarié de SODECI pour les exercices clos aux 31 décembre 2019 et 2018 s'établit comme suit :

	GS2E	SODECI	Total
Effectif 2019			
CDI	65	2 460	2 525
CDD	53	257	310
Total 2019	118	2 717	2 835
Effectif 2018			
CDI	65	2 292	2 357
CDD	53	389	442
Total 2018	118	2 681	2 799

29.Impôts et taxes

Les impôts et taxes incluent les taxes foncières et patentes.

Ce poste de 1,7 milliard de franc CFA en 2018 à 1,8 milliard de franc CFA en 2019 soit une augmentation de 0,1 milliard de franc CFA.

30. Autres produits et charges d'exploitation

(en millions de Franc CFA)	31 Décembre 2019	31 Décembre 2018
Autres produits d'exploitation	72	117
Autres charges d'exploitation	(686)	(783)
Total des autres produits et charges d'exploitation	(614)	(665)

31. Autres produits et charges opérationnels

(en millions de Franc CFA)	31 Décembre 2019	31 Décembre 2018
Autres produits opérationnels	57	(20)
Plus ou moins values sur cessions d'actifs et mises au rebut	(253)	(285)
Plus ou moins values sur cessions d'actifs et mises au rebut	(253)	(285)
Total des autres produits et charges opérationnels	(195)	(305)

Les autres produits et charges opérationnels correspondent principalement aux mise au rébus d'actif corporel.

32.Coût de l'endettement financier

Les différentes composantes du coût de l'endettement financier sont les suivantes :

(en millions de Franc CFA)	31 Décembre 2019	31 Décembre 2018
Coût de l'endettement financier brut	(684)	(613)
Revenus des équivalents de trésorerie	1 502	1 365
Produits financiers	1 502	1 365
Coût de l'endettement financier net	819	752

Le coût de l'endettement financier s'établit à 819 MCFA en hausse de 67 MCFA et concerne principalement :

- les intérêts des emprunts
- les intérêts sur dette locative IFRS 16
- Les revenus des équivalents de trésorerie

33.Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt s'analyse de la manière suivante :

(en millions de Franc CFA)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Produit (charge) d'impôt courant	(948)	(1 174)
Impôts différés	(104)	(35)
Total de la charge d'impôt	(1 052)	(1 210)

Le taux d'impôt effectif se détermine comme suit :

(en millions de Franc CFA)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Résultat net de la période Quote-part de résultat dans les entreprises mise en équivalence	3 181 (2)	2 921 5
Charge d'impôt	(1 052)	(1 210)
Résultat avant impôt et résultat des entités consolidées par mise en équivalence	4 235	4 126
Taux d'impôt théorique	25,00%	25,00%
Charge d'impôt théorique	(1 059)	(1 032)
Abattement CA		19
Autres différences permanentes et réductions d'impôts	7	(188)
Charge d'impôt effective	(1 052)	(1 201)
Taux effectif d'impôt	24,83%	29,11%

34.Instruments financiers

L'analyse des instruments financiers par catégorie s'établit comme suit :

	31 Décembre 2019		31 Décembre 2018	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Actifs financiers non courants	644	644	809	809
Créances clients	118 370	118 370	114 206	114 206
Autres débiteurs	51 284	51 284	26 744	26 744
Autres actifs courants	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents	8 151	8 151	6 755	6 755
Total actifs financiers	178 448	178 447	148 515	148 514
Passifs financiers				
Dettes financières non courantes	3 219	3 219	3 110	3 110
Instruments financiers passifs	-	-	-	-
Dettes financières courantes	54 595	54 595	53 687	53 687
Dettes fournisseurs	85 686	85 686	65 292	65 292
Autres créditeurs	52 123	52 123	48 956	48 956
Autres passifs financiers courants	13 652	13 652	9 545	9 545
Total passifs financiers	209 274	209 274	180 589	180 589

31 Décembre 2019	Niveaux	Valeur comptable	Juste valeur par résultat		Juste valeur par autres éléments du résultat global Recyclable	Coût amorti
Actifs financiers						
Actifs financiers non courants		644				644
Créances clients		118 370				118 370
Autres débiteurs		51 284				51 284
Trésorerie et équivalents	1	8 151	8 151			
Total actifs financiers		178 448	8 151		-	170 297
Passifs financiers		0.040				
Dettes financières non courantes		3 219				3 219
Dettes financières courantes		54 595 85 686				54 595
Dettes fournisseurs		52 123				85 686
Autres créditeurs		13 652				52 123
Autres passifs financiers courants Total passifs financiers		209 274		-		13 652 209 274
Total passiis ilitariciers		200 27 4				200 21 4
31 Décembre 2018	Niveaux	Valeur comptable	Juste valeur par résultat		Juste valeur par autres éléments du résultat global Recyclable	Coût amorti
Actifs financiers						
Actifs financiers non courants		809				809
Créances clients		114 206				114 206
Autres débiteurs		26 744				26 744
Trésorerie et équivalents	1	6 755	6 755			
Total actifs financiers		148 515	6 755	-	-	141 760
Danaifa financiana						
Passifs financiers		2 440				3 110
Dettes financières non courantes		3 110				
Dettes financières courantes		53 687				53 687
Dettes fournisseurs		65 292				65 292
Autres créditeurs		48 956				48 956
Autres passifs financiers courants		9 545 180 589		-		9 545 180 589
Total passifs financiers		100 589			-	100 569

Les tableaux présentés ci-dessus indiquent conformément aux dispositions de l'amendement à IFRS 7 les actifs et passifs du Groupe qui sont évalués à la juste valeur selon leur mode d'évaluation. Les niveaux de classification sont définis comme suit :

- Niveau 1 : prix coté sur un marché actif ;
- Niveau 2 : prix coté sur un marché actif pour instrument similaire, ou autre technique d'évaluation basée sur des paramètres observables.

35. Engagements hors bilan

(en millions de Franc CFA)	31 Décembre 2019	31 Décembre 2018
Garanties de bonne exécution des marchés/contrats	9 284	5 497
Cautions fiscales et douanières	400	400
Engagements donnés liés aux activités opérationnelles	9 684	5 897
Engagements donnés	9 684	5 897
Garanties opérationnelles	21 683	22 842
Engagements reçus	21 683	22 842

Engagements donnés

Les engagements donnés hors bilan liés aux activités opérationnelles intègrent les garanties données par le Groupe au titre des contrats et marché notamment des garanties de bonne fin d'exécution dans le cadre de la conclusion de contrats de concessions. Ces engagements intègrent également les cautions fiscales et douanières

• Engagements reçus

Ces engagements intègrent les engagements reçus de fournisseurs dans le cadre des activités opérationnelles courantes et d'approvisionnement (négoce).

36.Parties liées

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de SODECI et de ses filiales mentionnées dans la note 6. Les parties liées intègrent les actionnaires de SODECI dont la société ERANOVE, ainsi que les transactions réalisées avec les mandataires sociaux de cette dernière.

36.1. Rémunération des dirigeants

Les rémunérations des dirigeants intègrent les rémunérations des équipes de direction du Groupe et des filiales. Pour les exercices présentés, les rémunérations versées aux dirigeants ont été les suivantes :

(en millions de Franc CFA)	31 Décembre 2019	31 Décembre 2018
Rémunérations fixes Rémunérations - part variable Indemnités Autres avantages	1 033 296 1 029 253	1 146 239 476 231
Total	0 2 611	201

La hausse sur 2019 est principalement imputable aux indemnités de départs sur cet exercice.

36.2. Autres parties liées

Les sociétés liées à SODECI sont les suivantes :

- Associés : Eranove SA et SIDIP : Eranove SA exerce une activité de négoce avec SODECI ;
- Filiales mise en équivalence : SGA2E et GS2E : GS2E exerce en outre une activité de prestation de service auprès de la SODECI ;
- Sociétés sœurs : SODECI est également lié aux sociétés consolidées par ERANOVE SA sa société mère : CIE, SDE et Eranove Côte d'Ivoire. CIE exerce une activité de négoce avec SODECI.

Les transactions impliquant les sociétés liées ont eu les impacts suivants sur les comptes de SODECI :

Transactions avec des sociétés liées - 31/12/2019	GS2E	SGA2E	Eranove SA	SIDIP	Eranove Côte d'Ivoire	CIE	SDE
Туре	Filiale Intégration proportionnelle	Filiale MEE	Associé	Associé	Société sœur	Société sœur	Société sœur
Bilan							
Titres mis en équivalence	-	17	-	-	_	-	-
Compte courant actif	12	-	-	-	_	_	_
Créances d'exploitation	812	67	-	54	-	2 049	174
Compte courant passif	-	-	-	_	-	-	_
Dette d'exploitation	2 320	-	14 883	-	8	6 169	-
Compte de résultat							
Produits ordinaires	451	-	10	-	-	6 101	-
Achats matières et fournitures	-	-	(7 665)	-	-	(5 044)	-
Charges externes	(2 160)	-	(750)	-	-	(2 585)	-
Charges financières	-	-	(19)	(3)	-	-	-
Transactions avec des sociét liées - 31/12/2018	és GS2E	SGA2E	Eranove SA	SIDIP	Eranove Côte d'Ivoire	CIE	SDE
Туре	Filiale Intégration proportionnelle	Filiale MEE	Associé	Associé	Société sœur	Société sœur	Société sœur
Bilan							
Titres mis en équivalence	-	22	-	-	-	-	-
Compte courant actif	20	-	-	-	-	-	-
Créances d'exploitation	436	13	30	37	-	3 138	230
Compte courant passif							
Dette d'exploitation	1 331	-	8 749	-	3	3 744	141
Compte de résultat							
Produits ordinaires	538	-	223	-	-	6 015	-
Achats matières et fournitures	-	-	(8 791)	-	-	(4 311)	-
Charges externes	(2 083)	-	(1 058)	-	-	(2 585)	_
Charges financières			, ,	(8)		, ,	

37. Evénements postérieurs à la clôture

En lien avec la signature du protocole d'accord d'apurement des créances de la SODECI sur l'Etat de Côte d'Ivoire le 22 mars 2018, une seconde convention de titrisation pour le solde des créances (soit 56,1 millions d'euros) a été signée le 10 février 2020.

L'épidémie du coronavirus qui sévit depuis le début de l'année 2020 n'a pas d'impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2019.

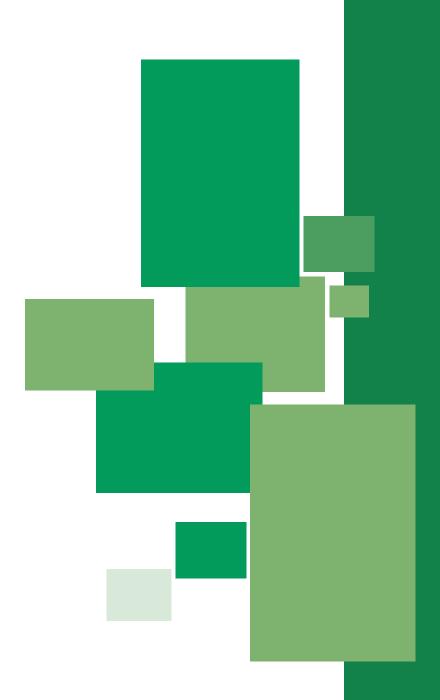
À la suite de l'apparition du 1er cas de COVID-19 en Côte d'Ivoire à la mi-mars 2020, des mesures ont été prises par l'Etat de Côte d'Ivoire dans le but de contenir la pandémie et de soutenir les populations. Parmi celles-ci, les dispositions ci-après ont un impact direct sur les activités de la SODECI:

- La fermeture des établissements scolaires, des lieux de divertissements et des restaurants.
- L'instauration d'un couvre-feu de 21h à 5h du matin.
- Le confinement progressif des populations.
- Le report de 3 mois du paiement des factures des clients privés/ménages dont les dates limites de paiement étaient initialement fixées à avril et mai 2020.
- La prise en charge par l'Etat des factures d'eau devant être payées en avril et en mai 2020 pour les clients ayant consommé uniquement dans la tranche sociale.

 Les mesures de prises en charge par l'Etat des consommations des clients privés ménages ayant consommé

Les mesures de prises en charge par l'Etat des consommations des clients privés ménages ayant consommé uniquement au tarif social (828 millions de FCFA) et de report des dates de limites de paiement des factures des ménages vont créer un déficit prévisionnel des encaissements sur le deuxième trimestre estimé à 11 milliards de FCFA.

Le prolongement de la crise pourrait impacter les délais et le taux de recouvrement des clients professionnels et industriels fragilisé par la crise. Des simulations sont en cours avec les autorités de Tutelle pour évaluer les mesures palliatives qui seront nécessaires pour atténuer les impacts de la crise sur l'équilibre financier et la trésorerie du secteur





Siège Social 1. avenue Christiani, Treichville, Abidjan 01 BP 1843 Abidjan 01 Tél.: +225 21 23 30 00

Courriel : sodeci@sodeci.ci